



Téléphone
027/23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

**C'est
le moment!**

Traitement anti-rouille
pour
voitures toutes marques

garage
hediger
SION

N 12

en terre
fribourgeoise

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Votations fédérales du 4 décembre...

IMPÔT SUR LA RICHESSE...

S'EN LAISSER COMPTER

Le 27 juin 1974, le parti socialiste suisse déposait une initiative populaire « en vue de l'harmonisation fiscale, d'une imposition plus forte de la richesse et du dégrèvement des bas revenus ». Cette initiative, généralement dite « pour l'impôt sur la richesse », a recueilli 80190 signatures valables, et prévoit l'inscription dans la Constitution fédérale d'un

tion... Qu'en est-il d'abord de l'harmonisation fiscale?

La question de l'harmonisation fiscale n'est pas originale, puisqu'elle a déjà fait l'objet d'une votation populaire, le 12 juin 1977. A cette date, en effet, le peuple et les cantons suisses ont accepté le principe de cette harmonisation (art. 42 *quinquies* de la Constitution)... Il est vrai qu'il s'agissait d'une harmonisation fiscale « formelle », alors que l'initiative socialiste débouche sur une harmonisation fiscale « matérielle ». Toutes ces nuances pourraient sembler vaine querelle de vocabulaire, si les mots ne cachaient parfois bien des choses!

Le 12 juin dernier, le peuple et les cantons suisses ont approuvé une harmonisation « formelle » des impôts directs. C'est-à-dire, pour reprendre les termes du professeur André Margairaz, « l'harmonisation concernant des dispositions uniformes sur l'assujettisse-

Par Roger Germanier

nouvel article 41 *quater*. Elle est dès lors soumise, le 4 décembre prochain, à la double appréciation du peuple et des cantons suisses.

Quels sont donc les objectifs de cette initiative?

Elle vise un triple but: a) la réalisation d'une véritable harmonisation fiscale, formelle et matérielle; b) la mise à contribution plus forte des hauts revenus et de la fortune; c) le dégrèvement des petits et moyens revenus.

A triple but, triple explica-

Suite page 35



Alors qu'en Valais la N 9 se heurte à l'opposition d'une minorité très loquace, qu'on s'attend à des interventions au Grand Conseil et qu'on parle même de manifestations sur les chantiers de l'autoroute, le canton de Fribourg, lui, va de l'avant. En fait, il progresse à pas de géant, dans un climat serein et en étroite collaboration avec son voisin vaudois. Nous avons pu nous en assurer, hier, lors d'une conférence de presse organisée par le Bureau des autoroutes, et à laquelle participait le chef du Département fribourgeois des travaux publics, M. Ferdinand Masset. A cette occasion, nous avons visité tous les chantiers de la N12, ceux aussi de la N1. L'ensemble est édifiant d'efficacité, parfois d'audace. Tel ce viaduc du lac de la Gruyère, ouvrage d'art le plus important de la liaison Vevey - Berne. L'énorme effort de nos amis fribourgeois devrait au moins donner matière à réflexion à quelques Valaisans.

Voir page 9

La session d'automne du Grand Conseil valaisan

Vers une politique globale de l'énergie ?

La retraite de Mgr Adam et le sacre épiscopal de Mgr Schwery ; la nomination de M. Roland Udry, recteur du collège de Sion ; l'honneur fait à M. Louis Karlen, nommé doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Fribourg ; la promotion de M. Ulrich Imhof, nouvel inspecteur des douanes à Brigue ; l'élection du député Bernard Morand au comité suisse des médecins du sport ; l'élection de M. Georges Roten, second vice-président du Grand Conseil, à la présidence de l'Association des musiques et la promotion de M. Pierre-Marie Halder, nommé divisionnaire et commandant de la division frontière V ont été les faits relevés par LE TOUR D'HORIZON PRÉSIDENTIEL DE M. JEAN VOGT au chapitre des compliments et des vœux.

A celui des hommages aux disparus ont été évoqués les noms de MM. Paul Chaudet, ancien président de la Confédération, Walter Bittel, député et préfet du district de Viège et de son père, Joseph, député de 1945 à 1968, Robert Julier, député de 1929 à 1949, Max

Crittin, député de 1949 à 1957 et de 1961 à 1969, Eugène Reuse, député suppléant de 1961 à 1969.

Le Grand Conseil s'est également associé aux deuils qui ont frappé M^{me} Jacqueline Pont, député, en la personne de son mari et le député

Etienne Perrier en celle de son père.

L'analyse des résultats connus jusqu'ici des principaux secteurs de l'économie valaisanne a permis au président Vogt de conclure que notre canton avait vécu une bonne année « qui coïncide avec

l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale. »

Le Festival Tibor Varga, la quinzaine belge à Sion ainsi que les traditionnelles mani-

Par Gérald Rudaz

festations culturelles, artistiques, économiques ou politiques qui marquent notre été valaisan ont fait l'objet d'une mention encourageante, au même titre que l'inauguration du foyer Saint-Hubert pour les handicapés à Sion.

Sur le plan fédéral, les démissions de MM. Graber et Brugger, conseillers fédéraux et le rejet de la solution dite du délai par le peuple suisse furent les événements retenus dans ce tour d'horizon qui s'acheva par une remarque pessimiste sur la situation internationale dominée par les crimes des terroristes. Le président Vogt a émis le vœu, à ce propos « que nous puissions encore conserver longtemps, en Valais, notre identité, notre

Suite page 7



**La plaine
grelotte!**

Les paysages d'automne subitement se sont évaporés. Dans la nuit de dimanche à lundi, en effet, l'hiver a lancé sa première grande offensive. Dans les stations, évidemment, on se réjouit, sur les artères... un peu moins.

Toutes les villes et campagnes de Suisse ont été confrontées à ce changement de saison. Dimanche déjà, la neige était descendue jusqu'à 1500 mètres environ, suivant les courants et les régions, mais lundi matin elle atteignait la plaine et en fin d'après-midi faisait place à la pluie.

Les spécialistes de la « météo » ont déclaré que

Suite page 7

Photo NF

**Près d'Aproz
Découverte
macabre**

Voir page 34

★
**Attentat
de Viège
Un amoureux
éconduit**

Voir page 34

★
**Le Châble
Kiosque
mis à sac
une 3^e fois**

Voir page 34

LETTRE DE GENÈVE par M.-W. Suès

Comment se présentera le budget 1978?

On veut espérer sans trop y croire, que la tension politique qui agite Genève depuis des mois, va cesser d'être une obsession pour beaucoup trop d'entre nous. Certes il est d'autres échéances tant fédérales que cantonales en vue. Cependant, le mois de décembre, avec la célébration patriotique de l'Escalade dont ce sera le 375^e anniversaire, puis Noël et les fêtes de Nouvel-An, incite à la détente et aux vacances dans la neige. Nombreux sont ceux qui désertent la ville pour des régions où l'on ne discute plus de la vie locale.

Cependant le conseil municipal va encore longuement siéger, tout comme le Grand Conseil. Quand on examine le tableau des objets à l'ordre du jour de la première session de sa 49^e législature, on demeure interdit. Il s'agit d'une plaquette grand format, forte de 28 pages qui commence par les projets pour lesquels 124 rapports sont prêts. Ils devront être discutés et

donneront lieu à décisions. Une deuxième catégorie concerne les rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la base de 60 motions et pétitions. Suivent d'innombrables motions et pétitions nouvelles déposées par les députés. Que de pain sur une planche bien savonneuse!

Durant la campagne électorale, plusieurs conseillers d'Etat, en dehors du feu roulant des questions qui leur furent posées par la presse, la radio et devant la TV, s'étaient donné la peine de dresser un bilan de l'activité du département qui leur avait été confié. M. Vernet fut le premier à résumer ainsi son travail. MM. Fontanet et Duboule suivirent. On demeure confondu devant l'immensité de la tâche qui leur incombait. M. Babel fait mieux encore. Il n'a cessé de préparer avec les experts qui l'entourent, l'avenir des finances de notre canton. Souvent attaqué, critiqué par les gauches, il a voulu que le grand

public soit exactement renseigné et qu'il puisse juger sur pièce. C'est pourquoi il a convoqué, pour demain, une séance de presse plénière qui sera probablement pour lui la dernière. Bien qu'il ne se soit pas représenté, il a tenu à terminer loyalement son labeur. Il procédera à la présentation de l'avant-projet du budget 1978, pour lequel les centimes additionnels ont été votés par le Grand Conseil.

Depuis des mois, son département élabore cet avant-projet. Il était normal que le responsable l'explique, le commente; puis seulement alors, le transmette à son successeur. Il faut néanmoins un beau courage civique pour agir aussi nettement, car on devine qu'à peine connu ce texte sera livré aux attaques de la gauche et cela sans ménagement. M. Babel n'en a cure. Il aura accompli jusqu'à l'extrême limite sa tâche avec probité, comme homme d'Etat et expert-comptable très avisé qu'il est.

Il fait honneur à son pays

Il est une autre personnalité dont on parle beaucoup ces jours. Il s'agit de M. Jean Armleder, hôtelier de son métier. En effet, il a eu l'insigne honneur de recevoir des mains de l'ambassadeur de France, en présence d'un parterre de diplomates, de fonctionnaires internationaux, d'hôteliers célèbres venus tout exprès des pays d'Europe occidentale et même d'Amérique, la grande « médaille de la ville de Paris ». Il faut dire que Jean Armleder, propriétaire de plusieurs hôtels de luxe, singulièrement le Richemond et La Réserve, n'est pas un hôtelier ordinaire. Il fut président de la Société des hôteliers de Genève, puis de la Société suisse des hôteliers. Ensuite il présida l'Association des hôtels de grande classe internationale, maisons qui ne sont qu'une vingtaine en Suisse et seulement 90 sur notre continent. Puis, passant du plan helvétique au plan mondial il présida l'Association internationale de l'hôtellerie, qui groupe 3500 hôtels dans 130 Etats et qui regroupe quelque 500000 établissements. C'est le plus important rassemblement hôtelier de notre globe. Il représente un total de 50 millions de chambres et un nombre égal d'employés.

Un tel homme ne vit que pour son passionnant métier. D'ailleurs il a de qui tenir. Il est de la troisième génération; son père et son grand-père lui ayant tracé la voie et son fils la suivant déjà. Son père, Victor, avait un violon d'Ingres: le théâtre amateur. Avec la plus célèbre de nos sociétés de comédiens amateurs, dénommée « Les Amis de l'Instruction » il joua, chanta, dans le rôle du compère dans une annuelle revue qui faisait fureur dans la bonne société genevoise. Pendant ce temps, la mère de Jean, que le monde hôtelier appelait familièrement « Milly » se faisait un nom incomparable dans l'art et la manière de diriger un palace. J'ai eu le plaisir d'être du nombre de leurs amis et de suivre ces carrières qui sont un honneur pour Genève. Le Richemond de son côté, a reçu la coupe d'or du bon goût français.

La médaille de la ville de Paris récompense des personnalités qui ont rendu d'éminents services à la capitale. Tel fut le cas de Jean Armleder au temps où il présidait l'Association internationale, dont le siège est à Paris. Il est extrêmement rare que la décoration soit remise sur sol étranger. C'est à l'hôtel de ville de la capitale que la cérémonie a rituellement lieu. On a voulu honorer un homme sur les lieux mêmes de ses succès car les plus fameuses personnalités du monde quand elles passent à Genève, séjournent dans l'une ou l'autre de ses maisons. Ami de la famille, j'ai eu la joie de représenter notre cher *Nouvelliste* à la soirée de gala qui fut extrêmement brillante et mondaine. Autorités genevoises, ambassadeurs, consuls,

fonctionnaires de l'ONU et des autres institutions internationales, collègues, firent fête au promotionnaire.

« Grands » de ce monde

Nos grandes banques continuent à mettre en contact les entreprises les plus considérables d'outre-Atlantique avec le marché suisse de placement. Cela nous vaut la présence d'hommes d'affaires éminents, PDG de compagnies tentaculaires, dont les exposés sont de véritables cours d'économie financière et commerciale. C'est ainsi que « Bell Canada », « Northwest Industries », « Lear Siegler » et surtout la fameuse société « Hill et Knowlton » nous ont révélé le mécanisme et l'activité de leur firme. Plusieurs de ces PDG s'expriment en français. La dernière est la plus importante entreprise mondiale dans le domaine des relations publiques. Elle est venue fêter à Genève son cinquantenaire. Elle possède des bureaux dans 33 pays et emploie 600 personnes, en contact constant avec associations, institutions et gouvernements. Le bureau pour la Suisse se trouve à Genève et un de nos éminents confrères M. Coeytaux, en a la responsabilité.

Rideaux qui se lèvent...

Restent les spectacles. Ils sont beaucoup trop nombreux pour qu'on en dise toutes les qualités. Leurs animateurs les reconnaissent. Le public est tellement gâté qu'il ne sait où aller. Pourtant les salles sont presque partout pleines, car chaque scène se spécialise dans un genre différent. Le théâtre de Carouge présente un classique russe de Tchekhov, *Les trois sœurs*. La Comédie reprend, en salle, l'œuvre étonnante de Steinbeck *Des souris et des hommes*, qui triompha tout l'été en plein air, avec une admirable distribution. C'est du très bon théâtre. J'ai été quelque peu déçu par la manière désinvolte dont les titulaires de la Comédie-Française, en représentations officielles, ont interprété *Les fausses confidences* de Marivaux. Quant au théâtre de Poche, il tient un succès avec *l'Anniversaire*, du redoutable Harold Pinter, parce qu'il est mis en scène par Philippe Mentha. Et surtout amis valaisans, n'oubliez pas que Jean Piat jouera, dans le cadre des galas Karsenty, le lundi 19 décembre, *Même heure, l'année prochaine*, à Sierre. C'est le « clou » de votre saison dramatique!

Mieux vaut danser que plaider!

Il n'est que justice que l'excellent programme que le corps de ballet du Grand-Théâtre avait minutieusement préparé pour son premier spectacle de danse, ait enfin été présenté au public. Les « balletomanes » ont fait d'interminables ovations à leurs favoris ainsi qu'à leur maître de ballet, qui a été fleuri et acclamé. On

n'aurait pas admis qu'un aussi probe effort chorégraphique eût été accompli, en pure perte. D'ailleurs les danseurs paraissent détendus, souriants, heureux de se produire.

Ce programme bien dosé était éclectique à souhait; deux reprises et deux créations. On a admiré la parfaite technique des exécutants qui fait un peu oublier les moments de rêve et de charme que les aînés apprécient avant tout. Mais une jeunesse tumultueuse a infiniment goûté les œuvres marquées d'un modernisme encore très acceptable. De plus l'accompagnement musical, délicieusement exécuté par l'Orchestre romand, et pour Debussy, par le Quatuor de Genève, s'est placé au premier rang du spectacle grâce à la baguette presque magique de Jean-Marie Auberson, devenu l'indispensable chef de ces soirées de danse. Le meilleur de ces ballets fut certainement *Still Point*, où Cheryl Wrench obtint un véritable triomphe. Un tel spectacle démontre péremptoirement que le Ballet de Genève a droit de vivre et de prospérer.

Marcel W. Suès



Avant la visite au Vatican de M. Gierek

(De notre correspondant Georges Huber)

La rencontre du pape Paul VI avec les évêques polonais présents à Rome pour leur traditionnelle visite quinquennale au Saint-Siège, a fourni au pape et à l'épiscopat polonais l'occasion de faire publiquement le point de la situation.

Ces déclarations sont d'autant plus intéressantes qu'à la fin de ce mois M. Gierek, chef du parti communiste polonais, viendra à Rome où il sera reçu en audience par le pape.

Un effort massif de catéchèse

Dans l'adresse d'hommage qu'il prononça avant le discours du pape, le cardinal Wysinski, primat de Pologne, releva l'énorme effort de catéchèse actuellement accompli en Pologne par le clergé séculier et par les religieux, après la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles et la fermeture des collèges catholiques. A leur ministère habituel, prêtres et religieux ajoutent ainsi une activité catéchétique extraordinaire, qui peut atteindre jusqu'à 30 et même 40 heures par semaine. Les principales difficultés consistent dans la pénurie de locaux et dans l'absence de subsides.

catholicisme polonais, avec ses nombreuses vocations sacerdotales et religieuses, tient à l'union des fidèles à leurs évêques et à l'union des évêques entre eux, ainsi qu'à l'attachement inébranlable des Polonais au vicaire du Christ et à leur dévotion envers la Vierge.

L'évêque et ses prêtres

Dans sa réponse, en langue latine, le pape évoqua les difficultés auxquelles se heurte le catholicisme polonais. Le devoir des évêques n'en est que plus urgent de travailler à la mise en application des décrets de Vatican II et de veiller à l'intégrité de la foi et des mœurs. Parlant de la catéchèse, Paul VI souligna, avec le récent synode, le droit qu'ont les fidèles de voir leurs pasteurs leur exposer la doctrine catholique dans son intégrité.

Paul VI s'étendit sur la collaboration entre l'évêque et son clergé. « Jamais il n'a été nécessaire comme aujourd'hui que les évêques connaissent leurs prêtres - surtout les jeunes - qu'ils les aident, qu'ils soient en contact continu avec eux, qu'ils les aiment vraiment, qu'ils les aident dans leurs difficultés ». En un mot, il faut que chaque membre du clergé séculier sente que son évêque le connaît et l'aime.

La position internationale de la Pologne

Pour ce qui est de la position internationale de la Pologne, le pape ajoute qu'il s'employait volontiers pour que, dans la famille des nations, la Pologne se voie reconnaître la place qui lui revient en raison de ses richesses culturelles et de ses traditions chrétiennes.

Le rôle international de la Pologne: c'est là sans doute aussi un des thèmes qui occuperont Paul VI et M. Gierek, dans leur prochaine rencontre, alors que, après les problèmes religieux, ils aborderont la question de la paix.

G.H.

Pour revigorer la foi des Polonais

Pour maintenir et renforcer la foi du peuple, observa le cardinal Wysinski, le clergé s'emploie à développer, en plus de la prière liturgique officielle, la prière privée, les dévotions traditionnelles comme le chapelet, le chemin de croix, le premier vendredi de mois, les mois consacrés à la Vierge, etc. « Les catholiques polonais ont vraiment besoin d'occasions de manifester publiquement leur foi et de proclamer leur attachement à l'Eglise », tels les congrès eucharistiques, les congrès marials, la Fête-Dieu avec procession dans chaque paroisse, - toutes manifestations qui connaissent un grand succès. Le peuple y tient.

Une heureuse évolution

L'Eglise, ajouta le cardinal, garde son influence sur le monde rural. Elle voit augmenter sa crédibilité auprès des travailleurs qui la considèrent comme la défenderesse de leurs droits. Elle a gagné des sympathies dans le monde de la culture, qui la tient pour une sauvegarde des valeurs culturelles nationales. Quant à la « bourgeoisie », elle est passée d'une position de refus à une attitude plus positive.

Le cardinal estime que la magnifique vitalité, dont fait preuve le

Notre concours « La chasse au mot »

Comment jouer ?

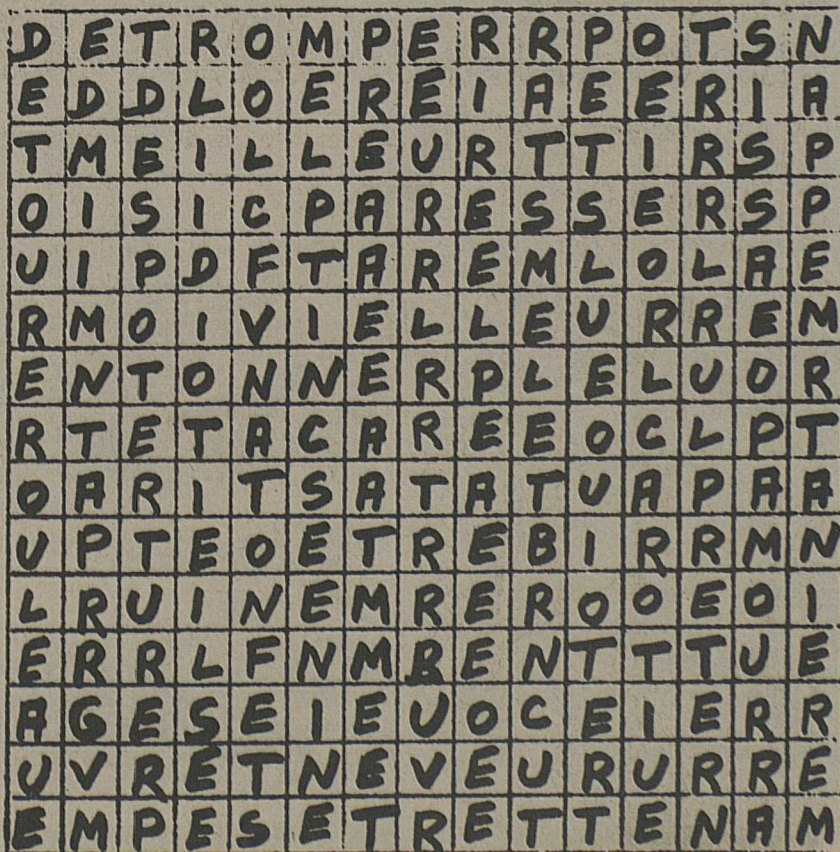
- ① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
- ② Les mots peuvent se former :
 - horizontalement : de gauche à droite ou de droite à gauche ;
 - verticalement : de bas en haut ou de haut en bas ;

- diagonalement : de gauche à droite ou de droite à gauche.
- ③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
- ④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
- ⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

SPORT EN 9 LETTRES

Grille N° 203

ALLUMÉUR	EMBOUT	PRETER
ASSIS	EMPESE	ROULEAU
AMOUR	IDIOTIE	RABOTER
AIRÉE	MANETTE	ROULE
CARENE	MUET	RATELER
CUBÈRE	MOLAIRE	ROULETTE
DETROMPER	MARIER	ROSOIR
DESPOTE	MOISIR	RENAITRE
DETOURER	MEILLEUR	RATIFIER
DEIFIER	NAPPE	RECTORAT
ENTONNER	OPULENT	STOP
EDICTER	PARRAIN	SELECTEUR
EMPILE	PALPEUR	TANIÈRE
ETRENNE	PARESSER	TERMITE
ENLEVE	PELERIN	TRITON
EVENTER	PARLOTE	VIELLEUR



Le mot caché de notre dernière grille est
VINAIGRETTE
Nous avons reçu 80 réponses exactes.
Dernier délai: vendredi 18 novembre.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A.

André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13. Tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef, F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux; Gérard Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit; Jean-Paul Riodel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

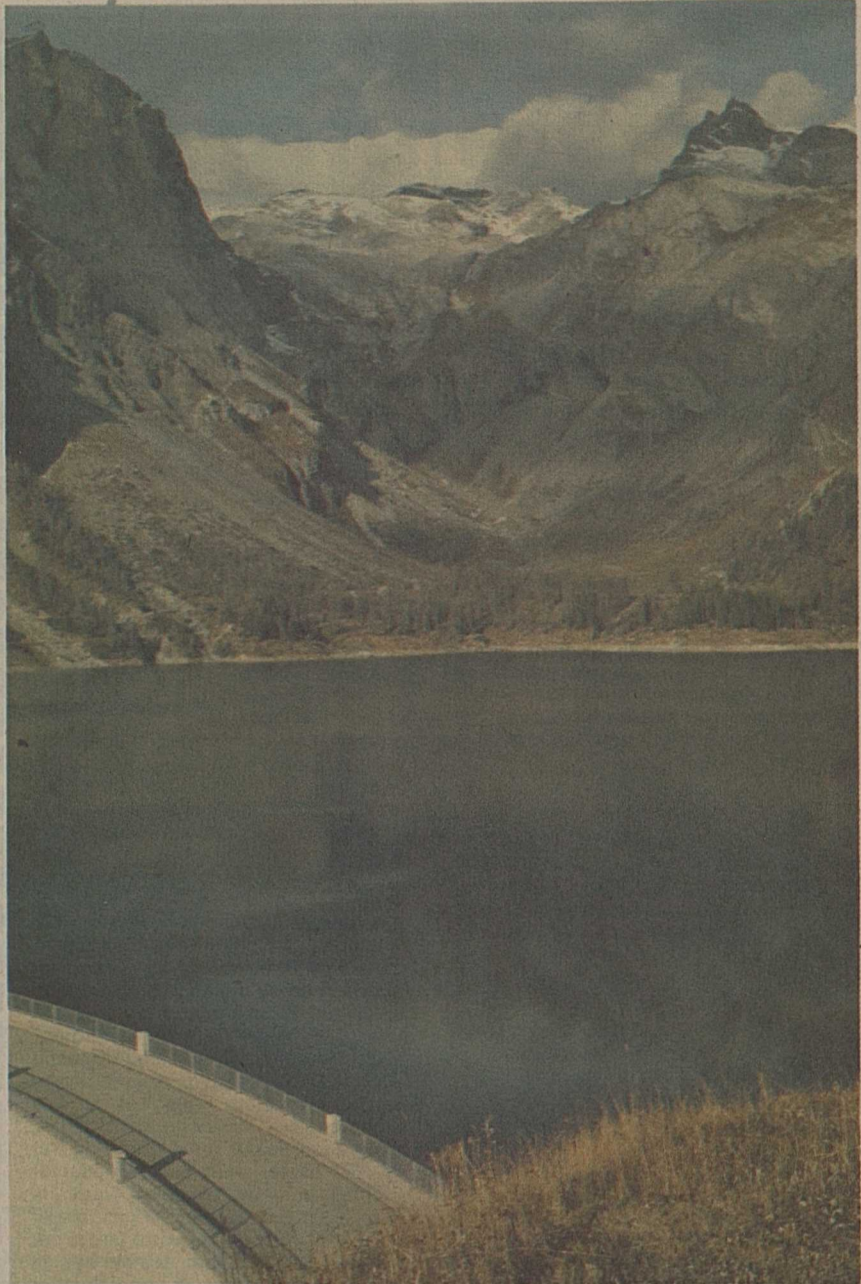
RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 55,5 ct. le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 30 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.



Zeuzier un panorama incomparable

ZEUZIER. - Le barrage de Zeuzier est devenu un lieu de promenade très fréquenté durant la bonne saison. Les PTT ont prévu un service de cars, et les voitures portant plaques étrangères sont toujours plus nombreuses à occuper les places de parc aménagées sur la digue même du barrage. Du lac, les promeneurs peuvent rayonner dans les alpages environnants et, par le col du Rawyl, atteindre l'Oberland bernois; et si le tunnel se réalise un jour, le trafic sera encore plus intense.

Pour les hôtes motorisés, le déplacement jusqu'au barrage semble périlleux, car effectivement la route est étroite et sinueuse. Samedi encore, un couple allemand s'étonnait que cette voie de communication ne soit pas encore élargie, malgré la construction du barrage.

Samedi 12 novembre, une dizaine de voitures sont encore montées à Zeuzier. C'est assez rare pour la saison. D'ailleurs, la route était déjà recouverte de pierres à certains endroits. Et le travail du cantonnier se termine en même temps que la saison. Tout était calme et tranquille, même si quelques coups de feu, ça et là...

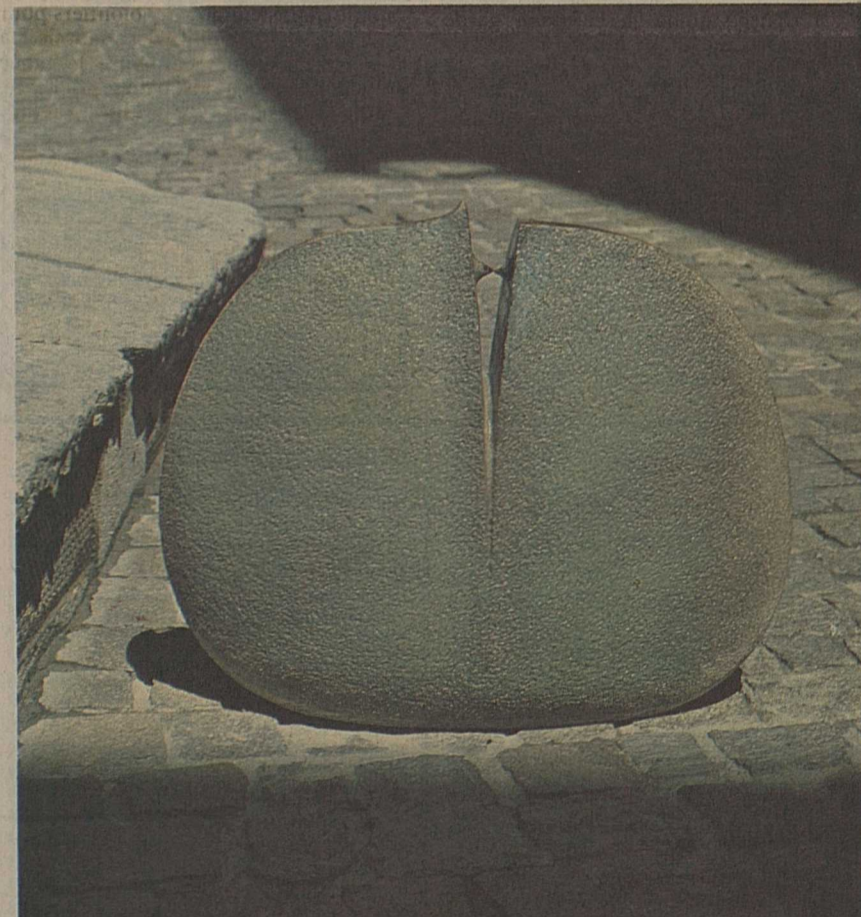
Nouvelles séduisantes

Voir également page 19

JACQUES PUTALLAZ

Céramique et liberté

Une pièce dont la conception est chère à l'artiste.



Ruelle de la Cathédrale: l'atelier, «L'entrée des Artistes».

SION. - Un homme épris de liberté, presque sauvage lorsqu'on touche de trop près, en non initié, l'art pour lequel il vit et qu'il défend avec passion: la céramique.

Après l'Ecole de céramique à Chavannes-Renens, il façonne déjà sa carrière de céramiste dans plusieurs entreprises industrielles de France, d'Italie et de Belgique.

La Belgique lui révèle être le pays de la céramique, par excellence. «L'exposition de pièces à l'église des Jésuites à Sion, lors de la quinzaine belge, m'a confirmé dans mes recherches et dans l'espoir de voir les gens comprendre une autre forme d'art céramique que la simple confection d'objets utilitaires».

Jacques Putallaz n'est pas un vendeur de services à café en terre cuite ou un faiseur de pots de fleurs...

Son entité d'artiste le guide à travers recherches de forme, conception d'objets uniques issus de sa main, de ses sens en perpétuelle alerte. Les sculptures de bas-reliefs voisinent, certes, avec des vases à fleurs dans sa boutique, ruelle de la Cathédrale, mais Putallaz n'aime pas qu'on confonde l'art et le pratique... Le Japon est sur son chemin, et il exposera à Lausanne, très prochainement, les pièces qui lui tiennent à cœur.

Une visite à son atelier vous convaincra qu'il a mieux à faire que de copier telle ou telle pièce ou de lancer le service à eau rustique mode sur le marché, pourtant très propice à ce genre d'article.

L'art se comprend et ne se vend pas... telle est l'impression que nous laisse Jacques Putallaz.

Nous avons rencontré un «potier» libre qui se sent vivre et qui défend sa conception de l'art... sans mécène. D. K.

Des collectes, deux loteries, des dons personnels ont permis de construire l'église de la Sainte-Trinité à Sion



SION. - L'église de la Sainte-Trinité - appelée aussi église du Collège et église des Jésuites - a été cédée à la bourgeoisie de Sion, selon acte du 29 juillet 1756, par Pierre-Valentin de Riedmatten, banneret de Conches. Le sanctuaire souffrit des injures du temps, en particulier de l'incendie de 1788. Dès 1806, on travailla à reconstruire cette église, selon les plans de l'architecte Joseph Andenmatten de Saas. Des collectes, deux loteries, des dons des confréries du Saint-Sacrement et de différentes corporations, permirent d'achever le gros œuvre en 1815.

C'est une construction de style Renaissance, qui paraît harmonieuse dans ses lignes, que domine une coupole d'une belle envolée.

Des toiles du peintre italien Della Rosa rappellent l'assomption de la Sainte Vierge Marie et la glorification des saints. Sous la voûte, des médaillons peints par le père Broccard, d'Ardon, représentent la Foi, l'Espérance et la Charité.

Le clocher, construit en 1835 suivant les plans établis par le père Elaerts, fait penser à un campanile oriental.

Vers 1860, Sion confia - avec quelques cours du gymnase - les classes primaires et l'église de la Sainte-Trinité aux frères de Marie, qui la conservèrent jusqu'en 1933. A cette date, les autorités cédèrent les locaux à la congrégation des sœurs de la Charité de Sainte-Marthe; et depuis quelques années de nombreux concerts et expositions ont lieu dans ce sanctuaire, magnifiquement rénové.

PHOTOS



UNION CHORALE DU CENTRE

Bon départ pour le festival 1978

VEYSONNAZ. - La Cité-Jeunesse de Veysonnaz accueillait dimanche les chanteurs de l'Union chorale du Centre sous la présidence de M. Joseph Roux, président cantonal.

Le chœur d'hommes La Sainte-Cécile, de Veysonnaz, ouvrait les débats et souhaitait la bienvenue en chantant quelques airs «de chez nous».

L'ordre du jour rappela que tous s'étaient réunis pour travailler et mettre en commun problèmes, solutions et projet. Un projet important que celui de la préparation du festival régional qui incombe, selon le tournoi de cette année, au chœur La Sainte-Cécile, de Veysonnaz. Le président de la commune, M. David Praz, souligna que tout serait mis en œuvre pour que cette manifestation ait l'éclat qu'elle mérite.

Un comité d'organisation a été mis sur pied, présidé par M. Henri Fournier, professeur. De nombreuses vedettes de la chanson animeront les soirées où un bal est prévu.

La date du dimanche 7 mai est donc à retenir!

Le président cantonal mit également

l'accent sur l'importance qu'il faut donner aux chœurs d'enfants, car la relève doit être assurée. Les chœurs d'adultes doivent vouer tous leurs soins pour former les gosses dans l'amour du chant. La chorale a une place importante dans nos villes comme dans nos villages. Le président donna encore son mot d'ordre pour l'année qui vient: du travail, encore du travail, toujours du travail. Gageons que ce souhait soit bien compris par tous les membres et surtout par l'autorité civile qui peut et doit soutenir l'effort fourni par les chanteurs pour animer la vie de la communauté.

L'ordre du jour ne provoqua aucune discussion tant pour les comptes que pour le protocole. On nota encore que l'organisation du festival 1979 incombait au chœur mixte Sainte-Marie-Madeleine de Vétroz.

Veysonnaz, qui se prépare à accueillir les passionnés du ski cet hiver, sera aussi la capitale des chanteurs, au mois de mai prochain, pour le festival régional qui promet d'être très réussi si l'on en juge par l'ardeur et l'enthousiasme du président et des organisateurs. D.K.

GASTRONOMIE

Café-restaurant Méridien

Châteauneuf-Conthey
Tél. 027/36 22 50

Son menu du jour
Sa carte et ses spécialités
Salle pour sociétés (40 pers.)
Ouvert tous les jours sauf le lundi

Se recommande:
fam. Eddy Roh-Germanier



Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Allet, jusqu'au 17, tél. 55 14 04, vendredi 18, Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Aide familiale. - Tél. 57 11 71. Responsable: Mlle Michelle Fasnacht.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.
Château de Villa. - Exposition Luc Lathion, ouvert tous les jours, sauf le lundi de 15 à 19 heures.
Bibliothèque Astec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Lundi 14 et mardi 15, Buchs, tél. 22 10 30. Mercredi 16 et jeudi 17, Duc, tél. 22 18 64. Vendredi 18, Gindre, tél. 22 58 08. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures. Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58. M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage des Nations, jour et nuit, téléphone 22 98 98.
Service de dépannage du 0,8% - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Service social de la commune de Sion, Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation des nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Solns à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare, 21, 3^e étage.
Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Château-Neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Centre d'accueil Croix-d'Or. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.
Consommateurs-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilluc (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.
Galerie Grande-Fontaine. - Les huiles de Jean Roll et les sanguines de Zaigue. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30, sauf le dimanche et le lundi.
Patinoire. - 8 h.-11 h. 45 et 14 h.-16 h. 30, public et écoles; 20 h., match coupe valaisanne Sion - Sierre.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. - Appeler le numéro 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. - Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. - Carrosserie Germano, téléphone 2 25 40.
AA, Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.
Service d'aides familiales. - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M^{me} Gratzl, bâtiment Pré-Ville, téléphone 2 29 88, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.

D' CLAUDETTE



Vernayaz. - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 8 16 13 ou 8 13 88.
Groupe AA « Octodure ». - Bâtiment de la Granelle, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.
Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h. 30, Novices HCM; 19 h., HCM; 20 h. 30, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.
Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.
Ambulance. - Tél. 4 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
COLLOMBEY-MURAZ. - Groupe scout. Chaque premier vendredi du mois, ramassage de papiers à Collombey-Muraz.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 6 21 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Marty, tél. 3 15 18.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambringer, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÛCHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.



AUJOURD'HUI madame

Un menu
Salade niçoise
Langue de veau
Pommes vapeur
Compote de pommes meringuée

Le laisser-aller laisse tout aller même le cœur. (Louise de Vilmorin)

Le plat du jour

Compote de pommes meringuée
Pour six personnes, 1,500 kg de pommes reinettes ou Golden, 150 g de sucre, vanille et cannelle.
Meringue: deux œufs, 100 g de sucre, vanille en poudre, 10 g de beurre.
Epluchez et coupez les pommes en lamelles, faites-les cuire avec le sucre, une pincée de vanille, et de cannelle en poudre. Laissez cuire trente minutes. Beurrez un plat allant au four, répartissez la compote. Battez les blancs en neige ferme en incorporant le sucre peu à peu. Recouvrez la compote et faites dorer.

Conseil culinaire

Pour accompagner la langue de veau pochée, préparez une bonne vinaigrette avec de l'huile, de la moutarde, du vinaigre, du persil et de la ciboulette hachés très fin, carottes et céleri cuits, tomates et œufs durs coupés en petits cubes. Vous pourrez très facilement servir le reste avec des artichauts par exemple.

Diététique

La langue
Une fois de temps en temps. 100 g = 163 calories.
La langue est une viande de bonne qualité, mais relativement peu nourrissante. Les langues d'agneau et de mouton sont les meilleures.
Déconseillée: comme elle est assez riche en purines (moins toutefois que les autres abats), les goutteux, les lithiasiques et les arthritiques ne doivent pas en abuser.

Votre maison

Les différentes utilisations de la feuille d'aluminium ménager
Parmi toutes les petites choses que le progrès nous apporte, et qui rendent la vie de chaque jour plus facile (quand on sait comment s'en servir), nous retenons la feuille d'aluminium

ménager. Elle rend, en effet, de multiples services, et cela à chaque instant, quand il s'agit de conserver frais et propres un grand nombre d'aliments.

Les fromages bien enveloppés dans cette feuille peuvent rester frais pendant plusieurs jours. Le saucisson ainsi enveloppé ne séchera plus. Si vous protégez de cette manière un œuf féfé, vous pourrez le faire cuire à la coque sans qu'il se casse. Les croissants rassis retrouveront leur fraîcheur mis dans une feuille d'aluminium et passés au four. Dès qu'elles sortent du four, placez vos viandes rôties: bœuf, veau, porc, pendant cinq à dix minutes dans une feuille d'aluminium; elles seront plus tendres et plus savoureuses. Pour conserver frais et tendre un reste de viande froide, entourez-le d'aluminium.

Autres emplois:
Enveloppez vos couverts d'argent dans cette feuille; ils ne noirciront plus. Faites de même avec les bijoux en argent. Pour garder votre four toujours propre, garnissez-le tout autour avec une feuille d'aluminium. Quand vous préparez un pique-nique, enveloppez vos plats dans ces feuilles «magiques», ils resteront intacts, malgré la chaleur ou la durée du trajet. Ce papier peut aussi conserver fraîche, pendant plusieurs jours, la pâte à pâtisserie. Pour ne pas laisser grignoter les fruits de votre jardin par les oiseaux, découpez des bandes de papier d'aluminium et accrochez-les dans les arbres; le soleil s'y reflétant éloignera les oiseaux à coup sûr.



La tendance sur les marchés européens

PARIS: ferme. Dans un volume d'activités moyen, tous les secteurs se sont généralement orientés à la hausse.
FRANCFORT: irrégulière. Dans un marché calme et hésitant, les moins-values l'ont emporté au fil des compartiments.
AMSTERDAM: irrégulière. Après une ouverture ferme, tous les secteurs se sont repliés, à l'exception de quelques valeurs industrielles et des assurances.

BRUXELLES: en baisse. Seuls Vieille-Montagne, Union minière et Arbed ont fait preuve d'une bonne disposition.
MILAN: bien orientée. En dépit d'un avenir politique et économique incertain, de nombreuses valeurs se sont orientées à la hausse.
LONDRES: se replie. Dans un marché irrégulier, de nombreuses vedettes industrielles ont cédé quelques pence après la mi-séance.

Après un bon début dans le département des hors-bourse, on pouvait s'attendre à une évolution favorable de la tendance dans le marché officiel. Malheureusement, ce ne fut pas le cas; en cours de séance, le marché est devenu nerveux et certains titres, parmi lesquels nous trouvons la Crédit Suisse porteur, les Ciba-Geigy et les Alusuisse, ont subi des dégagements. Malgré ce climat irrégulier, les cours n'enregistrent pas de grandes variations. Il convient, cependant, de mentionner des titres qui se sont montrés résistants aujourd'hui, à savoir les Swissair, les bancaires, à l'exception, bien sûr, de la CS porteur et quelques financières et assurances. Dans la partie étrangère de la cote, les certificats américains ont été traités à la parité de 2 fr. 21 pour un dollar, alors que l'on pouvait s'attendre à un meilleur résultat, à la suite de la bonne disposition affichée à New York vendredi par Wall Street. Le reste de la cote a évolué irrégulièrement.

BOURSE DE ZURICH

Table with 4 columns: Country/Company, 11.11.77, 14.11.77, and another column. Lists various companies like Suisse, Brigue-Viège-Zermatt, Gonergratbahn, etc.

USA et Canada

Table with 4 columns: Company, 11.11.77, 14.11.77, and another column. Lists companies like Alcan Alumin., Amax, Beatrice Foods, etc.

Fonds de placement (hors cote)

Table with 4 columns: Fund Name, Demande, Offre, and another column. Lists funds like America Valor, Anfos 1, Anfos 2, etc.

Bourse de New York

Table with 4 columns: Company, 11.11.77, 14.11.77, and another column. Lists companies like American Brands, American Cyanam, etc.

Tendance: très faible
Volume: 23 220 000

Table with 4 columns: Company, 845.89, 838.04, 112.46, 112.04, 215.96, 215.62. Lists companies like Dow Jones, Industr., Serv. pub., etc.

CHANGE - BILLETS

Table with 4 columns: Country, 44.50, 46.50, 3.95, 4.15, 2.17, 2.27, 6.10, 6.35, 90, 92, 24.50, 26.50, 97.25, 99.25, 13.65, 13.90, 2.50, 2.75, 5.25, 6.25, 1.94, 2.04.

PRIX DE L'OR

Table with 4 columns: Item, 11900, 12050, 1190, 1225, 100, 110, 110, 120, 105, 115, 540, 565.

Bourses européennes

Table with 4 columns: Company, 11.11.77, 14.11.77, and another column. Lists companies like Air Liquide, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

Les cours des bourses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.



CINEMAS

SIERRE	Bourg Tél. 027 55 01 18
Ce soir à 20 h. 30 - Dernière séance Jerry Lewis et Dean Martin dans LE PITRE AU PENSIONNAT A mourir de rire !	
SIERRE	Casino Tél. 027 55 14 60
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans LA CASTAGNE (Slap Shoot) de George Roy Hill (L'Arnaque)	
CRANS	Le Cristal Tél. 027 41 11 12
Ce soir à 21 heures CURÉ DE PÈRE EN FILS Festival du film érotico-marrant avec Lando Buzzanca, un fameux luron	
HAUTE-NENDAZ	Cinalpin
Soirée à 21 heures ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA Terence Hill, Bud Spencer toujours aussi dé- contractés	
SION	Arlequin Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans L'ILE DU DR MOREAU D'après le roman de H.G. Wells avec Burt Lancaster, Michael York	
SION	Capitole Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 - 7 ans LES TEMPS MODERNES Avec Charlie Chaplin	
SION	Lux Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans MADAME CLAUDE Avec Klaus Kinski, Françoise Fabian Un film de Just Jaeckin	
ARDON	Cinéma Tél. 027 86 12 59
Ce soir: RELACHE Du vendredi au dimanche LE FLAMBEUR	
FULLY	Michel
Aujourd'hui: RELACHE Jeudi 17 - 16 ans MON NOM EST TRINITA Vendredi 18 et samedi 19 - 16 ans IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST	

MARTIGNY	Corso Tél. 026 2 26 22
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 16 ans Un «western» mouvementé, très drôle ! MON NOM EST TRINITA Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 16 ans Un «policier» avec Charles Bronson MONSIEUR ST-IVES	
MARTIGNY	Etoile Tél. 026 2 21 54
Ce soir mardi: RELACHE - Gala de danse Dès demain mercredi à 20 h. 30 - 18 ans Françoise Fabian dans un film de Just Jaeckin le réalisateur d'«Emmanuelle» MADAME CLAUDE	
ST-MAURICE	Zoom Tél. 025 3 76 86
Ce soir mardi à 20 h. 30 - 18 ans Film d'art et d'essai FELLINI - SATYRICON La «Dolce Vita» de la Rome antique	
MONTHEY	Monthéolo Tél. 025 4 22 60
Dernier soir à 20 h. 30 - 14 ans La super-production de l'année ! UN PONT TROP LOIN Robert Redford, Sean Connery, Gene Hack- man, etc. Demain à 14 h. 30 - Spécial enfants - 7 ans LES CHEFS-D'ŒUVRES DE WALT DISNEY	
MONTHEY	Plaza Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans Cinéma d'art et de culture FELLINI raconte ROMA Un tout grand classique du cinéma Dès demain soir à 20 h. 30 - 16 ans LA DENTELLIÈRE	
BEX	Rex
Dernier soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus LACHEZ LES CHIENNES Strictement pour adultes	

LOTERIE A NUMEROS

Gagnants	Francs
10 avec 5 N ^o + le N ^o compl.	48 179.30
145 avec 5 N ^o	3322.70
6926 avec 4 N ^o	69.55
103533 avec 3 N ^o	4.00

Le maximum de 6 points n'a pas été atteint.

8^e SALON DES ANTIQUAIRES LAUSANNE

Hommage à Auberjonois

Heures d'ouverture: Chaque jour 14.30-22.00 h.
Samedis et dimanches 10.00-22.00 h.
Prix d'entrée: 10-19 h.: Fr. 5 - Dès 19 h.: Fr. 3.-

PALAIS DE BEAULIEU

10-20 NOV. 1977

TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

(tv) Suisse romande

14.50 Point de mire
15.00 TV-Contacts
Présentation Georges Hardy
15.00 Lucienne Boyer à l'Olympia
La dame en bleu (reprise du 6.8.77)
15.50 Léo Andenmatten, peintre.
(Reprise de «Portrait d'artiste» du 20.9.73)
16.15 Riez un peu Ancien burlesque américain
16.20 Apollo XI ou le premier homme sur la lune Avec les documents enregistrés le 20.7.69
16.45 The Mighty Clouds of Joy au festival de jazz de Montreux (reprise du 1.3.77)
17.10 Riez un peu Ancien burlesque américain

17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
Une émission du Service jeunesse Basile et Pécora
La main à la pâte Antivol, l'oiseau au sol
Une chanson avec Henri Dès

18.05 Courrier romand
Une émission du service des actualités, présentée par Claude Evelyne et Pierre Verdan

18.30 Musti
18.40 Système D
Le jeu des incollables

19.00 Un jour, une heure
1^{re} partie

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2^e partie

20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables. Avec la participation de Jacques Bergier

20.20 Spécial cinéma: Sophia Loren
20.20 Gros plan sur Sophia Loren
20.55 Arabesque. Un film de Stanley Donen, avec Sophia Loren et Gregory Peck
22.35 Résultat du concours «Spécial cinéma» et nouvelles questions
22.50 Premières visions
23.15 Cannes Story
3^e épisode: «Les trompettes du Festival»

23.25 Téléjournal

(tv) Suisse alémanique

9.10 Télévision scolaire
La fabrication des biens: 1. La chaussure (Reprise à 9.50)

10.30-11.35 Télévision scolaire
Humaniser le travail. (Reprise à 11.10)

15.00-16.40 Da capo
Programme pour les personnes âgées.

17.00 Pour les petits
La maison où l'on joue: le vêtement.

17.30-17.45 Télévision scolaire
La fabrication des biens: 2. Le lait (Avant-première pour le corps enseignant)

18.00 Carrousel
Musique et information

18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Paradis des animaux
Faune sous-marine. Série de Otto von Frisch

19.35 Point chaud
Les programmes

20.00 Téléjournal
20.20 CH magazine
Analyses et commentaires

21.10 Colombo
Ecrire pour vivre. Série policière avec P. Falk

22.20 Téléjournal
22.35-23.40 Le temps de vivre (3)
Histoire de la chanson française. Avec Hélène Martin, Gilbert Bécaud, Charles Aznavour, Gérard Lenorman, Serge Gainsbourg, Jane Birkin.

(tv) Suisse italienne

9.00-9.30 Télévision scolaire
Les grandes symphonies: Symphonie N° 2, R. Schumann

10.00-10.30 Télévision scolaire
(Reprise)

18.00 Téléjournal
18.05 Pour les jeunes
Heure G: le peuple des quatre vents; documentaire réalisé par des jeunes Lapons des rives du Tana. Jazzman Corner: Bunnie Foy et Sonny Taylor

12.30 Le Journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 Rétro 33-45-78
par Robert Burnier

14.05 Des ronds dans l'eau
par Pierre Grandjean

16.05 Feuilleton
Le jeu des grands ensembles (22)

16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert

17.05 En questions
par Jacques Bofford

18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le Journal du soir
par Francis Boder et Albert Zbinden

19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon

20.05 Aux avant-scènes radiophoniques
Le prix d'Hector Quintero
Musique originale de Willy Rochat (Nouvelle diffusion)

22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
...ou comment faire le monde en bavardant le soir, chez soi, par Janry Varnel
Avec des informations sportives

23.05 Blues in the night
par Madeleine Caboche

(tv) Antenne 2

13.05 CNDP
A propos...

13.35 Magazine régional
13.50 Valérie (17)
Feuilleton de Jean Gérard et Jean-Louis Roncoroni
Avec: Sylvie Milhaud; Valérie

14.03 Aujourd'hui madame
Qu'en pensez-vous?
L'actualité avec Robert Escarpit; l'auteur de «Vivre à gauche»

15.05 Le justicier
6. L'emprise de la peur
Avec: Ken Howard; Dave Barrett

15.52 Aujourd'hui magazine
Objectif sur: les jeux de société. Invités: Jean-Marie Lhôte, Georgette Anys, M. Borvc, etc.

17.55 Fenêtre sur...
Les livres et l'histoire

18.25 Dorothee et ses amis
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Ouvrez l'œil!
20.00 Journal de l'A2
Les dossiers de l'écran
20.35 Plus dur qu'on le pense
5^e épisode du «Monde en guerre». Débat: 1944, la campagne d'Italie

23.30 Journal de l'A2

(tv) France 3

Toutes les émissions en couleurs

18.45 FR3 jeunesse
Touché la tortue: Dum-Dum. La cuisine voyageuse: l'omelette corse

19.05 La télévision régionale
Caractères

19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
L'Eglise orthodoxe

19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
à Orange

20.30 Le souffle de la violence
Un film de Rudolph Mate
Avec: Glenn Ford, Barbara Stanwyck, Edward G. Robinson, Diane Foster, etc.

22.00 FR3 actualités

RADIO ROMANDE I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55.

6.00 Le Journal du matin
Musique variée et informations générales, présentation: de 6.00 à 7.00: Robert Burnier; de 7.00 à 9.00: Jacques Donzel

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière
8.25 Memento des spectacles et des concerts

8.40 Microscope
La séquence du consommateur

9.05 La puce à l'oreille
Musique, évason, contact, service, avec l'équipe du matin.
Animation: Jacques Zanetta

10.05 Quel temps fait-il à Paris
par Antoine Livio

12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion De A jusqu'à Z

12.15 Mardil les gars!
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz

RADIO ROMANDE II

7.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
Z. Kodaly, F. Liszt, G. Carissimi, F. Mendelssohn, L. de Caix, F. Poulenc.

9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Cours d'italien avec Vera Florence

9.20 Domaine Italien
par Nicola Franzoni

9.30 La Suisse et l'éducation
Un magazine de Jacques Zanetta

10.00 L'école des parents vous propose...
L'enfant «pas comme les autres» mentalement

10.30 Initiation musicale
Aspects du rythme dans le jazz, (1)

11.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse romande
L. Boccherini, F. Danzi, L. van Beethoven

12.00 Midi-musique
A. Scarlatti, F. Busoni, G. Bottesini, G. Pettrassi, N. de Grigny, B. Martinù

14.00 Informations
14.05 2 à 4 sur la 2
Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec:
A vues humaines
Présentation: Jean-Claude Gigon

16.00 Suisse-musique
Production: Radio suisse italienne
W.-A. Mozart, M. Seiber

17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter

17.30 Anthologie du jazz
par Demètre Ioakimidis - Kenny Dorham

18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Jean-François Acker

19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera
par Jacques Bofford

19.30 Novitads
Informations en romanche

19.40 Nouveautés du jazz
par Raymond Colbert

20.00 Informations
20.05 Musique... au pluriel
Les chemins de l'opéra The Indian Queen (La reine des Indes)
Texte de John Dryden et Robert Howard. Musique d'Henry Purcell.
Actes I et V

20.30 Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
F. Canova, W.-A. Mozart, D. Chostakovitch

22.00 Musique au futur
K. Goeyvaerts, L. Nono

22.30 Chrono-rhythmes
Avec Jo Jones, Harry Edison, Roy Eldridge, Vic Dickenson, Eddie Davis, Pine-top Perkins, Luther Johnson jr.

23.00 Informations

21 21 11

météo

Sortez votre écharpe de laine...

Nord des Alpes et régions alpines: temps en général très nuageux, précipitations intermittentes, pluie passagèrement jusque vers 2000 mètres. Température comprise entre 6 et 11 degrés. Fort vent d'ouest.

Evolution pour mercredi et jeudi: au nord, temps instable, précipitations intermittentes, neige à nouveau jusqu'en plaine.

A Sion hier à 13 heures: couvert, neige, 1 degré. Ailleurs en Suisse: 1 degré et neige à Berne et Genève, 2 degrés et neige à Zurich, 4 degrés et pluie à Bâle-Mulhouse, 10 degrés et couvert à Locarno.

1266 © COSMOPRESS, GENÈVE

Oui, pour des raisons diverses d'ailleurs. Notre argent, vite!

L'agence «UNA» enquête

...ou je me jette par la fenêtre!

Il en est capable!

Laissez-moi tranquille...

Rip Kirby

HOORRAH! LA COMBINAISON QUE THEDA M'A DONNÉE ÉTAIT BONNE! À PRÉSENT, IL S'AGIT DE REPRENDRE LA CONFESION EXTORQUÉE À TED PAR M. AULT!

...ET VOILÀ! AULT N'AURA PLUS AUCUNE PRISE SUR THEDA! ELLE EST LIBRE, DÉSORMAIS!

distribe par opera mundi

A.2732

Rapport de la commission des finances sur le projet de budget 1978

La Commission des finances est composée de la manière suivante: Charly Darbellay, président; Jean Philipoz, vice-président; Alphonse Imhasly, rapporteur de langue allemande; Edouard Delalay, rapporteur de langue française; Pierre-André Bornet; Maurice Copt; Herbert Dirren; Joseph Kuonen; William Loretan; Hermann Pellegrini; Francis Pont; Justin Roux et Joseph Zumtaugwald.

Nous avons examiné le projet de budget de 1978 et vous remettons ci-après notre rapport.

Les malversations dans certains services de l'administration cantonale doivent, au préalable, nous inciter à émettre quelques considérations sur le contrôle de l'administration. La Commission des finances s'est intéressée d'ailleurs, à plusieurs reprises, au problème du contrôle interne.

Généralités

Le système de contrôle d'une administration publique doit toucher essentiellement aux domaines suivants:

- contrôle de l'universalité des recettes (totalité des recettes);
- vérifications au niveau des dépenses:
 - pièces justificatives et comptabilisation;
 - justification économique;
 - justification juridique;
 - opportunité de politique économique;
 - degré d'urgence;
 - conformité conjoncturelle et en rapport avec la croissance.

Contrôle parlementaire et contrôle interne

Le Parlement et le service interne de contrôle doivent se préoccuper des domaines cités ci-dessus en plus de la fonction de contrôle exercée par le Gouvernement.

Le service interne de contrôle, chez nous l'Inspection cantonale des finances, doit exercer d'autre part principalement son action au niveau du contrôle formel des livres et de la justification du bilan. Des sondages doivent être entrepris dans tous les services de l'Etat de telle manière que par la loi des probabilités, la conviction puisse être acquise que les dépenses sont justifiées.

Les expertises, comme celles qui sont ordonnées actuellement dans le cadre des malversations, doivent être exécutées selon d'autres techniques. De cas en cas, on considère s'il est opportun de mandater des experts extérieurs à l'Etat.

La question de la position du contrôle interne dans le cadre de l'organisation générale est très importante. Elle devrait être réglée de manière que soit garantie une coordination optimale dans les tâches de contrôle qui échoient au Gouvernement et au Parlement.

Le Parlement, pour sa part, doit se doter pour certaines tâches particulières d'organes de contrôle qui puissent travailler avec efficacité. Cette question mérite un examen approfondi.

Etendue du contrôle

Le système de contrôle des collectivités publiques ne doit pas se cantonner à l'administration centrale. Il doit être étendu à toutes les institutions de l'Etat ainsi qu'aux entreprises et organisations qui reçoivent des contributions ou des subventions importantes.

Système de contrôle et organisation

Un système de contrôle ne peut se montrer efficace que s'il est introduit dans un concept clair d'organisation. Un élément important est constitué par une nette division des fonctions et du travail dans les services de telle façon qu'un employé ne puisse pas, à lui seul, suivre une affaire à tous les degrés de décision, de l'exécution au contrôle. Le problème de la représentation (remplacement d'un chef de service par exemple) n'est pas moins important et doit trouver une solution claire.

Département des finances - Département militaire

Les Départements des finances et militaire comptent les recettes et dépenses suivantes:

	Compte 1976	Budget 1977	Budget 1978	Ecart 1977-1978 en %
Recettes	427'635'100	463'973'800	444'122'000	- 4,3
Dépenses	124'820'700	164'629'800	144'801'900	- 12,0
	302'814'400	299'344'000	299'320'100	

Inspection des finances

Les récentes affaires dans lesquelles sont impliqués différents services de l'Etat renforcent encore la volonté souvent exprimée par la Commission des finances d'améliorer le rôle de l'Inspection des finances.

La Commission des finances prend acte avec satisfaction de la possibilité offerte à l'avenir de travailler en étroite collaboration avec ce service.

Terrains de Martigny

La Commission des finances a entendu la commission d'enquête désignée dans le cadre de l'affaire des terrains de Martigny. A cette entrevue étaient également présents MM. Franz Steiner et Hans Wyer, conseillers d'Etat, ainsi que M. Magnin, chef du Service des ponts et chaussées.

Dans son rapport du 2 février 1977, la commission d'enquête administrative constate que la forme juridique prescrite n'est pas respectée, que l'aspect fiscal a été traité de façon à éviter l'application de la nouvelle loi et que le prix lui paraît trop élevé.

Après un large examen des conclusions de cette commission d'enquête administrative et des aspects principaux de ce problème, la Commission des finances est arrivée à la conviction que

1. la forme juridique prescrite lors de transactions effectuées par l'Etat doit être respectée soit par adoption de la forme authentique, soit par une procédure d'expropriation formellement inattaquable,
2. dans le cas particulier des terrains de Martigny, la transaction doit être soumise à la loi des finances du 10 mars 1976 en ce qui concerne l'impôt sur les gains immobiliers,
3. le choix d'une nouvelle variante de route ne doit pas déboucher sur un projet globalement plus coûteux.

La Commission des finances reste en contact avec le Gouvernement au sujet de cette question.

Administration des contributions

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1977 de la nouvelle loi des finances rend difficile l'appréciation du produit de la recette fiscale. Une comparaison des recettes avec celles des exercices antérieurs influencés par l'ancienne loi est aussi aléatoire.

Les prévisions de recettes du budget de 1978 ne s'écartent guère de celles du budget de 1977. Or, sur la base des renseignements actuellement en possession du Service des contributions (taxation de 48 000 salariés,

agriculteurs et non domiciliés sur 136 000 contribuables) l'impôt sur le revenu des personnes physiques accuse une diminution de 0,73% par rapport au compte 1976, tandis que l'IDN progresse de 26,5%. L'impôt sur la fortune des personnes physiques progresse de 9,2%. Quant au produit de l'impôt sur les gains immobiliers, le calcul de l'indice a pour effet un rendement moindre que celui prévu. Les terrains achetés en période de haute conjoncture bénéficient de ce mode de calcul alors que les terrains agricoles sont généralement défavorisés.

Le refus par le peuple du nouveau régime financier fédéral entraîne certaines réductions de recettes pour le canton. Ainsi la part à l'IDN tombe de 30 à 25,5% d'où une diminution de 2,5 millions au budget de 1978.

Contentieux et secrétariat de la commission de recours

La commission de préavis concernant les taxes cadastrales est assurée par ce service. Dans le Haut-Valais, la mise en place des nouvelles taxes cadastrales est terminée. Il y a en tout et pour tout 25 recours dont 4 à Zermatt. Dans le Bas-Valais, la procédure n'est pas encore terminée et l'on s'attend à une centaine de recours.

Office du personnel

Les dépenses nettes pour le personnel sont prévues pour une somme de 202,4 millions de francs, ce qui représente par rapport au budget de 1977 une augmentation de 200 000 francs. La progression du personnel selon organigramme (+ 8%), du personnel enseignant (+ 52 1/2 classes et la création de 35 postes pour de nouvelles tâches sont comprises. L'indexation est estimée à 3%. La stabilisation des dépenses pour le personnel est réelle bien qu'il soit nécessaire de rappeler que la faible augmentation de l'indice des prix a rendu la prévision pour le budget de 1977 trop élevée.

L'augmentation du personnel fixée à 9 unités par an touche uniquement les postes qu'on crée à titre organique. La Commission des finances souhaite que les prochaines lignes directrices dépassent le cadre de l'organigramme et limitent le personnel de l'Etat sur le plan global. Pour l'année 1978, les nouveaux postes créés s'élèvent au total à 96. L'analyse générale des fonctions est en cours. On possède une description de chacune des 500 fonctions-types. Le système de qualification est prêt, en main du Conseil d'Etat.

Département de l'intérieur - Département de l'économie publique

Ces départements enregistrent les recettes et les dépenses suivantes:

	Compte 1976	Budget 1977	Budget 1978	Ecart en % 1977/1978
Dépenses	80'175'500	83'101'600	81'761'800	- 1,6%
Recettes	50'497'700	52'925'800	56'124'600	+ 6,0%
	29'175'500	30'175'800	25'637'200	

Domaines agricoles

Cave du Grand-Brûlé

Les dépenses pour la cave du Grand-Brûlé atteignent, avec les montants au budget de 1978, 1 579 000 francs. Le devis de construction était de 1 339 000 francs de sorte qu'un dépassement de 240 000 francs est à enregistrer.

Châteauneuf

Pour 1978, une nouvelle étape de l'aménagement des dortoirs est prévue. L'achèvement de ce travail est urgent, car l'état actuel des locaux est mauvais et le nombre d'élèves croît d'année en année.

Les Mangettes

En comparaison avec Châteauneuf, le résultat brut de ce domaine est nettement plus faible. Il n'y a pas de culture intensive. Il est prévu de labourer 15 ha en 1978. Le domaine convient aussi à l'élevage du bétail lié à la formation pratique des élèves de l'école d'agriculture.

	Canton	Confédération
Construction de routes et de chemins	1'800'000	1'900'000
Améliorations foncières	1'300'000	1'400'000
Remaniements parcellaires	2'000'000	2'300'000
Irrigation	1'400'000	1'400'000
Adduction d'eau potable	1'400'000	1'400'000
TOTAL	7'900'000	8'400'000

Une forte diminution peut être constatée en matière d'améliorations foncières par rapport au budget de 1977. Une des raisons est à rechercher dans les effets de la nouvelle loi des finances dont l'incertitude quant au développement des recettes gêne

Stations agricoles

Production laitière et économie alpestre

La centrale laitière de Conches est terminée et a pu être mise en exploitation en automne 1977. L'association groupe actuellement 13 sociétés de laiterie locales. L'exploitation porte dans la phase actuelle sur 2500 l de lait par jour, soit environ 260 kg de fromage.

Machines

Il est prévu pour l'achat de machines agricoles 300 000 francs. La diminution par rapport au budget de 1977 provient d'une part de la suppression de l'aide de la Confédération et d'autre part de la demande en baisse.

Améliorations foncières

La récapitulation ci-après des subventions fédérales et cantonales doit permettre une meilleure compréhension du budget.

	1976	1977	1978
Contributions de la Confédération			
Crédits d'investissement	5'711'000	2'848'000	1'653'800
Prêts d'exploitation	300'000	-	-
	6'011'000	2'848'000	1'653'800

les communes dans leurs prévisions d'investissement.

Crédit agricole

Ce service fut très touché par les mesures d'économie de la Confédération. Le tableau ci-après en donne la preuve.

	1976	1977	1978
Contributions de la Confédération			
Crédits d'investissement	5'711'000	2'848'000	1'653'800
Prêts d'exploitation	300'000	-	-
	6'011'000	2'848'000	1'653'800

Economie montagnarde

La planification générale dans le Haut-Valais est acceptée par la Confédération et par le canton. Dans le Bas-Valais, elle est en phase d'exécution; pour la région de Monthey, les tractations avec le canton de Vaud suivent leur cours.

Entre 1976 et 1982, le canton du Valais recevra de la Confédération 60 millions de francs. Le fonds cantonal se monte à 25 millions. Le montant de 9 millions prévu au budget de 1978 est destiné exclusivement au Haut-Valais.

Département de l'instruction publique - Département des affaires sociales

Les recettes et les dépenses de ces départements se résument ainsi:

	Compte 1976	Budget 1977	Budget 1978	Ecart % 1977-78
Dépenses	203'906'000	221'747'300	221'841'500	+ 0,1%
Recettes	54'581'000	62'365'500	62'913'300	+ 0,9%
	149'325'000	159'381'800	158'928'200	

Généralités

Tous les services contrôlés ne possèdent pas le même système de paiement. Les ser-

vices de l'enseignement primaire et du cycle d'orientation acheminent leurs ordres de paiement par le service administratif, alors que le service de la formation profession-

Département de justice et police - Département de la santé publique

Ces départements présentent les recettes et les dépenses qui suivent:

	Compte 1976	Budget 1977	Budget 1978	Ecart % 1977-78
Dépenses	108'427'000	108'262'000	111'012'200	+ 2,5%
Recettes	54'987'500	51'311'900	54'951'000	+ 7,1%
	53'439'500	56'950'100	56'061'200	

Le nouveau budget est conçu sous le signe de la restructuration du département et de la volonté de stabilisation du Conseil d'Etat.

Police des étrangers

Une tendance à l'augmentation du nombre des travailleurs étrangers a été constatée. Les dépenses budgétées correspondent à un service groupant 16 employés.

Exécution des peines

Le centre de rééducation de Pramont doit, une fois terminé, offrir la place à 80 jeunes. Les locaux communs sont conçus pour l'ensemble des constructions alors que dans la première étape, on pourra recevoir 40 personnes. Ces frais sont partagés à raison de 70% pour la Confédération et 30% pour les cantons concordataires. La Confédération prendra en charge la moitié des frais d'exploitation.

La commission des finances craint qu'un personnel trop important soit prévu pour cet établissement.

Corps de police

Le bâtiment de police de Martigny pourra être mis en service dans la deuxième quinzaine d'octobre 1977, à l'exception des locaux réservés au service médico-social régional.

La Commission des finances regrette que des services prévus initialement sous le même toit aient été séparés dès la première année et entraînent ainsi des frais supplémentaires de location.

Police du feu et protection civile

La commission a pris connaissance du rapport sur le centre de protection civile Torsa-Etat du Valais. Cette affaire n'est pas liquidée. La Commission des finances demande que les intérêts de l'Etat soient défendus avec rigueur. Elle suivra l'évolution de ce problème.

Contrôle des automobiles

L'introduction d'expertises et de contrôles complémentaires ont exigé un personnel

nelle exécutée lui-même les versements. Une uniformisation du système des paiements est à examiner.

Enseignement primaire

En 1978, il est prévu la création de 33 1/2 nouvelles classes primaires, d'ailleurs déjà ouvertes en automne 1977. La création de nouvelles classes a été généreuse pour tenir compte du personnel enseignant à disposition. Il nous a été garanti que pour l'année scolaire 1978-1979, aucune nouvelle classe ne serait nécessaire. La commission des finances demande que cet engagement soit respecté.

Nous constatons que pour les transports d'élèves, les frais sont élevés. La Commission des finances propose que les tarifs soient négociés avec les entreprises de transports concessionnaires (PTT-FO, etc.).

Aucune construction de maison d'école nouvelle n'est prévue. Par contre, quelques halles de gymnastique restent à réaliser.

Cycle d'orientation

Dix nouvelles classes du cycle d'orientation ont été créées et influencent le budget 1978. Cette croissance provient exclusivement du Bas-Valais. En compensation, le Haut-Valais connaît une stabilisation. Aucune ouverture de classe n'est envisagée à l'avenir. Dès les années 1983-1984, on peut compter sur une diminution très nette des besoins.

Dans les collèges, neuf classes au total ont été ouvertes. Les enseignants supplémentaires nécessaires sont tous Valaisans, à l'exception de ceux du collège de Brigue. Dans cet établissement, trois professeurs nouveaux sur quatre proviennent de l'extérieur du canton.

La convention réglant les conditions de location du collège des garçons de Saint-Maurice et de l'institut de jeunes filles Regina Pacis prévoit que l'Etat prend à sa charge l'intérêt de la moitié de la dette hypothécaire au taux bancaire usuel (environ 5 millions de francs). Comme actuellement, le taux payé par l'Etat est de 6%, une économie est possible par une adaptation aux conditions actuelles des emprunts hypothécaires.

L'écologie pour les élèves venant de l'extérieur du canton doit faire l'objet d'un examen et éventuellement d'une augmentation. Le collège de Saint-Maurice facture par exemple 3000 francs par an. Tous les autres cantons demandent des écolages entre 5000 et 7500 francs. Actuellement, les écolages dans les établissements cantonaux par contre sont de 500 et 800 francs pour les élèves dont les parents sont Valaisans, mais habitent hors canton et 1500 francs pour les autres élèves.

Formation professionnelle

Après la réorganisation des écoles primaires et du cycle d'orientation, l'intégration des élèves dans le processus économique doit faire l'objet d'une attention soutenue. La possibilité d'une formation plus simple sans certificat fédéral de capacité doit être stimulée pour les élèves en provenance des classes de développement et terminales.

Affaires sociales

La construction de homes pour personnes âgées a fait de grands progrès en Valais ces dernières années. La situation en ce qui concerne les possibilités d'accueil et l'hygiène peut être considérée comme bonne dès que seront terminés les foyers encore en construction. L'aspect régional doit avoir la priorité en cas de nouvelles constructions.

accru. Il s'agit d'exigences fédérales que le canton doit exécuter.

Service de la santé

Il faut constater, une fois de plus, que les soins dentaires scolaires ont été budgétés par 200 000 francs de plus que pour l'exercice précédent.

Le problème de la formation du personnel soignant et d'aides s'achoppe à des difficultés par manque d'enseignants.

Malévoz

Un manque de spécialistes se fait sentir. Le bâtiment «Torrent» doit absolument faire l'objet d'une rénovation.

Institut médico-pédagogique La Castalie

Une installation pour une meilleure et plus rapide régénération de l'eau des bains est nécessaire pour des raisons de protection de la santé.

Sion le 31 octobre 1977.

Le rapporteur de langue française: Edouard Delalay

La session d'automne du Grand Conseil valaisan

Vers une politique globale de l'énergie ?

Suite de la première page

originalité et surtout notre liberté dans un canton où les événements annoncent de profondes mutations. »

Le rôle de la commission extraordinaire

La fin du tour d'horizon présidentiel fut consacrée au rôle dévolu à la commission extraordinaire nommée par le Grand Conseil le 10 octobre.

« N'assimilons pas cette commission à une commission d'enquête ou à un simple groupe de travail. Ce serait ériger d'emblée ses compétences et son utilité. Tout au contraire, sa création comble une lacune ou un silence de nos lois et de nos règlements. Sans craindre de tomber dans l'hérésie juridique, on peut prétendre qu'elle redonne force et vitalité à des dispositions de la Constitution cantonale et du règlement du Grand Conseil jusqu'ici interprétés littéralement ou parfois mises en veilleuse. »

L'agitation spectaculaire et le travail sérieux

Le président Vogt a conclu son discours d'ouverture de la session par une envolée qui, d'une façon carrée, souligne la différence entre l'agitation, la démagogie, la recherche d'effets spectaculaires et le travail sérieux. La voici :

« Je voudrais ajouter pour

Autoroute Les signatures ont été déposées

Il n'a été fait aucun état, hier, au Grand Conseil du texte concernant la révision de la politique routière du gouvernement, notamment en ce qui concerne l'autoroute. Ce texte et les signatures qui l'appuient ont été déposés au secrétariat permanent du Grand Conseil à l'intention du bureau. Celui-ci va devoir se prononcer, pour préavis à la Haute Assemblée, sur la procédure de traitement de cette requête.

terminer que les grands changements ne sont point le fait de ceux qui cultivent la gaudriole politique, la galéjade constitutionnelle et législative, le galimatias doctrinaire ou la rodomontade théâtrale, dans la joie et la satisfaction de l'irresponsabilité. Les grands bouleversements ne sont pas non plus l'œuvre de ceux qui crient « Aux armes citoyens » et qui, sitôt le combat engagé, se réfugient dans leurs maisons patriennes ou sur leurs terres pendant que d'autres montent en première ligne. Cela signifie que les Valaisans, après la session extraordinaire du 10 octobre dernier, ont fractionné le monde politique en deux camps, plaçant d'un côté les réformateurs sérieux de nos institutions, et de l'autre, les funambules qui distraient la galerie. »

La liaison Hérens - Anniviers est votée

Par le vote à l'unanimité en deuxième lecture (M. Benjamin Bumann, rapporteur) du décret concernant la route Itravers - Vercorin, sur le territoire des communes de Grône et de Chalais, la liaison entre le val d'Hérens et le val d'Anniviers est assurée. La commission a proposé un nouvel article concernant la répartition des frais, qui n'a soulevé aucune objection.

Quant aux trois décrets concernant les eaux usées à Orsières, dans la vallée de Loetchen et la vallée de Conches, ils ont été renvoyés car il y a contestation au sujet de l'appel à contribution des propriétaires. Il faudra donc régler ce problème de la légalité de ces décrets avant de les soumettre au Grand Conseil. Les juristes sont au travail pour tenter de le résoudre.

Vers une politique globale de l'énergie ?

La création d'un fonds pour le rachat d'aménagements hydro-électriques avait été acceptée à l'unanimité en première lecture, en juin dernier. En deuxième débats, hier matin, (M. Edmund Fux, rapporteur) l'accord en faveur de la constitution de ce fonds a été tout aussi unanime. M. André Zufferey, président de la commission, a souligné l'importance

de la production de « houille blanche » valaisanne qui est le tiers de celle de toute la Suisse. Il a également relevé que le Valais, comme le canton des Grisons, maintient dans ce domaine une large autonomie des communes. Celles-ci « possèdent » le 80% des sources d'énergie (rivières et torrents) pour 20% à l'Etat (Rhône).

C'est dire que si le canton prévoit la constitution d'un fonds en vue du « droit de retour » fixé par la loi, qui s'exercera de 1985 à 2055, les communes devraient aussi se préparer dès aujourd'hui à ces échéances en créant leur propre fonds. IL S'AGIT D'UN TOURNANT DE L'ECONOMIE VALAISANNE, a souligné M. Zufferey et il ne faut pas le manquer.

A ce propos, M. Franz Steiner, chef du Département des travaux publics, a parlé du rapport déposé à fin 1976 par trois experts commis pour jeter les bases d'une politique globale de l'énergie dans notre canton.

Ce rapport n'a pas encore pu être discuté par le Conseil d'Etat car des problèmes d'ordre juridique ne sont pas encore réglés avec les communes. Dès que toutes ces questions auront été mises au point, ce rapport sera publié et, après les consultations d'usage, il servira de base de travail pour le passage à la phase d'exécution.

Sierre - Montana - Crans : on va construire des trottoirs

La même commission que pour la route Itravers - Vercorin a rapporté sur la nécessité de construire des trottoirs à Veyras et près du centre scolaire à Randogne, sur la route Sierre - Montana - Crans. M. G. Jordan, président de la commission, a demandé et obtenu l'urgence pour ces travaux qui vont éliminer un danger permanent pour les piétons, particulièrement les écoliers, sur ces secteurs. Le coût de cet aménagement est devisé à 1 million de francs.

C'est sur le vote de ce décret que s'est achevée la séance d'hier, les députés se rendant ensuite, sous la neige tombant à gros flocons, siéger dans leurs groupes respectifs pour préparer la suite des travaux

prévus au programme de la semaine, après avoir entendu lecture du rapport de la commission des finances sur le budget (rapporteur, M. Alfons Imhasly). **Gérald Rudaz**

Ordre du jour de ce matin mardi :

1. **Projet de budget pour l'exercice 1978.** (Président : Ch. Darbellay, rapporteur : A. Imhasly).

2. **Projet de loi sur la police du feu, 2^e débats ;** (président : W. Schnyder, rapporteur : B. Dupont).

La plaine grelotte

Suite de la première page

ces chutes de neige n'avaient rien de surprenant en cette saison.

Un climatologue de l'Institut suisse de météorologie a estimé que novembre aurait pu devenir un mois de chaleur record si le temps doux s'était maintenu jusqu'à sa fin. Avec cette venue brusque de l'hiver, le record est tombé à l'eau. La limite des chutes de neige se situera aujourd'hui à 1000 mètres d'altitude et s'abaissera à nouveau jusqu'en plaine demain.

Dans l'Entremont

Au Super-Saint-Bernard, la couche de neige atteignait environ 50 cm, ce qui laisse supposer - sans crainte de beaucoup se tromper - que les installations seront ouvertes au public ce week-end déjà.

A Verbier, la couche de fond est faite sur les hauteurs tant des Ruinettes que des Attelas où on comptait entre 30 et 40 cm de neige. Là aussi le début des « quatre vallées » est tout proche.

Dans le haut val de Bagnes, il a neigé, à Fionnay, environ 20 cm. Pour l'instant les routes d'accès à Fionnay par Pramploz et à Mauvoisin sont encore ouvertes. Il est toutefois d'ores et déjà recommandé d'emprunter, pour Fionnay, la route hivernale sur la rive gauche de la Dranse et par les galeries. La prochaine importante chute de neige condamnera aussi bien l'accès par Pramploz que celui à Mauvoisin.

CHAÎNES OBLIGATOIRES POUR POIDS LOURDS

Sur l'artère internationale du Grand-Saint-Bernard, il

est tombé hier à midi, au tunnel, environ 30 cm de neige et la couche compacte s'est étendue jusqu'à Orsières. Par mesure de sécurité et pour éviter des embouteillages et encombrements, la police cantonale a apposé le signal « chaînes obligatoires » pour les poids lourds. Cette mesure sera dans tous les cas encore maintenue ce matin.

En remontant le Rhône

A Martigny, comme dans toutes les villes et villages de plaine, le mélange désagréable neige - pluie a rapidement pris le pas sur la couche immaculée du matin. Il n'y a pas trop de problèmes sur les routes avec l'équipement d'hiver. Cependant, de nombreux automobilistes surpris ont connu quelques désagréments et froissements de tôle, notamment entre Saxon et Charrat. Entre Saillon et Fully, certains même ont pris des bains froids dans le canal.

Les chauffeurs des cars assurant le transbordement entre Martigny et Les Marécottes, en passant par Salvan, ont dû « chaîner » afin de pouvoir passer sans encombre le secteur situé au-dessus du cimetière de Salvan.

En remontant la plaine du Rhône, on se trouvait face à une situation semblable, la neige persistant seulement sur les hauteurs pour la plus grande joie des responsables des stations et des skieurs. A Thyon, on mesurait 30 cm de neige et 28 cm à Anzère, sa dauphine, Nendaz se contentant de 10 cm.

★ Une offensive sans plus,

car, il ne faut pas l'oublier, toutes les aiguilles des mélèzes ne sont pas encore tombées. En effet, « les vieux » prétendent que tant que les mélèzes ne sont pas entièrement dépouillés de leur parure verte, la neige tombée en ce moment-ci de l'année ne pourra prendre pied.

Neuf cols fermés

Ainsi que l'ont annoncé l'ACS et le TCS, neuf cols ont dû être fermés en raison des dernières chutes de neige. Ce sont les cols du Grand-Saint-Bernard, du Nufenen, du Grimsel, du Klausen, du Susten, du Gothard, de la Furka, de l'Oberalp et l'Umbrail. Un équipement d'hiver est nécessaire au passage de la plupart des cols et il est recommandé de se munir à l'avance de chaînes pour les trajets en altitude.

(Voir également page 31.)

● **VIENNE (ATS/Reuter).** - Le chancelier autrichien Bruno Kreisky a confié, hier, qu'il avait pris au sérieux de récentes menaces contre sa vie, mais il a demandé à la presse de ne pas dramatiser ces incidents.

Le chancelier a fait allusion au cours d'une conférence de presse à deux coups de téléphone donnés la semaine dernière à Berlin-Ouest à une délégation autrichienne par des correspondants anonymes qui l'ont avertie que M. Kreisky sera « exécuté ».

● **SALISBURY (ATS/AFP).** - Trois policiers rhodésiens - un Blanc et deux Noirs - et cinq maquisards nationalistes ont été tués au cours des dernières vingt-quatre heures, a annoncé hier un communiqué officiel publié dans la capitale rhodésienne.

Les forces de sécurité rhodésiennes ont précisé qu'elles avaient également tué deux Noirs « cohabitant avec un gang de terroristes extrêmement actifs ».

Rapport de la commission des finances sur le projet de budget 1978

Suite de la page 6

Département des travaux publics - Département de l'environnement

Les recettes et les dépenses de ces départements sont les suivantes :

	Compte 1976	Budget 1977	Budget 1978	Ecart % 1977-78
Dépenses	238'506'600	236'472'400	209'535'500	- 11,4%
Recettes	130'591'100	134'428'000	122'870'000	- 8,6%
	107'915'500	102'044'400	86'665'500	

Administration générale

A ce service sont subordonnés les divers télégraphiques qui ont été, à peu d'exception près, contrôlés par l'Etat et dont les déficits sont pris en charge par lui.

Les vingt lignes d'automobile concessionnaires profitent également de l'aide de l'Etat et il faut compter avec une augmentation de la participation de 90 000 francs par suite d'amélioration des horaires. Les contributions fédérales connaissent une sensible réduction.

Routes nationales

Les subventions de la Confédération entrent avec régularité et ce service prévoit pour 1978 10 320 900 francs de plus de dépenses et 9 674 000 francs de recettes supplémentaires. La construction de l'autoroute peut débuter et la galerie de sondage du Rawyl progresse bien et de manière régulière. Les bureaux des routes nationales sont installés dans un pavillon provisoire dont le délai d'autorisation est bientôt échu. En première étape de construction, il est prévu 800 000 francs en 1978.

Service des ponts et chaussées

Peu de nouveaux projets sont pris en considération en 1978. On a été contraint de mettre l'accent sur les travaux en cours. Une diminution des dépenses de 18 549 000 francs est à relever dans ce service.

Service d'entretien des routes

A l'avenir, le canton devra entretenir environ 2150 km de routes. Les frais d'entretien sont estimés pour 1978 à des sommes plus faibles que dans les budgets antérieurs. Les dépenses diminuent de 4 068 000 francs.

La construction de l'atelier et du dépôt va débuter. Une tranche de 1 400 000 francs est prévue au budget. La Commission des finances demande que ce projet soit examiné sous l'aspect de l'économie, particulièrement en ce qui concerne le dimensionnement de l'œuvre qui devra faire l'objet d'un examen attentif.

Service des eaux

Les dépenses de ce service sont en forte régression, car dans l'année en cours deux grands chantiers, Illgraben et Merdenson, ont été menés à leur terme. Les onze projets restants ne sont pas très importants.

Service de la protection de l'environnement

Ce service est selon la nouvelle organisation subordonné au chef du Département des travaux publics et de l'environnement. Avec le budget de 1978 sont atteints les objectifs fixés par les lignes directrices du Gouvernement pour 1975-1978. 55% environ des zones habitées sont raccordées. 31% des régions touristiques épurent leurs eaux polluées. Il est réjouissant de constater que 80% des eaux usées industrielles sont épurées.

Au budget de 1978, 79 projets communaux et régionaux sont inscrits qui exécutent des travaux subventionnés par la loi sur l'épuration des eaux et qui sont d'importance plus ou moins grande.

Treize installations d'épuration de grandeurs diverses se trouvent actuellement en construction et pourront être prochainement mises au moins partiellement en service. Les projets prêts pour le début des travaux se montent à cinq.

Les dépenses pour les installations d'incinération des ordures ont pu être réduites d'environ 50%, car les grands travaux dans ce domaine sont terminés. Les montants prévus concernent des finitions ou des agrandissements.

Forêts

Une étude est prévue sur l'état de nos forêts. La Commission des finances estime le moment bien choisi pour entreprendre cette étude vu les constatations alarmantes faites dans diverses régions. Une somme de 46 000 francs est portée au budget pour ce projet. Il s'agit en fait de la première étape d'une étude générale devisée à 600 000 francs et pour laquelle la Confédération paie 370 000 francs. La part du canton sera répartie sur 5 ans.

Une somme de 20 000 francs est inscrite pour l'entretien des forêts appartenant à l'Etat.

Conclusions

Le projet de budget de 1978 a été établi sur la base des prévisions de l'évolution économique. Celle-ci en général laisse entrevoir une légère reprise. En conséquence, on peut compter sur une amélioration des investissements privés par l'effet de la dynamique interne de l'économie. Dans cette optique, la Commission des finances se déclare d'accord avec les objectifs du Conseil d'Etat tendant à un équilibre des finances cantonales. La commission soutient également les autres buts fixés par le Conseil d'Etat dans le projet de budget de

1978. En particulier, elle enregistre avec satisfaction les efforts sérieux entrepris pour maîtriser les dépenses courantes.

Au point de vue de l'économie régionale, on peut regretter que la réduction de la participation de l'Etat aux investissements de tiers ait été inévitable. Ce soutien aux investissements de tiers est une manière adéquate de tenir compte des disparités régionales. A ce point de vue, le tableau ci-après démontre que ce poste est celui qui a subi la plus forte pression par rapport aux lignes directrices 1975-1978 :

	1975	1976	Budget 1977	Budget 1978	Lignes directrices 75-78	Diminution en % du budget 78 par rapp. aux LD
Part de l'Etat aux investissements de tiers	67,2	71,9	73,5	58,0	67,0	- 13,4
Investissements de l'Etat	50,1	64,5	52,9	49,6	45,0	+ 10,2
	117,3	136,4	126,4	107,6	112,0	
Excédents de recettes	97,1	98,3	76,8	78,6	82,0	- 4,1
Déficit financier	20,2	38,1	49,6	29,0	30,0	- 3,3
Amortissement	8,4	6,5	6,6	6,9		
Excédents de dépenses du compte financier	28,6	44,6	56,2	35,9		

La dette consolidée de l'Etat atteindra à fin 1978 environ 397 millions, alors que les lignes directrices prévoient une somme de 365 millions. La raison essentielle de ce dépassement est à rechercher dans le train de crédits dans le cadre de la relance économique.

D'une manière générale, à part les écarts signalés, le projet de budget suit de près les lignes directrices.

Après ces considérations, nous vous proposons, Messdames et Messieurs les députés, d'entrer en matière sur le projet de budget 1978 et de l'accepter.

Sion le 31 octobre 1977.

Le rapporteur de langue française : **Edouard Delalay**

casteltapis

Avenue Pratifori 10 **SION** Tél. 027/23 49 94

Le nouveau magasin de tapis

à la portée de toutes les bourses

Plastique
Revêtements muraux
Devis sans engagement

Exceptionnel! Des coupons livrés et posés
GRATUITEMENT

H. Castellani-Mabillard - Tél. app. 027/23 16 70

À VOS MARQUES!

Un spécialiste

GRAVURE-SERVICE

à Sion

Plaquettes, médailles, stylos, etc.

BUREAU 88 (J.R.) Rue des Remparts 25

A vendre à Troistorrents (VS)
magnifique chalet

Construction récente de 1re qualité habitable à l'année, accès aisé. Proche des stations de ski. Entièrement excavé avec garage.

A céder pour Fr. 215 000.-

REGIE GUIGNARD SA, LAUSANNE
Rue Neuve 9 - Tél. 021/23 05 70
22-2464

CRANS-SUR-SIERRE
A vendre

Rémaillage de baignoires

ou réparations partielles de parties écaillées.

En blanc ou en différentes couleurs. Le travail est effectué sur place avec maximum de propreté et garantie.

Technique Email: **Hervé Trincherini, Vétroz**
Tél. 027/36 13 59
A votre service dans tout le Valais. 36-6849

joli studio et bel appartement

2 1/2 pièces
proximité hôtel du Golf.

Ecrire sous chiffre PN 307522 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre
à **Conthey et Vétroz**

parcelles à bâtir

pour villas, industrie et chalets sur le coteau.

Agence Marcellin Clerc, Sion
Avenue de la Gare 39
Tél. 027/22 80 50 36-239

Un professionnel de la remise de commerce

Marcellin Clerc, courtier
Avenue de la Gare 39, Sion
Tél. 027/22 80 50

cherche encore pour ses clients quelques établissements publics et commerces de toutes natures. 36-239

A louer

au centre de Montana

- appartement de 4 pièces non meublé
- appartement de 2 pièces non meublé
- studio non meublé, situé au sud

Situation de premier ordre, grand panorama.

Pour traiter, prière de téléphoner au 027/41 21 41 36-31317

A remettre ou à louer à **Martigny**

commerce de blanchisserie

avec machines à laver à sec.

Tél. 026/5 33 97
heures des repas 36-401132

A louer dans petit immeuble, chemin des Collines, Sion

3 1/2-pièces

Tout confort. Moquette. 6 chaînes TV, etc., libre tout de suite Fr. 530.- charges comprises

Tél. 027/22 46 84
36-1349

A louer à Sion

plein centre

bureau 4 pièces

Tél. 027/22 23 89
le soir si possible 36-2670

MONTHÉY

à 800 m du centre quartier tranquille et ensoleillé à vendre

très joli appart. 4 1/2 p.

Surface 110 m², cuisine agencée, coin à manger, bain, WC séparés
Prix de vente: Fr. 138 000.-
Pour traiter: env. Fr. 38 000.-

R.-J. Francken, Agence romande immobilière SA, Galerie Benjamin-Constant 1, Lausanne.
Tél. 021/20 70 11 22-2576

A vendre

fraiseuse à neige

Rolba R 60

Etat de neuf. Prix intéressant.

Tél. 039/23 13 63 28-12211

Vous qui désirez maigrir

ou qui avez réussi, échangez vos expériences. Documentation gratuite à Box 172, 1820 Montreux. 22-357602

Prix d'actions valables dès 15.11.77

4 assiettes

- Pois au jambon 82 g
- Crème de bolets 75 g
- Graziella 74 g
- Printanier 59 g
- Poule aux pâtes 75 g
- Crème de poireaux 77 g
- Cœur d'avoine 77 g
- Célestine 57 g

Potages Knorr

au lieu de ~~7.75~~ **seulement -55**

<h3>NESCAFÉ Gold</h3> <p>Extrait de café pur, lyophilisé 100 g</p> <p>au lieu de 8.80 seulement 7.95</p>	<h3>KAFFEE HAG</h3> <p>Extrait de café pur sans caféine lyophilisé 100 g</p> <p>au lieu de 7.95 seulement 6.90</p>	<h3>Perwoll</h3> <p>avec adoucissant incorporé 1000 g</p> <p>au lieu de 6.50 seulement 5.20</p>	<h3>LUX</h3> <p>Produit à relaver 500 g</p> <p>au lieu de 1.90 seulement 1.50</p>
<h3>LIPTON'S TEA</h3> <p>Quality No. 1 50 sachets-portion double-filtre à 2 g</p> <p>au lieu de 3.40 seulement 2.90</p>	<h3>Oulevay</h3> <p>BLÉDOR Biscuits 135 g</p> <p>au lieu de 1.35 seulement 1.10</p>	<h3>Dish-Lav</h3> <p>Détergent pour lave-vaisselle</p> <p>Classe de toxicité 5S Observer la mise en garde sur les emballages.</p> <p>au lieu de 14.70 seulement 12.50</p>	<h3>Spratts TOP DOG</h3> <p>390 g</p> <p>au lieu de 1.30 seulement 1.-</p>
<p>Offre spéciale</p> <h3>Miel du pays suisse garanti pur</h3> <p>500 g</p> <p>seulement 6.50</p>	<h3>Rioja Tinto</h3> <p>VINO SUPERIOR DE ESPAÑA 1 litre</p> <p>au lieu de 2.50 seulement 2.10 + dépôt - .40</p>	<h3>CHAMPAGNE Pommery & Greno</h3> <p>Brut 75cl</p> <p>au lieu de 19.90 seulement 16.90</p>	<h3>Signal Fluor</h3> <p>dentifrice 120 g</p> <p>au lieu de 2.90 seulement 2.30</p>
<h3>Aperitivo ROSSO</h3> <p>1 litre</p> <p>au lieu de 10.70 seulement 8.70</p>	<h3>Schwyzzer Chrüter</h3> <p>40 Vol.-% 1 litre</p> <p>au lieu de 16.50 seulement 14.50</p>	<h2 style="text-align: center;">SUPER-DISCOUNT</h2>	

DENNER

DI-46/151177

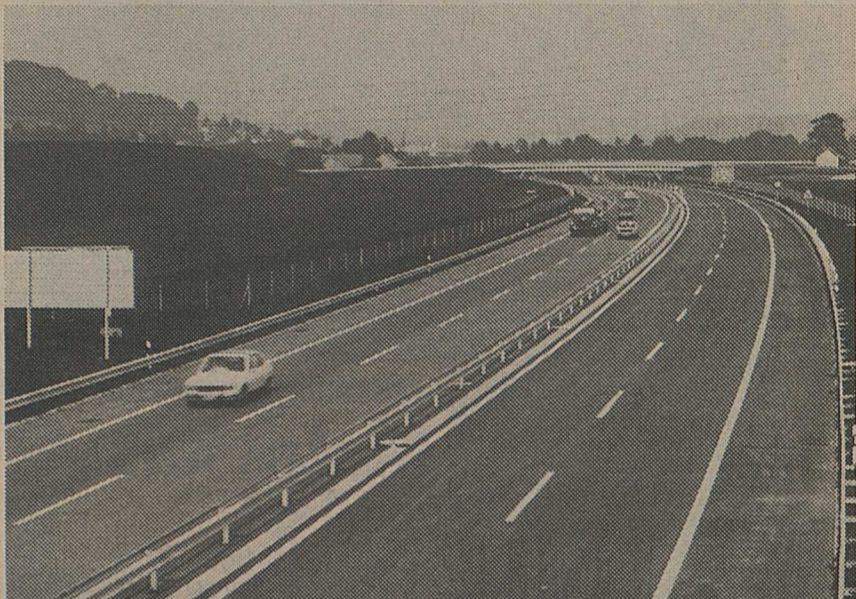
Chaque jeudi, HIT jubilé

Sion — 7, rue des Cèdres Monthey — 20, avenue de la Gare Martigny — 51, route de Fully

AUTOROUTES: LE VALAIS DISCUTE, FRIBOURG FONCE...

Le passage de la N 12 sur territoire fribourgeois terminé pour 1981

« Nous n'avons qu'un seul but, que nous voulons atteindre à tout prix : ouvrir la N 12 sur tout le territoire fribourgeois pour 1981. Nous fêterons cette année-là le 500^e anniversaire de notre entrée dans la Confédération, et ce sera la meilleure façon de prouver notre vitalité, notre désir de toujours progresser. Dès aujourd'hui, nous nous préparons à utiliser au mieux les énormes avantages d'une voie ultra-rapide qui sera, pour longtemps encore sans doute, la principale entre la Suisse alémanique et la Suisse romande. Ce programme est défini clairement et nous le suivrons ; nous le réaliserons pour 1981, sans toutefois nous en contenter. La N 1 aussi nous importe ; et puisque l'on remet en question le tracé Avenches - Yverdon, alors que le tracé Löwenberg (Morat) - Avenches, lui, n'est pas contesté, nous allons aussi porter nos efforts dans ce secteur. Nous allons faire le maximum pour avancer l'échéance de construction, prévue en 1989, et faire en sorte que l'on puisse si possible, dès 1981, déjà enchaîner immédiatement avec ce secteur qui nous permettrait de supprimer définitivement les points noirs que sont Domdidier, Dompierre. A ce sujet, si l'autoroute ne devait pas se réaliser, nous avons déjà obtenu l'autorisation d'étudier une route nationale à trois ou quatre pistes pour la Broye. »



Le dernier tronçon ouvert à la circulation, entre Bulle et Vaulruz. Sa mise en service s'est effectuée le 27 juillet dernier.

Ces déclarations claires, nettes et précises, sont celles qu'a faites, hier devant la presse, le conseiller d'Etat Ferdinand Masset, chef du Département des travaux publics du canton de Fribourg. Elles sont d'ailleurs confirmées par ce que nous avons pu voir sur le terrain tout au long d'une journée très instructive.

qui sera mis en service en 1978 ;
- Rossens - Avry-devant-Pont, un tronçon de 3,9 km, commencé en 1974 et qui sera mis en service en 1979. Ce tronçon comporte le plus important ouvrage de la N 12 : le viaduc de la Gruyère, qui mérite une description détaillée. Nous allons donc y revenir ;

De notre envoyé spécial Set

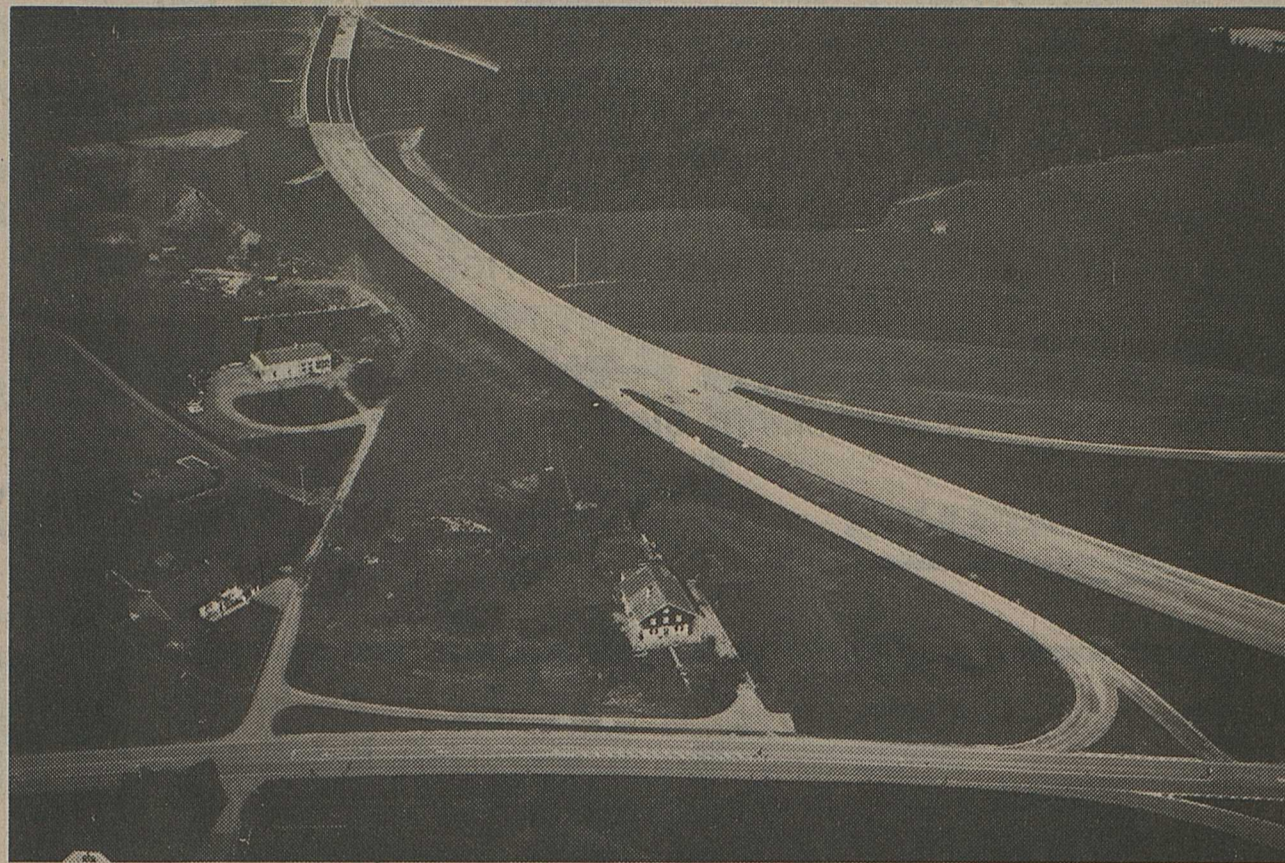
Photos: Bureau fribourgeois des autoroutes

Des échéances respectées

« En 1971, nous avions le plaisir d'inaugurer le tronçon Corpataux - Guin. En 1973, nous retrouvons quasiment la même et solide équipe fêtant l'ouverture du tronçon Guin - Flamatt, et les couleurs montaient à nouveau au pavé en juillet dernier pour l'inauguration du tronçon Vaulruz - Bulle. »
Et hier... qu'inaugurait-on à Fribourg ? Rien. Mais sa manière de concevoir l'information avait incité le bureau des autoroutes et surtout le Département des travaux publics à convier la presse et à lui montrer ce qui est en train de se faire, soit :
- Corpataux - Rossens, un tronçon d'une longueur de 6,4 km, commencé en 1973 et

- Avry-devant-Pont - Vuippens : tronçon d'une longueur de 3,4 km, commencé en 1976 et qui sera mis en service en 1981 ;
- Vuippens - Bulle : tronçon de 3,9 km, débuté en 1973 et qui sera mis en service en 1979 ;
- centre d'appui de Vaulruz, déjà en partie opérationnel (avec notamment pour cet hiver une halle à sel) et qui sera achevé à fin 1981 ;
- Vaulruz - Châtel-Saint-Denis : tronçon de 13,3 km, commencé en 1974 et qui sera mis en service en 1981.

Et nous avons vu hier pas moins de 11 chantiers en activité entre Bulle et Châtel-Saint-Denis, le tout placé sous la direction



La jonction de Rossens. Au premier plan, la rampe de sortie direction sud.

du chef d'arrondissement qui, d'ailleurs, est Valaisan, M. Christian Tubérosa, de Saint-Léonard. Partout on travaillait ferme, on s'activait même dans la tempête de neige.

L'image d'une excellente collaboration

La visite de tous ces chantiers a débuté par ce que nous appellerons l'exemple parfait d'une excellente collaboration : le pont de la Veveyse de Feygire. Ce viaduc est situé à cheval sur territoires vaudois et fribourgeois. La direction des travaux a été confiée au Département des travaux publics du canton de Vaud et le coût de l'ouvrage réparti de la manière la plus régulière qui soit : moitié-moitié ! Et hier, les Fribourgeois ont eu la délicate attention de nous montrer cet ouvrage en premier.

Le viaduc du lac de la Gruyère

Avec ses 2044 m de long, le viaduc du lac de la Gruyère est l'ouvrage d'art le plus important de la N 12. Il se trouve à une quinzaine de km au sud de la ville de Fribourg, dans un site de collines, où la forêt alterne avec les prés. Il longe le flanc de la rive gauche du lac de la Gruyère, et enjambe notamment deux de ses « fjords ». Naturellement, vu le charme indéniable de la région, il a provoqué quelques inquiétudes.

C'est la raison pour laquelle le viaduc a fait l'objet d'un concours et que l'on a retenu un projet, certes plus coûteux que d'autres, mais qui faisait déclarer au jury : « Ce projet offre de tels avantages du point de vue esthétique et technique, qu'il ne peut qu'être recommandé, malgré son coût relativement élevé. »

L'ouvrage se compose de 34 travées et de 33 piles dont la hauteur varie de 2 à ... 84,82 m ! Le montant de la soumission s'élève à 33 328 000 francs, aujourd'hui déjà, l'ensemble prend véritablement, sans exagération un aspect véritablement esthétique, qui ne dépareille nullement le paysage.

Nos interviews

A l'issue de la conférence de presse, nous avons eu le plaisir de nous entretenir avec le conseiller d'Etat radical Ferdinand Masset.

- Monsieur le conseiller d'Etat, quels sont vos problèmes actuels ?

- Notre gros problème se situe dans la Broye où, semble-t-il, les gens ne veulent plus de l'autoroute ; bien que là aussi on soit partagé, les gens du district du Lac lui étant favorables.

- Avez-vous eu de gros problèmes avant l'ouverture des chantiers de la N 12 ?

- Lorsque vous devez construire une autoroute dans une zone agricole, vous vous trouvez forcément en présence de quelques cas pénibles et plus difficiles à résoudre. Nous sommes presque tous parvenus à les régler avant l'ouverture des chantiers.

- A la mise en service des tronçons, avez-vous eu des difficultés avec la population, plus particulièrement les bordiers ?

- Non, nous n'avons pas eu là de gros problèmes. Certes des détails ont dû être réglés, mais tout s'est fait le plus cordialement du monde.

- Que pense la population gruérienne de la N 12 ?

- Depuis des années, cette population est touchée par des remaniements de terrains, par le va-et-vient incessant de lourdes machines et par tous les inconvénients d'une telle construction. Mais il faut savoir que la population gruérienne se sentait auparavant préférentielle en matière de liaisons routières, de moyens de communications. C'est en plaçant tous ses espoirs, fondés et justifiés, dans un essor qui se situera aussi bien sur le plan économique que sur le plan touristique, qu'elle accepte de bon cœur les tracés du présent. Nous sommes persuadés, à Fribourg, que la N 12 sera pour tout le canton un élément d'avenir capital.

« Valaisans : allez de l'avant »

Wladimir Schmid : ce n'est pas un homme, mais bien une montagne. Ecoutons-le :
« Oui, c'est vrai, j'ai fait « mes classes » à Arolla et Ferpècle, avec un chantier de quelque 500 millions. Puis je suis allé en Améri-

que et depuis 1971, je suis ingénieur en chef du Bureau fribourgeois des autoroutes. Ce que je puis vous dire ? Nous avons tout d'abord la chance de pouvoir nous appuyer sur une autorité qui veut l'avancement à tous prix. La chance ensuite d'avoir un Grand Conseil qui, en son temps, vota massivement les projets soumis et ne s'est par la suite, à l'image de la population, jamais plus écarté de ces décisions cantonales. Cette chance n'est pas venue toute seule. Nous avons longuement préparé le terrain, discuter les cas un par un, et finalement, tout le monde a trouvé une solution dans le calme, ce qui nous a permis, nous permet chaque fois de mettre en construction un nouveau tronçon. »

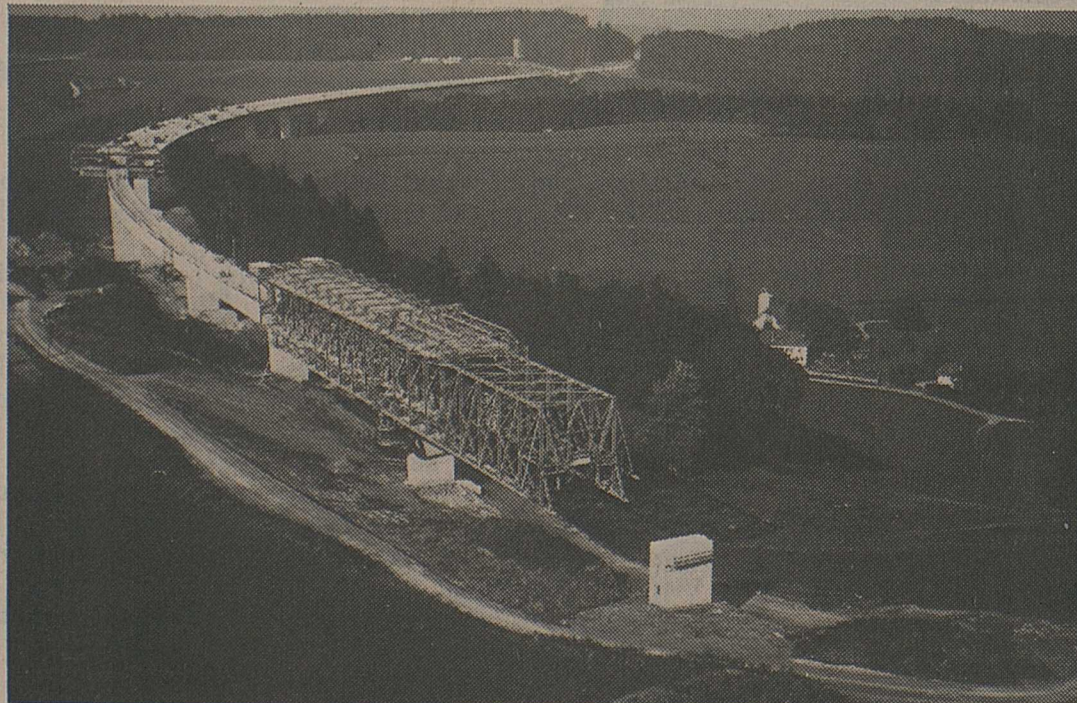
- Que pensez-vous des oppositions qui se font jour en Valais ?

- Je vous répondrai simplement que le réseau des routes nationales a été adopté en 1960. On doit le garder comme tel et en aucun cas, aucun endroit le morceler ou le défigurer, voire même le supprimer. Il faut voir l'avenir, l'an 2000 ! Toutes les études prouvent la croissance du trafic, qui se développe annuellement de 5 à 6 %. Si je puis me le permettre, je dirais aux Valaisans : tenez bon, allez de l'avant et, comme nous aujourd'hui, vous serez bientôt satisfaits d'une réalisation qui amènera inimmensiblement de gros avantages à tout votre canton.

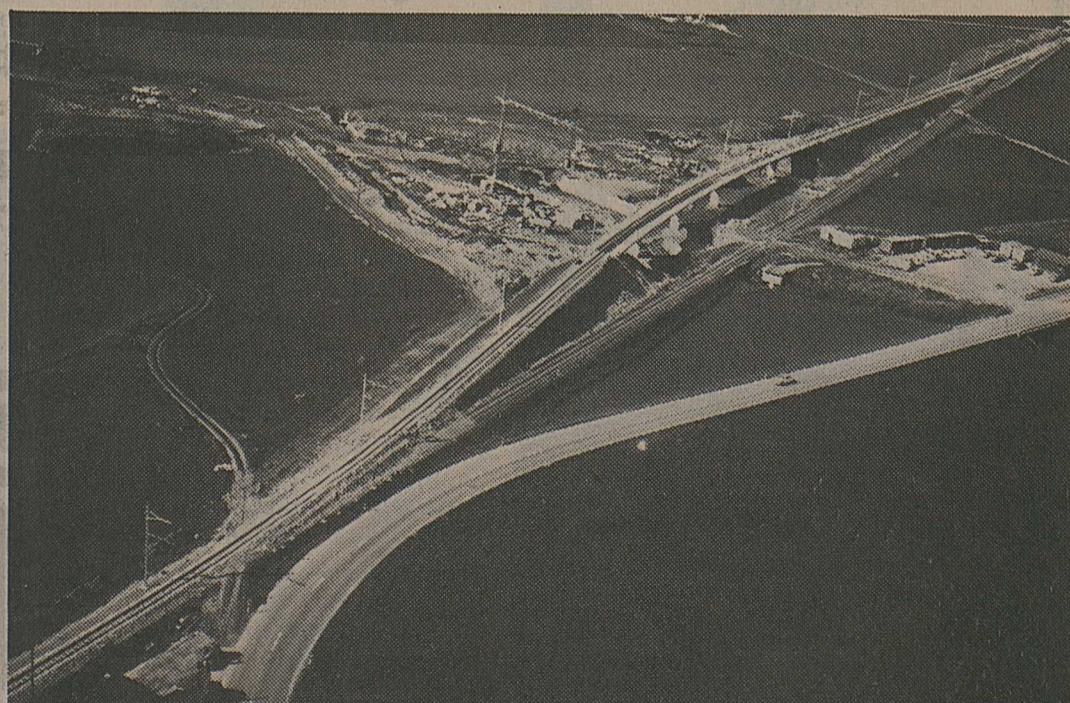
De Hambourg à Corpataux !

Le 7 décembre prochain, le Département des travaux publics du canton de Berne ouvrira à la circulation son dernier tronçon actuellement en construction, à la sortie de Berne. Ce même 7 décembre, Bernois et Fribourgeois réaliseront donc la jonction. Une jonction de dimensions européennes, puisque dès cette date, on pourra, en partant du petit village fribourgeois de Corpataux, rallier l'un des plus grands ports marchands du monde, celui de Hambourg, sans quitter l'autoroute !...

Oui, cela sera une réalité dans moins d'un mois. Avouons donc que, vues sous cet angle, nos chicanes paraissent, sinon mesquines, du moins « clochemerlesques ».

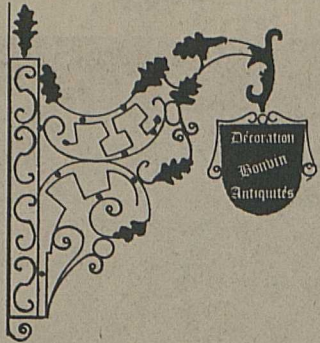


Principal ouvrage d'art entre Vevey et Berne, le viaduc du lac de la Gruyère avance à raison de 5 mètres en 24 heures. On y travaille jour et nuit.



Entre Bulle et Châtel-Saint-Denis, on a dû procéder à plusieurs déplacements du tracé de la voie GFM. Ici, à Pra Linlita, on a donc édifié un pont spécialement pour le chemin de fer.

Bonvin Antiquités Sion



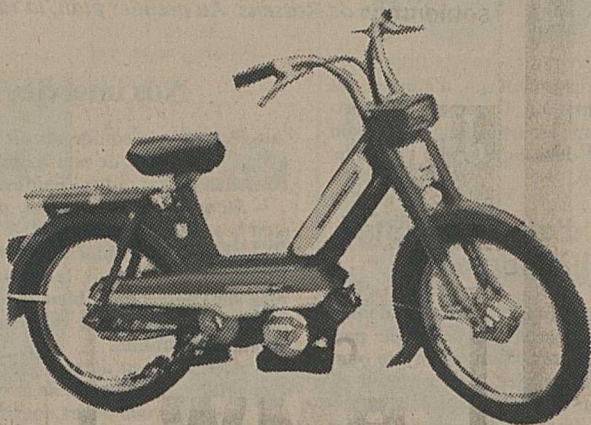
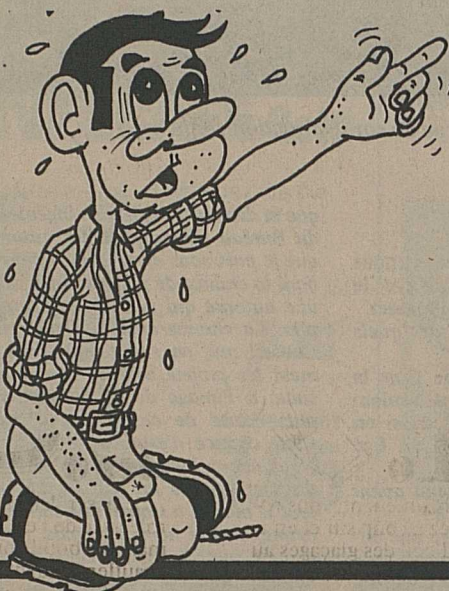
Décoration d'intérieurs à l'ancienne
Spécialisé dans la pose de tentures murales et rideaux
Grand choix de tissus et passementeries

René Bonvin Ensemblier-décorateur

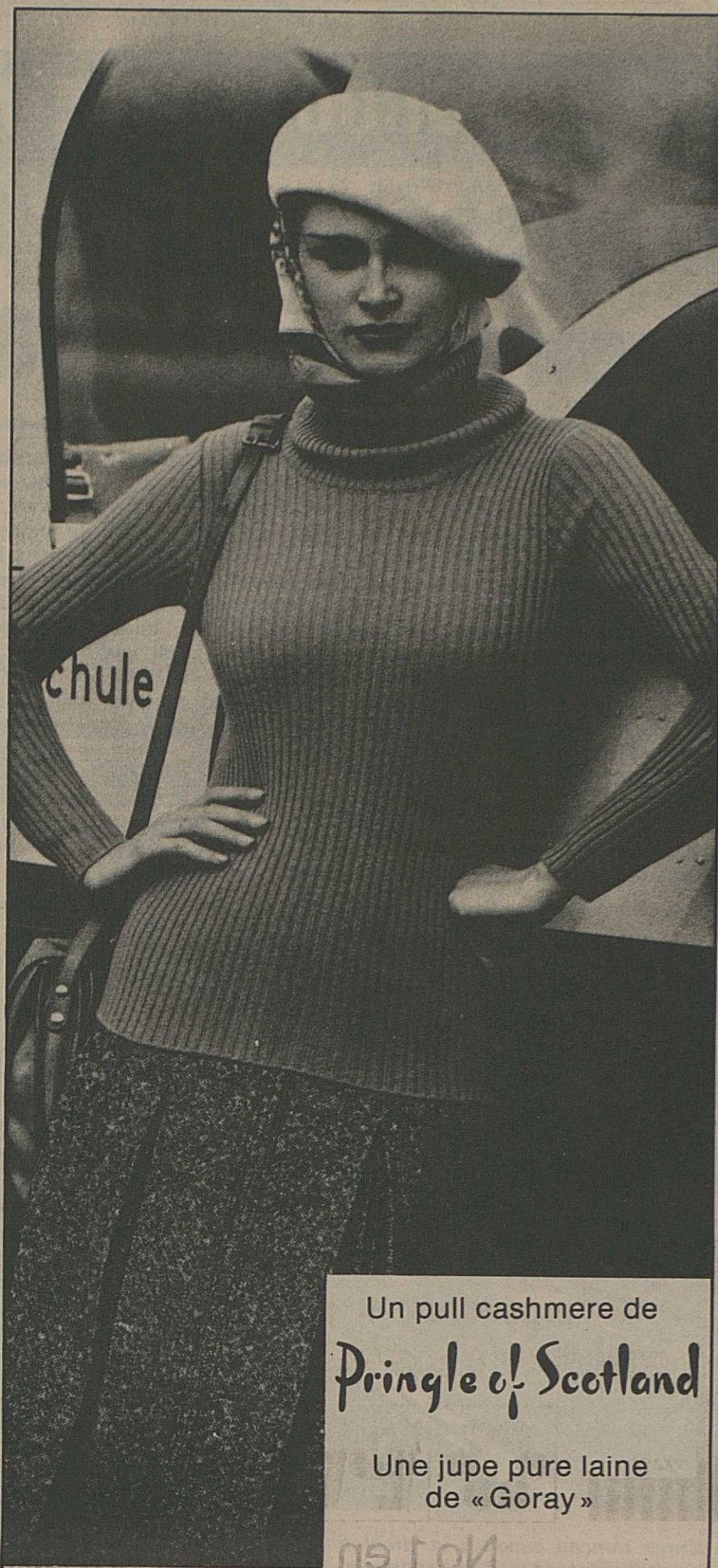
Rue du Rhône 19, Sion Tél. 027/22 21 10

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

vous gagnez un cyclomoteur Peugeot



KUCHLER-PELLET S.A.
AUX GALERIES DU MIDI TEL. 027.23.17.51.



Un pull cashmere de **Pringle of Scotland**

Une jupe pure laine de « Goray »

au prêt à porter



POUR BIEN DORMIR
POUR VOUS REVEILLER EN PLEINE FORME
POUR ETRE CALME ET DETENDU
PRENEZ CHAQUE SOIR UNE INFUSION DES

"Cinq Plantes du Bonheur" de Maurice Mességué



Je désire recevoir gratuitement:

- Le "GUIDE DES PLANTES AROMATIQUES" de Maurice MESSEGUE
- la nouvelle brochure "LES SECRETS DE BONHEUR ET DE BEAUTE" de Maurice MESSEGUE

Martigny
Droguerie-herboristerie
B. Crettex
Rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

Sion
Herboristerie de la Matze
Droguerie A. Thévenon
Rue de Lausanne 49
Tél. 027/22 38 89

Savior Sion Sport

Ski-service

- Skis enfants dès Fr. 80.-
- Set pour juniors dès Fr. 198.-
- Skis Compact dès Fr. 198.-
- Chaussures 35 à 45 dès Fr. 98.-

Tous vêtements

DAIM-GUIR

Mouton retourné retouchés, réparés, stoppage de déchirure, ravivage du cuir par le spécialiste N. PITTELOU
Rue Haldimand 6
Lausanne
Envois postaux

A vendre

fumier bovin

toute quantité. Livraison immédiate du stock ou à venir.

Tél. 027/86 13 61
86 39 20
143.151.353

C'est le moment de commander votre machine à tricoter

PASSAP®

Démonstration permanente

BOUTIQUE **Penelope**

Mme Thérèse Duc
Rue des Remparts 13
SION

OPÉRATION HÉRODE



Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 145

— D'accord. Nous avons peu de chances de l'avoir. Mais ma conviction est formelle : parachuté ici vendredi soir, il a dû trouver abri pour samedi et dimanche. Quelqu'un l'a caché quelque part dans la région. Et cette voiture est venue de la direction de Saint-Blaize. C'est dans ce coin-là que cela s'est passé.

— Je trouverai le ou les coupables, dit Vierken, très sûr de lui. Il faut isoler la région. Dans un rayon de cinquante kilomètres, personne ne pourra entrer ou quitter le secteur. Toutes les lignes téléphoniques ou moyens de transport seront placés sous contrôle des S.S. qui prendront la relève de l'autorité militaire. Je mettrai en place un black-out complet des communications. Et je désire que le 7^e bataillon me fournisse trois cents hommes et les blindés nécessaires. Je vais installer mon quartier général ici et conduirai moi-même les recherches.

— Parfait, dit Knocken.
Il reprit son crayon pour en tapoter ses dents ; d'un regard, il embrassa les officiers d'état-major assis à la table. Leurs visages étaient très graves.

— ... J'ai quelque chose à vous dire, Messieurs. Ce qui est arrivé ici ce matin nous a coûté la guerre.

Un murmure leur échappa, une protestation muette. Il leva la main.

— ... Je n'exagère pas. Frederick Brühl est mort, son œuvre est détruite, tout cela est irremplaçable. Seule, la vengeance nous reste.

Il se tourna vers Vierken, à la mine renfrognée, assis à côté de lui.

— ... Ces gens ont aidé nos ennemis. Nous les avons trop bien traités, l'occupation les a ménagés et voilà le résultat. Notre faiblesse, Messieurs, est cause du désastre qui s'abat sur notre patrie. Mais ils vont payer.

Son poing s'abattit sur la table.

— ... Vous, dit-il à Vierken, allez faire un exemple qui restera dans l'Histoire. Je veux qu'ils soient punis... Il me faut un châtement à la mesure de ce qu'ils ont fait. Vierken se leva.

— Je vous promets que les Français subiront un châtement qu'ils n'oublieront jamais.

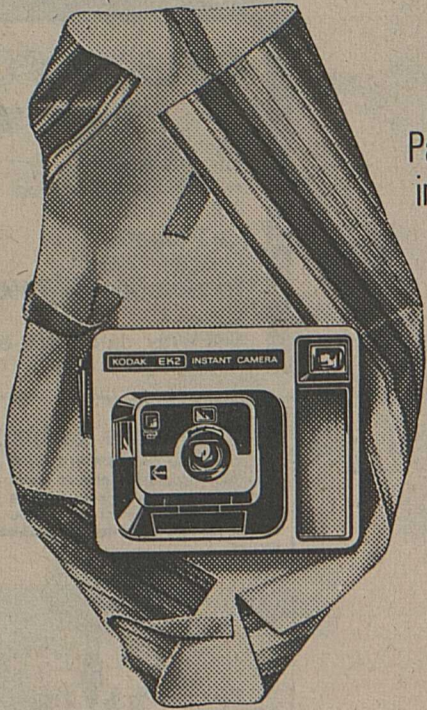
— Bien. Je vous fais confiance.

— Vous le pouvez. Je vais y penser, je trouverai bien quelque chose de vraiment inédit.

(A suivre)

Le nouveau KODAK EK 2, à développement

instantané - en vente chez nous.



Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 2**. Il est très simple à régler, délivre des photos avec surface de protection Satinluxe et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement.

Son prix **67.90**

Démonstration de Noël

Nous désirons vous photographier gratuitement pour vous permettre d'apprécier votre portrait sur une photo instantanée en couleurs de Kodak.



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super - 87

LE PAPIER SUISSE

assure travail et existence

Black & Decker

Scie sauteuse

Machine-compact 5530 pour scier des courbes et des découpures, profondeur de coupe 40 mm 300 W



seulement **99.-**

J. NIKLAUS QUINCAILLERIE STALDER
GRAND-PONT 17, SION - 027/22 17 6911

La 19^{ème} des nombreuses possibilités «cémentitrées»:

maçonnerie et carton



La colle de ménage qui colle (presque) tout.

DIVA
DISTILLERIE VALAISANNE
3958 UVRIER-SION
Nos apéritifs
DIVANIS - LUY

Nouveau
Chocolat Tobler
Ideal
Masse à glacer grasse, foncée
Pour recouvrir sans problème tourtes et biscuits de tous genres.

-
-

Dès maintenant, vous réussirez à coup sûr et en un clin d'oeil des glaçages au chocolat brillants; ouvrir le sachet...

... le poser dans une casserole avec de l'eau chaude, mais pas bouillante, et faire chauffer pendant 10 min. env., jusqu'à ce que le contenu soit liquide...

-

... puis verser la masse liquide sur la pâtisserie froide, bien égaliser au couteau et... s'en régaler!



125 g
(le contenu suffit pour glacer une tourte de grandeur moyenne)

Coupon Veuillez m'envoyer votre feuille d'information avec les recettes et les conseils au sujet de la masse à glacer IDEAL. VS 3

Nom: _____

Rue: _____

NP/lieu: _____

Coupon adresser à: SA CHOCOLAT TOBLER, Case postale, 3001 Berne

SIERRE ÉCOLE DE MUSIQUE (classique et moderne)
Flûte - Saxo
Clarinette
Théorie
Pierre Salamin dipl. cons. de Lausanne
027/55 74 64
027/55 97 63

NIGRO orthopédiste
bottier
Mamans! Votre enfant va marcher Consultez-nous!
Grand choix de chaussures correctives
Sion - 027/22 80 35

Signé GM.
Examiné de bout en bout et perfectionné.



Le Bedford a fait ses preuves depuis longtemps. Pourtant une quantité d'éléments ont été perfectionnés pour le rendre encore plus robuste à l'usage. Suspension renforcée. Silence de marche notablement amélioré. Protection anti-rouille par zingage.

Echappement aluminé. Réduction de la consommation de carburant. Et une nouvelle garantie: 1 an sans limitation de kilométrage. Pour ne citer que les perfectionnements les plus marquants.

BEDFORD CF

Faites un essai. Vous comprendrez.

SCARPAM SA, Garage
Sion, Chandoline - Tél. 027/22 33 58

CENTRE BMW INDÉPENDANT
GARAGE DES ALPES SA LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 021/54 33 91/92

Pour une bonne occasion, soyez exigeants. Au centre indépendant BMW, vous aurez satisfaction, qualité, prix.

Un aperçu	
BMW 633 CSI anthracite	1977
BMW 728, vert mét.	1977
BMW 518, jaune	1977
BMW 318, aut., gris mét.	1977
BMW 528 aut., bleu mét.	1976
BMW 518, bleu mét.	1976
BMW 3.0 S, gris mét.	1976
BMW 525, brun mét.	1976
BMW 320, orange	1976
BMW 2002, blanche	1974
BMW 2002 Turbo	1974

Un magnifique choix de 60 voitures, diverses marques. Des affaires à saisir.

Au Manoir Evionnaz
Vente de meubles d'occasion
Chambres à coucher
Salles à manger
Salon, etc.
M. Bender
Tél. 026/8 44 15
89-22

PFAFF
La machine qui repasse pour vous!

Même une chemise d'homme en 5 minutes!
Clément Savioz
Rue de la Majorie 6
Sion
Tél. 027/23 10 25

Le froid arrive



courez vite chez



Toute une gamme de chauds manteaux n'attendent que votre visite

pour toute la famille



... c'est la mode

Visitez notre exposition d'automne

Heures d'ouverture: 09.00 - 12.00
14.00 - 18.00
Fermeture hebdomadaire: lundi

Stock entièrement renouvelé

par ex.: salon rustique complet, avec transformable

Fr. **2950.-**

par ex.: **moquettes**, bouclé, 4 étoiles RT
le m2 rendu posé

Fr. **20.-**

velours uni, qualité usage
professionnel
le m2 rendu posé

Fr. **25.-**

Prix discount, à l'emporter:

bouclé: Fr. 15.- le m2 en larg. originale
velours: Fr. 20.- le m2 en larg. originale



Décoration - Rideaux - Parquets

Elnapress electronic
Repassez assis.
Repassez rapidement.
Repassez confortablement.
895.-

elnapress



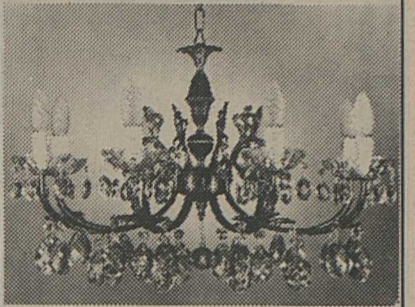
Elna S.A.
Avenue du Midi 8, Sion
Tél. 22 71 70

La Placette
Sion, tél. 22 29 51

Radiomoderne-Télévision
SA
Sierra, av. du Général-Guisan 29,
tél. 55 12 27

5 jours à choix

sans obligation d'achat
vous recevrez ce magnifique lustre en laiton et cristal véritable. Il donnera à votre intérieur un petit air de fête. 35-40 cm de hauteur + 1 chaîne réglable de 40 cm. Teintes inaltérables: vieil or ou bronze.



Art. 2600
3 bras, ø 40 cm. Fr. 108.- 30 jours net ou 6 mensualités de Fr. 19.10
5 bras, ø 52 cm. Fr. 168.- 30 jours net ou 8 mensualités de Fr. 22.70
6 bras, ø 54 cm. Fr. 198.- 30 jours net ou 8 mensualités de Fr. 26.75
8 bras, ø 62 cm. Fr. 248.- 30 jours net ou 10 mensualités de Fr. 27.30

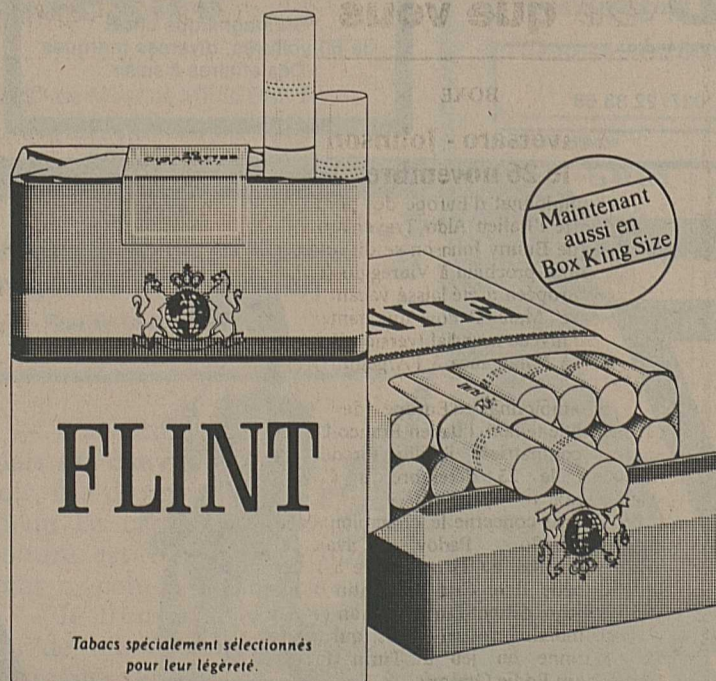
Appliques assorties:
1 bras Fr. 29.-, 2 bras Fr. 39.-
Demandez sans engagement notre catalogue de ménage et sport.

METROSA S.A.
Vente par correspondance, case postale 555
1701 Fribourg - Tél. 037/34 18 65

17-374



«**Tout compte fait,
j'aime bien
ceux qui fument Flint.**»



Maintenant aussi en Box King Size

Flint: la cigarette vraiment légère.

Soyez fort: Fumez léger.

Tous vos faire-part

**MARIAGE
NAISSANCE**

livrés dans les plus brefs délais
et dans une nouvelle gamme de
prix avantageux

Imprimerie Gessler SA
Pré-Fleuri 10 - Sion
Tél. 027/23 19 05

MEUBLES
METRO

vous offre la qualité du meuble
à Sion rue Pré-Fleuri 9

**MEUBLES
AU METRO**

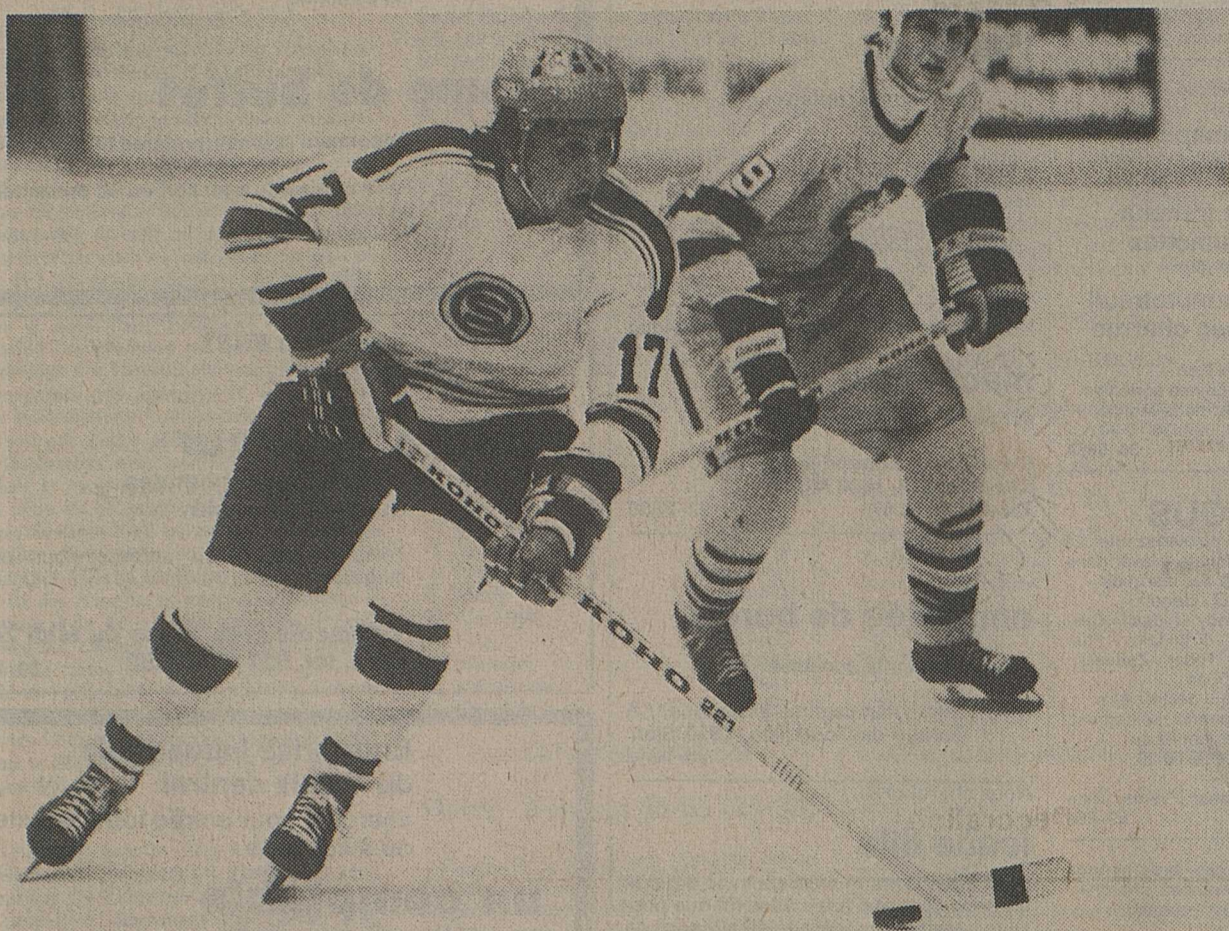
Entrée nord du Centre
commercial Métropole
Tél. 027/23 13 71

cuisines

Tous les appareils
de cuisson
électricité et bois.
Agencements de cuisines

Saxina
1701 Fribourg

HOCKEY SUR GLACE: CHAMPIONNAT SUISSE Genève Servette - Sion aux Vernets



Lausanne a réalisé un véritable « carton » contre Lucerne (10-1), mais Zurich, actuel leader, n'a pas négligé la manière face à Viège vendredi dernier, en trouvant à huit reprises le chemin des filets valaisans. Ainsi, les « Z » dominent ce championnat, Zoug ayant finalement remporté son duel avec Servette aux Vernets par un petit but d'écart. Une seconde équipe grisonne est

actuellement troisième et suit attentivement le faux pas des premiers. Il s'agit de Davos, qui a péniblement battu la lanterne rouge Forward par un à zéro ! Quant à nos formations valaisannes, elles naviguent au milieu du classement. Viège et Villars sont à un point de différence, tandis que Sion a réalisé une bonne opération en battant Olten ce qui lui a permis de gagner trois places au classement. Ce soir les matches au programme ne devraient pas modifier les positions. Villars et Viège s'affrontent. Les Chablaisiens auront la faveur de la cote. Tandis que Sion sur la patinoire des Vernets aura mille peines à

Si Sion devra se méfier de Genève Servette, ce soir, aux Vernets, il devra avant tout prendre garde à Richard Farda (à gauche) dont la réputation n'est plus à faire.

revenir avec un point. Au haut du classement, Zurich, Zoug et Davos, qui seront opposés à des adversaires modestes, s'imposeront. Quant à la lanterne Forward, elle a une petite chance dans sa rencontre avec la formation de Neuchâtel. Qui sait, avec un peu de chance, les Morgiens pourraient fêter leur première victoire...

Programme de ce soir

Olten - Davos
Villars - Viège
Zoug - Lugano
Fleurier - Lausanne
Lucerne - Zurich
Neuchâtel - Forward
Rapperswil - Langenthal
GE/Servette - Sion

CLASSEMENT

1. CP Zurich	10	9	0	1	58-28	18
2. Zoug	10	8	1	1	44-21	17
3. Davos	10	7	1	2	33-27	15
4. Lausanne	10	6	2	2	65-45	14
5. GE/Servette	10	6	1	3	44-33	13
6. Lugano	10	4	3	3	29-25	11
7. Villars	10	4	3	1	43-40	11
8. Viège	10	5	0	5	48-57	10
9. Langenthal	10	4	1	5	48-45	9
10. Fleurier	10	4	0	6	35-41	8
11. Sion	9	3	1	5	28-34	7
12. Olten	10	3	1	6	45-43	7
13. Neuchâtel	9	2	2	5	31-46	6
14. Lucerne	10	3	0	7	31-47	6
15. Rapperswil	10	2	1	7	30-52	5
16. Forward Morges	10	0	1	9	30-58	1

Viège se rend à Villars

Ce sont deux équipes voisines de classement, avec un seul point de différence, qui vont croiser les crosses ce soir sur la patinoire des Alpes vaudoises. Cela devrait donner lieu à un match équilibré, mais animé, les deux formations ayant à effacer une défaite subie lors de la 10^e ronde de samedi dernier.

Si celle de Viège face au leader Zurich était plus ou moins attendue, la victoire de Langenthal apparaît plutôt comme une surprise, mais elle a eu le mérite d'être l'aboutissement d'une rencontre disputée correctement puisqu'une seule pénalité mineure a été sifflée contre les vainqueurs et deux contre Villars. Souhaitons qu'il en soit de même ce soir.

Il faut aussi rappeler que les deux équipes étaient déjà de force sensiblement égale la saison dernière, chacune d'elles ayant remporté l'enjeu sur sa propre patinoire lors du tout préliminaire ! Viège par 9-5 et Villars par 6-3. Fait assez rare, ce dernier résultat fut également celui des deux rencontres du tour de promotion entre ces deux formations, chacune se l'attribuant sur sa propre patinoire.

Un pronostic est ainsi on ne peut plus difficile. Souhaitons que le meilleur gagne, mais qu'il y ait un deuxième gagnant : le hockey sur glace, afin que les spectateurs soient de plus en plus nombreux.

Ch.

BOXE

Watt sur les traces de Hope

Après Maurice Hope, qui a conservé son titre des super-welters face au Français Joël Bonnetaz, un deuxième Britannique, l'Ecoissais Jim Watt, va défendre sa couronne européenne des légers face à l'Espagnol Jeronimo Lucas, mercredi à Solihull, dans la banlieue de Birmingham.

Watt est devenu champion d'Europe le 5 août dernier en battant le Français André Holyk par arrêt sur blessure (coup de tête) au 1^{er} round à Glasgow. C'est un gaucher expérimenté (29 ans) qui est professionnel depuis 9 ans après avoir été champion amateur britannique. Il a conquis le titre national en 1972. Mais sept mois plus tard il a dû le céder aux points à Ken Buchanan, ex-champion du monde WBC.

Après avoir retrouvé son titre national en 1975, Watt a échoué dans sa tentative de s'approprier celui du Commonwealth (il a été battu aux points par le Nigérien Jonathan Dele). Sur 36 combats professionnels, il compte 29 victoires et 7 défaites et il est considéré comme un bon encaisseur.

On peut donc s'attendre à ce que l'Ecoissais résiste à Lucas (30 ans) qui possède toutefois un excellent palmarès : sur 29 combats, 25 victoires, 2 défaites et 2 nuls. L'Espagnol est vaincu lors de ses six dernières rencontres. Le champion d'Espagne a une réputation de « battant » dont Watt devra se méfier. Jusqu'à présent, depuis qu'il a conquis le titre national en 1974, Lucas a poursuivi sa carrière sans entraîneur et sans manager et c'est lui qui organise ses combats.

Ce championnat d'Europe s'annonce serré entre deux hommes déterminés. Lucas n'est toutefois par très connu sur le plan international et la cote est favorable à Watt qui n'a jusque là été envoyé qu'une seule fois au tapis. De plus, l'Ecoissais possède une bonne frappe des deux mains, ce qui est une arme d'autant plus redoutable qu'il boxe souvent en contre.

FOOTBALL

LES ITALIENS À LONDRES

L'équipe d'Italie, qui rencontrera l'Angleterre en match qualificatif pour la coupe du monde, demain soir, à l'Empire Stadium de Wembley, est arrivée à l'aéroport de Lon-

dres hier soir, avec près d'une heure et demie de retard sur l'horaire prévu.

M. Enzo Bearzot, directeur technique, a confirmé à son arrivée que l'équipe qui jouera était celle qui a battu la Finlande récemment par 6-1 : Zoff ; Tardelli, Mozzini, Facchetti, Gentile ; Zaccarelli, Benetti, Antognoni ; Causio, Graziani, Bettiga.

HANDBALL

Monthey I - Le Sentier I 14-15

Monthey n'a pratiquement jamais été dominé dans ce choc au sommet qui les opposait aux Vaudois du Sentier. Jamais nerveux, contrôlant assez bien la situation, les Montheyens furent loin de décevoir.

Ils auraient cependant mérité une victoire, puisqu'à 4 minutes de la fin ils menaient encore (14-12). Les 3 dernières minutes furent fatales aux Chablaisiens qui durent s'incliner d'une manière assez peu orthodoxe face aux Vaudois surpris, par les cadeaux d'un arbitre moyen. L'arbitre n'est certes pas une excuse, et les Bas-Valaisiens devront corriger certaines erreurs tactiques, ce qui leur permettrait de se comporter d'une manière plus brillante dans ce championnat de troisième ligue où ils sont les néo-promus, mais sachant que le club du Chablais aspire à se maintenir dans cette catégorie de jeu supérieure à ce qu'ils ont connu jusqu'à cette présente saison, nous leur pardonnerons une fois encore cette défaite disons-le imméritée.

Monthey: Totoy; Gabioud, Sallin, Imesch, Terrani, Giovanola, Vouillamoz et Schneider.

En ouverture de cette partie, les juniors B du HBC Monthey affrontaient leurs homonymes du club du Sentier, homonymes qu'ils ont battus sur le score assez sévère de 24 à 9.

La prochaine rencontre du HBC Monthey aura lieu vendredi 18 novembre 1977 à Lausanne, face à Chailly.

Y.T.

● **KOWEIT.** - Groupe asiatique : Koweït - Hong Kong 4-0 (3-0). - Classement : 1. Koweït 7/9 (15-6) ; 2. Iran 5/8 (6-2) ; 3. Corée du Sud 7/8 (7-6) ; 4. Australie 6/7 (11-6) ; 5. Hong Kong 7/0 (3-22).

● **URSS.** - Championnat (50^e journée) : Dynamo Kiev - Ararat Erevan 2-0 ; Chakhtior Donetsk - Zenith Leningrad 3-2 ; Torpedo Moscou - Kairat Alma Ata 1-1 ; Dynamo Tbilissi - Locomotive Moscou 1-0 ; Chernomorez Odessa - Tska Moscou 2-1 ; Karpates Lvov - Kouibychev 2-1 ; Dynamo Moscou - Zaria Vorochilovgrad 0-0 ; Dneproptrovsk/Neftchi - Bakou 1-1. - Classement : 1. Dynamo Kiev 43 p. ; 2. Dynamo Tbilissi 39 ; 3. Torpedo Moscou 37 ; 4. Dynamo Moscou 35 ; 5. Chakhtior Donetsk 34.

● **MONACO.** - Tournoi européen juniors, groupe A : URSS bat Espagne 2-1.

NATATION

Assemblée de la fédération suisse

A Bad Ragaz, l'assemblée de la Fédération suisse de natation a confirmé l'excellente organisation de la fédération sur le plan administratif. En l'espace d'un week-end, toutes les réunions des sous-sections ont pu se tenir (il fallait notamment établir les différents calendriers) et le procès-verbal de ces réunions a pu être immédiatement remis à tous les délégués.

Deux nouveaux clubs ont été admis : le SC Aarefisch Rapperswil et le SC Granges. Ernst Sturpler (Berne) a été nommé responsable du plongeon alors que Hansjuerg Huber a été confirmé à son poste de président du tribunal arbitral.

L'exercice 1976-1977 s'est soldé, sur le plan financier, par un déficit de 3177 fr. 70, ce qui est somme toute minime, compte tenu de l'introduction de l'électronique pour le traitement des licences.

Les championnats suisses 1978 ont été attribués ainsi :

Championnats suisses d'hiver les 1^{er} et 2 avril à Genève, championnats suisses d'été du 4 au 6 août à Frauenfeld. Championnats suisses juniors les 26 et 27 août à Genève. Championnats suisses de grand fond le 16 juin à Nyon.

Une commission a été créée par ailleurs pour tenter de trouver une nouvelle formule pour le championnat suisse de waterpolo.

Ce que vous cherchez peut-être

BOXE

Traversaro - Johnson le 26 novembre

Le championnat d'Europe des poids mi-lourds entre l'Italien Aldo Traversaro et le Britannique Bunny Johnson se disputera le 26 novembre prochain à Viareggio (Italie). Le titre européen a été laissé vacant par le Yougoslave Mate Parlov qui tentera sa chance au niveau mondial (version WBC) le 7 janvier à Milan face à l'Argentin Angel Cuello.

Le championnat d'Europe des poids coqs entre le tenant, l'Italien Franco Udella, et son compatriote Emilio Pireddu, se déroulera le 23 décembre à Cagliari (Sardaigne).

En ce qui concerne le championnat du monde Cuello - Parlov, il avait été initialement fixé au 19 novembre à Milan, mais à cette date c'est l'Argentin Victor Galindez, qui détient l'autre portion (WBA) du titre mondial des mi-lourds, qui mettra sa couronne en jeu à Turin face à l'Américain Eddie Gregory.

Zarate - Rodriguez le 2 décembre

Le Mexicain Carlos Zarate défendra son titre mondial des poids coqs (version WBC) le 2 décembre à Madrid contre l'Espagnol Juan Francisco Rodriguez.

TENNIS

Une victoire de Vilas

L'Argentin Guillermo Vilas a remporté la finale du simple messieurs du tournoi de Bogota en battant facilement l'Espagnol José Higuera, 6-1, 6-2, 6-3.

ESCRIME

Tournoi à l'épée à Bâle

Favorite de la compétition, CE Berne, avec Christian Kauter, Bernard Kauter et Daniel Giger, a remporté le tournoi à l'épée de Bâle qui réunissait 38 équipes.

CYCLISME

Le championnat d'Europe de demi-fond

Le Suisse René Savary a pris une remarquable deuxième place, derrière le tenant du titre, l'Allemand Wilfried Peffgen, dans le championnat d'Europe de demi-fond professionnel.

Cette épreuve s'est déroulée à la Westfalahalle de Dortmund en présence de 4500 spectateurs.

AUTOMOBILISME

Le Grand Prix d'Australie en formule 1

Le Grand Prix d'Australie sera inscrit au calendrier annuel des courses de formule 1 en 1979, a annoncé, à Buenos Aires, M. Basil Tye, délégué de la Fédération internationale des sports automobiles (FISA).

DIVERS

M. Willy Daume réélu

Rosi Mittermaier, double championne olympique de ski, Ingrid Mickler-Becker (athlétisme), Ursel Brunner (natation) et Liselotte Schindling-Linsenhoff (équitation) sont devenues membres du Comité olympique ouest-allemand au cours de l'assemblée principale qui a confirmé M. Willy Daume dans sa fonction de président.

LUTTE

L'assemblée des délégués de l'AGVL

C'est à Martigny-Bourg, dimanche, que s'est déroulée l'assemblée annuelle des délégués de l'Association cantonale valaisanne de lutte suisse.

Présidés par M. Hans Veraguth, les débats empreints d'un excellent esprit sportif, ont permis de liquider en 2 h. 30 les 16 points figurant à l'ordre du jour.

Plus de 70 délégués étaient présents et parmi eux M. Paul Creton, membre d'honneur et fondateur de l'association. Après les souhaits de bienvenue par Étienne Martinetti, la lecture du procès-verbal retraça toute l'activité de l'année 1976. Dans son rapport présidentiel, M. Veraguth releva le manque de discipline de quelques lutteurs et les mesures prises par le comité pour le respect du règlement et son application. Il souligna les points positifs constitués par les fêtes valaisannes qui obtinrent toutes un légitime succès. Le président déplora le manque d'intérêt de certains pour les cours organisés et souhaita une meilleure participation de TOUS les clubs.

Le chef technique, M. Udry, fit un tour d'horizon complet de l'activité de l'association. Il commenta de manière compétente et objective tous les résultats obtenus par les lutteurs lors des fêtes valaisannes où les Martinetti firent la loi et ceux des fêtes hors canton où les résultats furent moins brillants, à la fête fédérale à Bâle, notamment, où à l'exception de Jimmy Martinetti, nos représentants furent dominés. Il y vit justement les conséquences d'un manque de participation aux cours d'entraînement et exprima le désir de voir le Valais retrouver son rang au sein de l'élite helvétique.

Les comptes de 1977, très satisfaisants, font ressortir la bonne situation financière du groupement grâce à une excellente gestion.

LES FÊTES DE 1978

On passa à l'attribution des fêtes de l'année 1978. Illarsaz organisera la Cantonale le 2 juillet et celle de 1979 a d'ores et déjà été fixée à Saint-Nicolas. La fête de printemps se déroulera à Vétroz le 21 ou 28 mai. La fête d'été n'a pas encore trouvé d'organisateur. Par contre celle d'automne aura lieu à Charrat le 27 août alors que Martigny assumera l'organisation de la fête des jeunes le 15 août. La fête ROMANDE des jeunes est confiée à Loèche-les-Bains le 3 septembre. Quant à Savièse il mettra sur pied la fête alpestre à la Grande Zour.

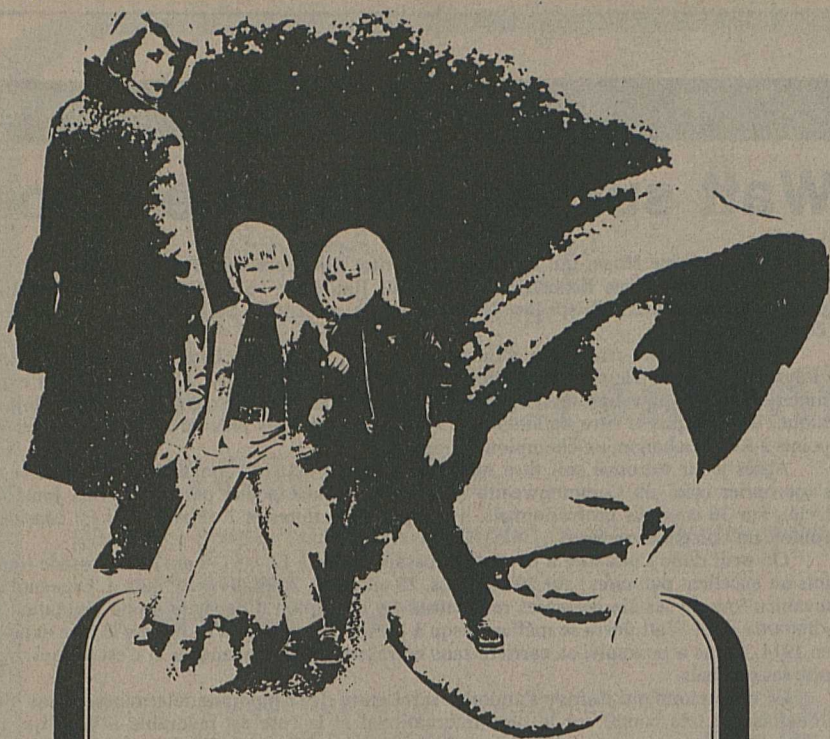
Les vétérans auront aussi leur journée de fête : c'est Charrat qui en assumera l'organisation et quand on connaît leur dynamisme, on peut croire que ce sera une belle réussite (le 11 juin).

M. Francis Pierroz (Martigny) a été acclamé membre honoraire et M. Ali Udry chargé de représenter l'association auprès du journal romand des lutteurs.

Le challenge NF a été remis au président du club des lutteurs de Charrat pour son membre Georges Giroud, premier du classement de la catégorie B grâce à de très bons résultats.

Dans une bonne ambiance et sous le signe de la fraternité, le président mit fin aux débats en souhaitant une fructueuse activité 1978.

Eu.



C'est le meilleur moment

de faire votre choix dans notre collection hivernale pleine de nouveautés.

Découvrez une mode de qualité à petits prix et en vedette notre rayon jeans

(le plus complet de la région) avec ses exclusivités et les dernières créations en velours.



A vendre plusieurs

TV couleurs

d'occasion, révisés et garantis
Fr. 600.-, 700.- et 800.-

G. Chervet
Maîtrise fédérale télévisions
Rue de Loèche 26
Sion
Tél. 027/22 95 95
143.149.007

A vendre

transporter
équipé, avec treuil pour la vigne

un tracteur Plumettaz
avec treuil

un moto treuil avec charrie

Max Roh
Machines agricoles
Pont-de-la-Morge
Tél. 027/36 10 90
36-5634

VOUS

qui possédez une machine à laver dans une des marques AEG - Bendix Candy - Indesit - Castor - Frigidaire - Philco - Ribber - Zanussi Zoppas et qui désirez être dépanné rapidement, téléphonez au 027/22 80 29

Gasser Frères, Sion
89-286

26 ans, avec bonnes références, cherche emploi comme

demi-chef

à l'année à Loèche-les-Bains.

Tél. 025/4 58 21
heures des repas
36-425578

Monthey
On cherche

sommelière

expérimentée.

Travail en équipe.

Tél. 025/4 22 08
36-100681

Café de la Coopérative, Aproz
cherche

sommelière

Entrée tout de suite.

Tél. 027/22 30 69 36-31401

Disco-Végé Riddes
engage

vendeuse

à mi-temps (après-midi)

Entrée tout de suite.

Tél. 027/86 44 45
027/22 91 33
36-7407

Nous cherchons, engagement immédiat

machiniste

sur pelle-rétro Meizl-Nuck.

S'adresser à **Entreprise Atra SA**
Cité-Parc 814, 1860 Algle
Tél. 025/2 12 67 22-2630

Engage

employée de bureau

Débutante acceptée.

Offres manuscrites à **Couturier SA**
Garage de Tourbillon, 1950 Sion.
36-2812

Nous cherchons

jeune fille

pour aider dans le ménage avec 3 petits garçons (2, 4 et 6 ans). Aussitôt que possible. Maison moderne. Beaucoup de temps libre. Possibilité d'apprendre des langues.

Dr J. Gentinetta-Gheyselink
Berghaldenstrasse 52d, 8053 Zurich
Tél. 01/55 19 18 36-31374

Exploitation viti-vinicole
Sion
engage

un métral

pour travailler vignes de 4000 toises, région de Sion.

Tél. 027/22 10 57, heures bureau
22 63 37, appartement
36-31395



Sierre
Route de Sion 18



L'Ecole-Club Migros Sion

vous propose son cours de **décoration florale** (le mardi ou le vendredi)

Cours pratique de décoration à l'aide de fleurs naturelles ou artificielles. Décoration pour Noël et les fêtes.

Cours de 4 leçons Fr. 32.- (Matériel en sus)

Renseignements et inscriptions à l'Ecole-Club Migros
Place de la Gare, 1950 Sion
Tél. 027/22 13 81
(Ouvert toute la journée)



Votre annonce!

Engageons personne de confiance comme

livreur

avec permis de conduire, dès le 1.12.1977, pour livraisons de nos produits.

Tél. 027/23 18 02 dès 17 h.
36-2040

Dessinateur-géomètre

cherche emploi Valais central.

Tout de suite ou date à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-303592 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande pour Fully

femme de ménage

Environ 10-12 heures par semaine. Horaire à discuter.

Tél. 026/5 36 69
36-401126

Monsieur cherche

travail temporaire

à Martigny ou environs (permis de conduire)

Ecrire sous chiffre P 36-401134 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-restaurant Bocalino Sierre cherche

sommelier

ou

sommelière

connaissant les deux services

Tél. 027/55 25 03
143.148.021

Hôtel



cherche, pour la saison d'hiver - possibilité à l'année

dame de buffet

Personne d'âge mûr préférée (30-50 ans).

Faire offres à la direction ou se présenter à l'hôtel.
Tél. 027/41 52 22 36-3484

Vêtements FREY

cherche

jeune vendeur

en confection hommes débutant accepté

Téléphonez-nous ou adressez-vous au magasin!

Vêtements Frey, place du Midi 24
Sion, tél. 027/22 54 92 29-71

Entreprise industrielle du Valais central

cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

un comptable expérimenté

Nous demandons:

- âge 25 à 35 ans
- langues: français, notions d'allemand

Faire offre avec curriculum vitae et photo sous chiffre P 36-902573, Publicitas, 1951 Sion.

Dessinateur A + B

cherche place Valais central.

Libre tout de suite.

Offre écrite sous chiffre P 36-303597 à Publicitas, 1951 Sion.

Masseur

(dipl. école de Bluche), 28 ans, cherche place dans institut, club, piscine, sauna, privé, pour massage sportif, amaigrissant, cellulite, relaxant (non médical). Région Sion ou stations valaisannes. Libre tout de suite.

Offre écrite sous chiffre P 36-303613 à Publicitas, 1951 Sion.

VERBIER
Librairie-papeterie-tabacs engagerait

vendeuses

pour la saison d'hiver.

Entrée en service début décembre. Logement à disposition.

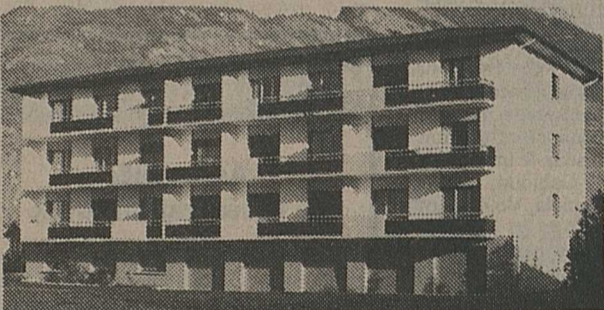
Tél. 026/2 14 44 36-2658

Dessinateur architecte

28 ans, cherche place dans bureau sympathique de Sion ou environs. Libre tout de suite.

Offre écrite sous ch. P 36-303612 à Publicitas, 1951 Sion.

Ardon «Unique» en zone villa



A vendre dans petit immeuble de 12 appartements (crédit 90%)
2-pièces dès 64 000.- plus garage
3-pièces dès 88 000.- et places de parc
4-pièces dès 123 000.-

AGENCE IMMOBILIERE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.

E. Papilloud
La Régence
1963 Magnot-Vétroz
Tél. 027/36 14 13

A vendre

voiture de direction

Rover 3500

Automat.

Prix spécial.

Tél. 037/46 14 31
17-1173

Cause non emploi à vendre

Citroën 21 Pallas

Fr. 3000.-

Tél. 027/22 70 91
22 31 89
36-303614

A vendre pour bricoleur

Rover 2000 TC

mod. 68, 100 000 km batterie neuve mécanique bon état
Fr. 300.-

Tél. 025/8 31 48
36-425579

A vendre

Alfasud Ti

1974, 46 000 km 4 pneus neige neufs Expertisée

Fr. 7600.-

Tél. 025/4 22 44
heures de bureau
143.149.256

Machines à coudre

Neuves, d'exposition cédées avec très grosse réduction. **Garantie 10 ans** Service à domicile Un coup de téléphone suffit **Occasions toutes marques avec garanties**
Elna I Fr. 180.-
Pfaff ZZ 290.-
Bernina R 480.-
Singer 390.-
Crédit gratuit jusqu'à 12 mois.

Agence Vigorelli
Beaulieu 35, Lausanne
Tél. 021/37 70 46

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER: LA NOUVELLE FORD GRANADA.



Granada - une voiture aux atouts uniques: suspension indépendante des 4 roues, la voie la plus large et l'intérieur le plus spacieux de cette catégorie, puissance atteignant 160 CV (avec le nouveau moteur V6 à injection de 2,8 l), service tous les 20000 km seulement.

Kaspar sa

Sion Tél. 027/22 12 72 Martigny 026/2 63 33

SECURITE COMPRISE.



La richesse du passé...



VIEUX PAYS D'EVOLENE

ILS MOINS PRESENTS ET DISPARUS

Vente en librairie, dans les kiosques Naville et aux Editions de la Matze Pré-Fleuri 12, Sion

Basket: Champel tremble à Saint-Paul et Bellinzone perd à Martigny...

Championnat de LNB

Cette septième journée du championnat de ligue nationale B a été marquée par une très grande surprise: Martigny, contre toute attente, s'est en effet imposé en extrême devant Bellinzone, que nous considérons comme le candidat numéro un à l'obtention d'un fauteuil en ligue nationale A. Cette réhabilitation inattendue prouve bien qu'avec son effectif au complet, Martigny peut rivaliser avec les formations les plus en vue de LNB. Quant aux autres équipes, elles se sont contentées de confirmer. Champel face à Saint-Paul Lausanne a pourtant tremblé. La première mi-temps tournait à l'avantage des Lausannois qui, grâce à une zone-pressée très agressive et appliquée de fort belle manière, a su endiguer les assauts de son adversaire genevois. Les Duvernois et Delémont plus particulièrement décevaient et traversaient une mauvaise passe. Un coup de chapeau est à donner à la défense de Saint-Paul qui a intercepté un bon nombre de passes et mis en difficulté Champel. Mais les Genevois s'enhardissaient au fil des minutes et parvenaient même à égaliser à la 31^e minute. Dès lors, l'expérience des Delémont et Duvernois (regain subit de forme en fin de seconde période) allié à l'efficacité de l'Américain Lebrun permettaient aux Genevois de forcer la décision. Champel n'a pas convaincu et Saint-Paul a démontré qu'il n'était pas à l'abri d'une défaite.

★

Champel: Lebrun (35), Duvernois (11), Steiger (11), Jacobson (4), Delémont (15), Chabbe (7), Rückstuhl (2).
Saint-Paul: Beascham (22), Corday (18), Kahul (2), Cornu (4), Collin (9), Gaillard (13), Vuille (8).

Quant à Sportive, elle prit à froid son adversaire. Avec un pourcentage de réussite de 80% durant les dix premières minutes, elle se détacha nettement et prit d'emblée vingt points d'avance qui furent déterminants pour l'issue de la partie. Garner jouissant (une fois n'est pas coutume) d'une forme éblouissante s'ingénia même à jouer collectivement. La défense homme à homme fut en grande partie la raison de leur succès. Les frères Haederli ne brillèrent guère et totalisèrent en tout et pour tout 12 points!

★

Sportive Française: Garner (38), Ferguson (20), Gilliard (4), Rivelli (8), Nicolet (32), Bornot (2), Delgrassine (12).
Renens: Haederli B. (6), Haederli J.-P. (6), Pardo (36), Boillat (11), Cottier (14). En outre, Sportive s'est assuré les services de

Darko Fabulic dans les dates limites imparties par la FSBA. Cet ailier (1 m 96, 22 ans) les Sédunois ont eu l'occasion de le voir évoluer à Sion lors du dernier tournoi d'automne. Sion avait alors refusé de l'engager pour des raisons administratives. En cas de blessure de Garner, Fabulic évoluera donc pour le remplacer. Rappelons que ce Yougoslave était considéré il y a deux ans comme l'un des meilleurs juniors européens.

Résultats: Sportive - Renens 116-93; Neuchâtel - Muraltese 101-90; Saint-Paul - Champel 76-85; Vernier - City 86-74; Martigny - Bellinzone 88-87; Marly - Uni Bâle 100-89.

CLASSEMENT

1. Champel	7 678-585	14
2. Bellinzone	7 700-614	12
3. Sportive	7 773-687	10
4. Renens	7 623-602	8
5. Vernier	7 562-545	8
6. Neuchâtel	7 664-649	8
7. Marly	7 616-611	8
8. Muraltese	7 633-651	4
9. City	7 525-629	4
10. Martigny	7 577-643	4
11. Saint-Paul	7 594-681	4
12. Uni Bâle	7 556-682	2

CHAMPIONNAT DE LNAF

Sierre - Fémina 56-65 (25-36)

Sierre: M.-L. Favre (22), Gaist M. (8), M. Darbellay (3), A.-L. Favre (4), A. Stuckelberger (9), Anton Z. (10).

Notes: coup francs: 13-18 pour Sierre et 10 sur 20 pour Fémina. A. Stuckelberger commet cinq fautes personnelles et doit quitter le terrain à la 27^e minute de jeu. Devant une honorable chambrée de spectateurs, ils étaient cinquante (nombre qui n'avait jamais été enregistré auparavant), les Sierroises ont disputé une agréable partie et ont surtout plu par la combativité qu'elles ont affichée tout au long de la rencontre.

Pourtant, le match débutait fort mal pour les Valaisannes. Les Bernoises, bien emmenées par l'excellente Yougoslave Jankovic, prenaient immédiatement l'avantage. Mais les joueuses de Rywalski ne s'avouaient pas vaincues et réagissaient de fort belle manière: résultat, le score passait de 12-0 à 18-18 à la quinzième minute de jeu. Mais elles fléchissaient sensiblement en fin de période et les Bernoises allaient mettre à profit ce passage à vide en distançant leurs adversaires

de huit longueurs. L'écart en deuxième mi-temps allait osciller entre 11 et 3 points en faveur de Berne qui évoluait la majeure partie avec un cinq composé de remplaçantes. Sierre, une nouvelle fois, au prix de magnifiques efforts grignotait son handicap et revenait à un point à la 18^e minute. Le coach bernois introduisait alors son cinq majeur qui allait finalement forcer la décision.

L'équipe de Sierre, malgré la défaite concédée, est à féliciter. Toutes les joueuses ont fait preuve d'enthousiasme et ont lutté jusqu'au bout. Bravo!
LNBF: Vouvy - Romanel 43-47

LIGUES INFÉRIEURES

Résultats de la deuxième ligue masculine:

Sierre II - Sion III	92-46
Les Agettes - Martigny IV	36-116
Martigny III - Sierre II	67-63
Sion II - Nendaz	69-32
Martigny II - Les Agettes	2-0 (forfait)
Martigny III - SPDC	76-52
Monthey II - Hélios II	43-47
Sion II - Sierre I	69-59
Sierre II - Monthey III	55-44
Hélios II - SPDC	34-71
Sion II - Martigny II	69-87
Martigny III - Sierre I	68-59
Hélios II - Sion III	70-71

Résultats de la ligue féminine promotion:

Monthey - Sierre III	67-34
Bagnes - Hélios V	35-22
Monthey - Sierre II	27-42
Vouvy - Sierre III	53-25
Bagnes - Conthey	38-8

Résultats du championnat de juniors A:

Saint-Maurice - Monthey 61-89
Classement: 1. Martigny 3-6; 2. Sion 2-4; 3. Monthey 3-4; 4. Wissigen 3-0; 5. Saint-Maurice 3-0.

Résultats du championnat de juniors B:

Martigny - Sion II 94-55
Classement: 1. Martigny 3-6; 2. Sion I 2-4; 3. Sion II 3-4; 4. Saint-Maurice 3-0; 5. Monthey 3-0.

Dans toutes les compétitions, Martigny se place en tête et semble bien décidé à s'octroyer tous les titres cantonaux. Seule l'équipe des juniors B de Sion I apparaît comme un candidat sérieux au titre et cette jeune formation, compte tenu de sa valeur intrinsèque, devrait s'imposer contre Martigny lors de la confrontation directe qui les opposera le samedi 10 décembre et être la seule équipe à contester la suprématie martigneraise.

M-R

Première ligue nationale

Aigle - Wissigen 65-97 (31-46)



Pascal Mudry (7) que l'on voit ici à l'œuvre contre Jim Henri (9) fut à nouveau le principal artisan de la victoire de son équipe. Contre Aigle, il a réalisé 31 points.

Wissigen: C. Mudry (10), E. Mudry (10), P. Mudry (30), J.-M. Gonthier (8), F. Pannatier (4), N. Mudry (18), L. Zenklusen (14), J.-C. Otz (3); coach A. Mudry.

Notes: 19 fautes personnelles contre Aigle, 26 contre Wissigen. Otz et P. Mudry respectivement à la 25^e et à la 37^e minute doivent renoncer à jouer pour avoir commis leur cinquième faute personnelle.

Wissigen nettement supérieur

Après sa défaite face à Meyrin, les banlieusards sédunois voulaient absolument se racheter pour conserver le contact avec la tête du classement. En fait Wissigen ne connut guère de difficultés tout au long de la partie. Aigle ne put rivaliser avec son adversaire que durant les dix premières minutes. L'introduction de Pascal Mudry anéantit tous les espoirs vaudois. P. Mudry, une fois de plus, fit preuve d'une adresse phénoménale qui découragea ses adversaires. Le score à la mi-temps reflétait la différence qu'il y avait samedi entre les deux équipes (31-46). Aigle pourtant ne perdit jamais espoir et à la 25^e mi-

nute revenait à 11 points des Valaisans (41-52). Mais c'est ce moment-là que choisirent Pascal et Nicolas Mudry pour terrasser définitivement les Vaudois. Le handicap du BBC Aigle ne fit dès lors que s'accroître pour atteindre finalement 32 points à la fin de la rencontre. Notons enfin du côté valaisan l'excellente performance réalisée par le junior Lucas Zenklusen, auteur de 14 points. Il devient au fil des matches une pièce maîtresse du BBC Wissigen. Après cette nouvelle victoire le moral est au beau fixe chez Wissigen. Un seul souci: la semaine prochaine la formation est au repos; ce repos forcé n'est pas des plus salutaires, affirment les joueurs, car le 26 novembre Wissigen reçoit Monthey; les dirigeants du club vont essayer de trouver un partenaire en vue d'une rencontre amicale, ce qui permettrait aux joueurs de conserver leur cohésion.

Classement de la première ligue, groupe I: 1. Meyrin 5-10; 2. Wissigen et Monthey 6-10; 4. UGS 6-6; 5. Chênes 6-6; 6. Hélios 5-2; 7. Perly, Aigle et Grand-Saconnex 6-2.

M-R

Gd-Saconnex - Monthey 49-104 (20-56)

Monthey: Y. Vannay (6), M. Chardonnens (2), P. Vannay (10), D. Passaquay (2), D. Chardonnens (10), Duchoud (6), D. Calpini (9), P. Descartes (31), S. Parker (26), S. Monod (2).

Monthey a repris confiance

Le BBC Monthey qui avait connu un léger passage à vide les deux semaines précédentes, s'est brillamment racheté samedi à Genève en écrasant Grand-Saconnex. Les joueurs montheyens sont à féliciter en bloc à l'issue de cette excellente performance. Toute la formation a évolué avec une très grande discipline; la défense très agressive pratiquée par les Bas-Valaisans a complètement désorganisé les Genevois. Relevons à cet égard la magnifique performance défensive de Patrick Descartes qui avait la lourde tâche de défendre Stenghele, le meilleur homme des gars du bout du monde. Pourtant avant ce dé-

placement des dirigeants de Monthey avaient encore en mémoire la défaite de 2 points subie dans cette salle de Champel, l'année dernière face à UGS; cette salle, les équipes du Valais ne l'aiment guère: les panneaux transparents et la froidure qui y règne déconcentrent souvent les joueurs.

À la 8^e minute déjà les jeux étaient faits (8-20 pour les visiteurs). Le score alla en augmentant tout au long de la partie. À la 32^e minute le panneau d'affichage indiquait 35-88; dès ce moment les Montheyens (on les comprend) tentèrent plusieurs percées individuelles, le marquage devint moins serré. Notons pour terminer qu'avec Descartes, Parker s'est complètement réhabilité et a disputé un match digne d'éloges. Martigny, le week-end prochain, aura intérêt à se féliciter car son rival montheyan fera tout pour créer la surprise.

M-R

CIME 1977: Stefan Soler récidive

Le Sierrois Jacques Berlie 4^e

Au terme d'une très longue saison qui a amené les coureurs à participer à des épreuves dans les principaux pays d'Europe, le classement définitif de la CIME 1977 vient d'être établi. En élite, la victoire est revenue, comme l'année dernière, au Grison Stefan Soler avec 333 points devant les deux Allemands de l'Ouest Schneider-Strittmatter et Anton Gorbunow et le Vaudois, membre du CA Sierre, Jacques Berlie. Ce dernier totalise 190 points contre respectivement 226 et 220 aux deux Allemands. Les Valaisans se sont encore mis en évidence en remportant la victoire dans les catégories vétérans I (Edouard Debons de Savie) et juniors (Martin Herrmann de Saint-Martin). Chez les dames enfin, c'est la Française Marie-Hélène Deloffre qui s'est imposée avec le total de 283 points en 13 courses contre 220 à Marijke Moser, 2^e, mais avec seulement 7 épreuves à son actif. Voici les classements finals de cette compétition internationale de la montagne:



Stefan Soler, vainqueur pour la deuxième année consécutive du classement final de la CIME.

Elites: 1. Soler Stefan (Suisse) 333 points, (14 courses); 2. Schneider-Strittmatter Cl. (RFA) 226 (12); 3. Gorbunow Anton (RFA) 220 (12); 4. Berlie Jacques (S), 190 (14); 5. Moser Albrecht (S) 181 (8); 6. Tramonti Colombo (S), 155; 7. Siegenthaler Daniel (S) 153; 8. Cacciatore Sylvain (Fr) 133; 9. Fischer Daniel (S) 129; 10. Broggi Claudio (It) 115; 11. Matter Gerhard (S) 94; 12. Rapy Serge (Fr) 80; 13. Dorsaz Michel (S) 74; 14. Oppliger Daniel (S) 66; Salamin Marcellin (S) 66; puis: 17. François Guignard (S) 53; 19. Raymond Gay (S) 47; 25. Jean-Charles Tornay (S) 35; 24. Justin Carron (S) 33; 25. Laurent Darbellay (S) 31; 32. Nicolas Clivaz (S) 13.

Vétérans I: 1. Debons Edouard (S) 318 points (12 courses); 2. Aeby Louis (S) 303 (14); 3. Duvilliers Guy (Fr) 287 (14); 4. Perone Jean (S) 220 (11); 5. Setz Xaver (S) 212 (7); 6. Mariéthoz Paul (S) 191; 7. Schmid Peter (S) 166; 8. Vernay André (Fr) 148; 9. Ecœur Henri (S) 129; 10. Chessex Ronald (S) 119; 11. Clerc Michel (S) 110; 12. Leutwyler Jean 109; Fatton François 109; 14. Pascal Hubert (Fr) 104; 15. Mayer Jean (Fr) 96; Jond Pierre (Fr) 96; puis: 22. Dominique Hugon (S) 68; 24. Lino Fedrigo (S) 64; 26. Gabriel Carron (S) 49.

Vétérans II: 1. Irschlinger Jean (S) 342 points (12 courses); 2. Bonny Louis (Fr) 328 (13); 3. Schumacher Emil (S) 220 (7); 4. Fontaine Jean (S) 205 (9); 5. Barussell Benoît (S) 169 (6); 6. Gilliard Gaston (S) 168; 7. Auby Hyppolite (Fr) 136; 8. Boymond Pierre (S), 123; 9. Matthys Edmond (S) 120; 10. Degoumois Charles (S) 114; 11. Lugon Louis (S) 103; 12. Stripoli Jean (Fr) 102; 13. Chassot Emile (S) 91; 14. Sciboz Roger (S) 78.

Juniors: 1. Herrmann Martin (S) 343 points (13 courses); 2. Vermeille Vincent (S) 307 (12); 3. Boulahia Kamel (Fr) 219 (12); 4. Fatton Christian (S) 197 (7); 5. Aissaoui Amar (Fr) 125 (10); 6. Carron Gabriel (S) 122; 7. Lange Gilbert (S) 115; 8. Borel Frédéric (S) 114; Premand Dominique (S) 114; 10. Cajeux Jean-Marie (S) 92; 11. Miéville Pascal (S) 61.

Dames: 1. Deloffre Marie-Hélène (Fr) 283 points (13 courses); 2. Moser Marijke (S) 220 (7); 3. Bracco Ingrid (S) 194 (7); 4. Freitag Eva Maria (RFA) 164 (8); 5. Pilet Françoise (S) 159 (7); 6. Porta Dominique (Fr) 138; 7. Phillip Mireille (Fr) 116; 8. Miéville Michèle (S) 113; 9. Papaglia Dominique (Fr) 80.

Nouvelles des gymnastes féminines valaisannes

● Assemblée des délégués ASGF

Samedi 22 octobre 1977, eut lieu à Marly (FR), l'assemblée des délégués ASGF (Association suisse de gymnastique féminine). M^{me} Gilberte Gianadda, notre présidente, et Marie-Odile Luyet, représentèrent l'AVGF à Marly.

La présidente centrale, M^{me} Verena Scheller, parla notamment dans son rapport de l'attitude attentive et réceptive des associations cantonales concernant l'avenir de l'ASGF, des travaux effectués en vue des journées suisses de gymnastique féminine qui se dérouleront à Genève l'an prochain, des derniers championnats du monde de gymnastique rythmique à Bâle, de l'élaboration des nouveaux statuts et des importants succès remportés par les gymnastes cette saison. La présidente centrale se réjouit en outre de constater que l'effectif de l'association a encore augmenté. Les principaux buts définis par M^{me} Scheller sont : un désir d'apaisement dans les relations avec la SFG, améliorer sa structure et son organisation en offrant aux associations la possibilité de suivre des cours administratifs de cadres, soutenir enfin les techniciens dans leurs efforts pour assurer une organisation parfaite des fêtes de Genève.

M. Urs Lehmann, chef technique, retraça tout le travail effectué par les différentes commissions et se réjouit de constater une belle participation aux nombreux cours organisés. Les fêtes de Genève demeurent pour lui le principal but de la prochaine saison et depuis trois ans, le travail s'effectue dans cette direction.

La partie la plus importante de l'assemblée était naturellement l'approbation des statuts et ils furent adoptés point par point à l'unanimité. La proposition concernant les problèmes de structure (collaboration ASGF-SFG) a également obtenu l'unanimité.

Je me plais à relever la brillante élection, lors de cette assemblée de M^{me} Gilberte Gianadda, notre présidente cantonale au comité central de l'ASGF et celle de M^{me} Danielle Duraux à la commission de presse et de propagande.

Les délégués se retrouveront l'année prochaine au Tessin et en 1979 en Valais.

● Cours de cercle pour actives

Les 22 et 23 octobre, avait lieu à la salle de gymnastique de Saint-Guérin à

Sion, le cours de cercle pour les monitrices et sous-monitrices des actives. Toutes les sections qui participeront aux Fêtes de Genève (27) étaient présentes à ce cours, jumelé avec le cours de perfectionnement J + S en condition physique, agrès et artistique.

M. Kurt Kühn fonctionnait comme directeur pour les agrès. M^{lle} Benita Truffer et M. Dionys Fumeaux pour J + S et Françoise Comte pour l'école du corps, et nous les remercions pour leur précieux concours.

● Cours de cercle pour dames

L'intérêt fut aussi grand au cours de cercle dames, puisqu'il vit la participation de quelque soixante monitrices et sous-monitrices. Comme au cours de cercle des actives, la matière à travailler concernait directement les Fêtes de Genève, en juin prochain. Sous l'expertise direction de Raymonde Comte pour l'école du corps, Edith Amherd pour le jeu, Françoise Comte pour l'école du corps et Ariane Mottier pour les agrès, ces dames travaillèrent avec entrain et écoutèrent avec beaucoup d'intérêt la conférence du D^r Vecherina ayant pour thème la colonne vertébrale et la respiration.

● Assemblée générale des délégués

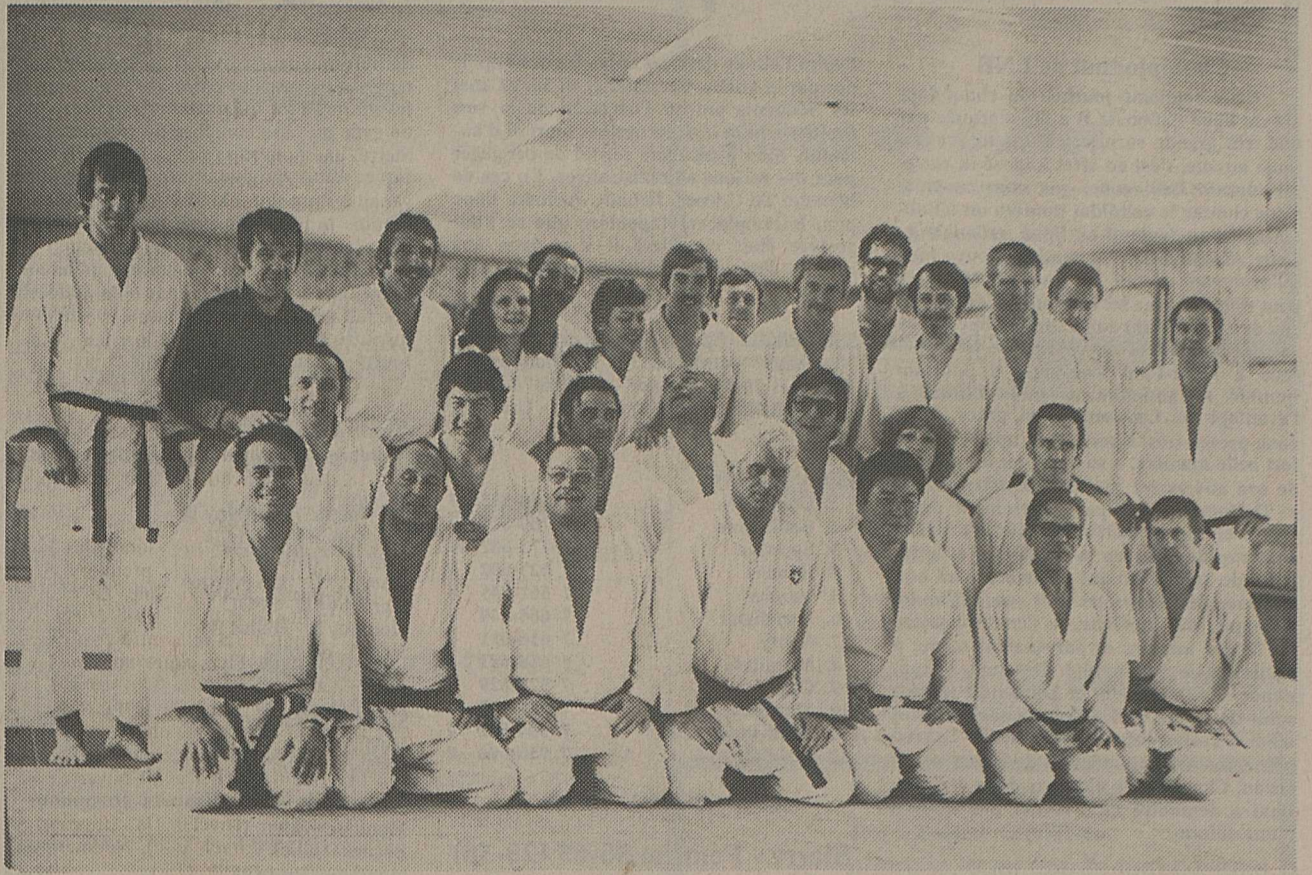
L'assemblée des délégués de l'AVGF tiendra ses assises le 19 novembre 1977, dès 14 heures, à Savièse.

● Fêtes ASGF à Genève

Sur le plan national, 569 sections se sont déjà inscrites pour le concours de sections de la Fête fédérale 1978 à Genève, 3411 feront le concours individuel, 579 sections ou groupe participeront aux concours de jeux soit en tout plus de 988 sections suisses et 19 110 gymnastes.

Les Valaisannes participeront en nombre à ces joutes : 27 sociétés (850 participantes) seront présentes à Genève. 14 sections de dames et 20 sections d'actives feront le concours de section. Nous comptons aussi inscrire 15 équipes de volley et 5 équipes de basket, tandis que 80 gymnastes prendront part aux concours en individuel. L'ACGF est en «bonne santé» et nous souhaitons à toutes ces gymnastes un fructueux travail de préparation.

Les ceintures noires suisses à Sion



Samedi et dimanche, 35 participants du collège suisse des «dans» groupant toutes les ceintures noires suisses de judo, se sont réunis à Sion pour leur cours mensuel sous la direction de maître Mikami, 6^e dan.

Ce cours était organisé par Marc Curty, président de l'Association valaisanne de judo, futur 2^e dan, avec la participation de Jo Vallelain, Marcel Python et Joseph Burky, tous 5^e dan, et se déroulait pour la première fois dans la capitale valaisanne. Les Valaisans comptaient sept participants des clubs de Martigny, Sion et Sierre; le club de Monthey étant absent.

Relevons qu'en mai 1978 se teindront également à Sion l'assemblée générale du collège suisse de ceintures noires ainsi que les journées anniversaires des dix ans de fondation du collège des «dans». (Be)



TENNIS

La SFG hommes de Viège a tenu son assemblée

De belles satisfactions

Sous la présidence du Dr Scartazzini, le club de tennis de Viège a tenu ses assises, samedi soir, à l'hôtel Elite. Des 368 membres que compte la société, une soixantaine avait répondu à l'appel du comité. De par le fait que la saison écoulée nous a valu de belles satisfactions, le président a eu la tâche facile quant à son rapport annuel. Très étoffé, ce dernier fut vraiment à l'image de l'activité du club qui a réussi à mettre sur pied 7 équipes, dont deux de dames, pour les dernières manifestations qui se sont déroulées sur le plan local, cantonal et national. Avec 5 membres d'honneur, dont 2 encore actifs, 209 actifs et 157 Juniors, le TC Viège reste de loin la société la plus active au point de vue sportif, puisque ce ne sont pas moins de 368 personnes qui descendent sur les courts du club.

Pour ce qui est de l'exercice écoulé, ce fut une réussite sous tous les angles. La «Visper Kanne» s'est déroulée sous un ciel radieux, le premier week-end de juillet. La première équipe des dames a réussi à se maintenir en ligue nationale B. Une belle satisfaction vient de l'équipe messieurs, avec la promotion en ligue nationale B, après le déplacement de Wettingen, et le titre de champion suisse de 1^{re} ligue, lors de la mémorable finale de Locarno, une semaine plus tard, tout cela sous le signe de l'équipe treize étoiles. Sincères félicitations!

Pour ce qui est du mouvement des jeunes, il est très important puisque 157 garçons et fillettes composent l'effectif des juniors qui s'est agrandi de 20 unités la

saison dernière. Pour encadrer toute cette jeunesse le trio formé de Rolf Meyer, Anton Pfammatter et Josef-Marie Chanton accomplit un travail de longue haleine. Qu'ils en soient félicités et remerciés!

A l'ordre du jour figurait également les élections statutaires. Deux démissions de membres du comité avaient été enregistrées. Comme secrétaire du club, Doris Zinniker succédera à Helga Schreiner alors que Walter Siegrist occupera le poste de chef de place en remplacement de Jan Erikson.

Un autre point important devait retenir l'attention de chacun, soit la préparation du jubilé des 50 ans du club que l'on fêtera l'été prochain. Plusieurs propositions ont été présentées par le président mais rien de concret n'a été retenu pour le moment, d'où affaire à suivre avec attention. Reste la question de la construction de nouveaux courts sur la rive gauche de la Viège. Comme l'analysa M. Peter Bloetzer, président de la municipalité, lors de son exposé, il reste encore bon nombre de questions à régler avec les propriétaires des terrains avant de pouvoir se lancer dans l'aménagement de la nouvelle zone de repos de la rive gauche de la Viège. Toutefois, les premiers jalons ont été posés et le «TC Visp» a déjà fait un excellent travail de prospection de ce côté-là.

Finalement, après 2 tours d'horloge le président Scartazzini pouvait mettre le point final à une partie administrative fort intéressante pour donner le feu vert à l'orchestre Camilo chargé d'agrémenter la fin de la soirée. M.

La section «hommes» SFG Viège tient ses assises

Au premier étage, dans le «Lonza Stübli» les aînés de la SFG Viège se sont réunis, vendredi dernier, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la section «hommes» de Viège. Une nouvelle fois, le président Josef Holzer a pu tracer un bilan fort positif du dernier exercice. De prime abord, relevons que ce sont 25 aînés qui avaient répondu à l'appel du comité, notamment quelques membres fondateurs ayant passé le cap des quatre-vingts ans, soit MM. Karl Halter et Hans Meyer. Bravo messieurs! Pour ce qui est de la partie administrative elle a été passée en revue dans un temps relativement court. L'augmentation des cotisations de 17 à 20 francs a été acceptée à l'unanimité alors que 9 actifs recevaient le gobelet en étain pour leur assiduité aux répétitions. Quant à la participation de la section à la prochaine fête régionale du Haut, une décision sera prise plus tard. Pour ce qui est du reste de la soirée, elle se déroula en famille, sous le signe de cette belle amitié qui unit les anciens de la «fédé» et cela selon une tradition de plusieurs générations. M

● Avis aux clubs de ski du Valais romand

La Fédération suisse de ski a décidé, en ce début de saison, d'intensifier les contacts avec tous les clubs. A cet effet, elle a prévu plusieurs séances d'informations décentralisées. Pour les clubs du Valais romand, cette réunion aura lieu le jeudi 17 novembre à Montreux, à l'hôtel Terminus, de 19 à 22 h. 30. Quels sont les buts et objectifs de cette réunion? Tout d'abord renforcer les contacts avec les clubs et l'association régionale; informer sur l'activité générale de la FSS; puis permettre aux associations et clubs de s'exprimer, de connaître leurs vœux, leurs problèmes et suggestions.

A ce jour, très peu de clubs valaisans se sont annoncés, ce qui est regrettable. Nous lançons donc un appel à tous les Valaisans pour se faire représenter jeudi prochain à Montreux (pour la partie romande), les clubs du Haut sont invités à la séance qui aura lieu le jeudi 24 novembre à Spiez.

PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT

Sports et tourisme

Question **N° 1**

Dernier délai: vendredi 18 novembre

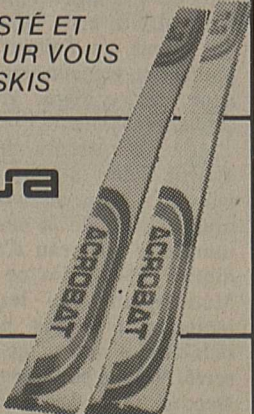
ROLAND COLLOMBIN



KONRAD HISCHIER

ONT TESTÉ ET CHOISI POUR VOUS LES SKIS

TUSA



DISTRIBUÉS EN SUISSE PAR

VALAISKI SAXON

TEL. 026/6 23 70 - 6 23 67

Pour cette première question, jetons un regard en arrière sur la saison passée dans le cadre de la coupe du monde de ski. Il s'agit de donner le tiercé du classement final messieurs de la coupe du monde 1976-1977.

Il est certain que la plupart de nos lecteurs répondront juste à cette question très facile. C'est pourquoi le tirage au sort interviendra pour désigner le gagnant du week-end hebdomadaire à gagner. Bonne chance à tous.

Bulletin de participation

(écrire lisiblement en majuscules.)

Réponse à la question N° 1

1
2
3

Nom et prénom

Rue N°

Lieu

A retourner à la Rédaction sportive du NF, «Tiercé sports et tourisme», rue de l'Industrie 13, 1950 Sion

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

SKI

Moser-Proell et Klammer chefs de file de l'Autriche

L'Autriche comptera cette saison sur ses valeurs sûres et accessoirement sur quelques spécialistes dont les performances de l'hiver dernier permettent de penser que la relève sera assurée le moment venu. Aucune modification importante n'a été apportée à la composition des équipes masculine et féminine de ski alpin qui défendront les couleurs autrichiennes pendant une saison dont l'importance est rehaussée par les championnats du monde.

La Fédération autrichienne, qui a tracé début novembre un bilan satisfaisant des préparatifs précédant le premier contact avec la neige, s'est félicitée de la « condition physique excellente » de tous les présélectionnés, obtenue il est vrai au prix d'un entraînement intense en juin-juillet et août. « En attendant la neige qui fait encore défaut, nous avons certainement effectué le meilleur des entraînements possibles », a affirmé M. Udo Albl, chef des équipes alpines.

Le problème du budget a également trouvé une solution heureuse, note-t-on avec satisfaction à la fédération. L'ensemble des équipes de ski disposera de 17,5 millions de schillings (environ 2,5 millions de francs suisses) dont les deux tiers environ iront aux alpins et le reste aux nordiques.

La décision incontestablement la plus sensationnelle a été celle de réintégrer Annemarie Moser-Proell dans la présélection olympique pour les JO de 1980. Une commission spécialisée a en effet pris cette décision en acceptant les explications de la quintuple lauréate de la coupe du monde. La commission a estimé qu'entre son arrêt, après la saison 1974-75, et son retour à la compétition l'an dernier, Annemarie n'a pas contrevenu au règlement olympique relatif à l'amateurisme.

Cette décision semble toutefois refléter, outre l'hommage à la grande championne, certaines inquiétudes des responsables quant aux possibilités des jeunes de l'équipe féminine. Il ne fait guère de doute en effet que la fédération recherche vainement une Perrine Pelen autrichienne qui se joindrait aux valeurs



Franz Klammer: cette année encore toute l'Autriche comptera sur son extraordinaire classe pour s'imposer en coupe du monde.

confirmées que sont Monika Kaserer et Brigitte Habersatter-Totschnig.

La situation est nettement moins défavorable au sein de l'équipe masculine que conduiront une fois de plus Franz Klammer en descente et Klaus Heidegger dans les disciplines techniques. Les responsables comptent en effet sur les performances de quelques grands talents comme Peter Wirnsberger et Bartl Gensbichler qui ont manifesté leurs ambitions l'an dernier en descente, et le retour en forme de Hans Hinterseer, décevant pendant toute la saison écoulée, n'est pas à exclure.

Les Autrichiens sont en tête des dernières listes « FIS » dans 4 des 6 disciplines et comptent de toute évidence reconquérir la coupe du monde, détenue chez les filles par Annemarie Proell entre 1971 et 1975. Ce sera plus difficile pour Klammer et compagnie qui doivent remonter à Karl Schranz (1970) pour trouver un des leurs avec la fameuse coupe de cristal dans les mains.

HANDBALL

Test sérieux pour la Suisse

Vendredi et samedi prochain, notre équipe nationale sera opposée deux fois à la France. La première rencontre aura lieu à Wattenloos et la deuxième à Lille. Jusqu'à maintenant, la Suisse a rencontré 24 fois la France et le bilan se présente comme suit: 8 victoires, 11 défaites et 5 résultats nuls. La différence de buts est également en faveur de notre adversaire (322-311).

Evolution des rencontres

1952: Bâle 16-6; 1953: Paris 13-14; 1954: Malmö 11-11 (CM); 1955: Paris 10-11; 1956: Lausanne 19-19; 1956: Saint-Gall 15-12; 1957: Paris 23-15; 1958: Bâle 12-11; 1959: Nantes 17-17; 1961: Saint-Gall 13-11; 1962: Paris 21-10; 1964: Bâle 13-13; Prague 15-14 (CM); 1966: La Chaux-de-Fonds 11-13; 1968: Bâle 9-11; Saint-Gall 14-15; 1970: Caen 15-12 (CM); 1971: Mulhouse 11-8; Besançon 9-10; 1972: La Chaux-de-Fonds 12-16, Winterthur 11-13; 1975: Besançon 15-14, Dijon 11-11; 1976: Genève 18-20.

En observant ces résultats attentivement, nous constatons que la majorité des rencontres ont toujours été équilibrées. Toutefois, il faut faire ressortir les deux nettes victoires de la France en 1967 (23-15) et 1962 (21-10).

Samedi et dimanche prochains, nous devrions assister une nouvelle fois à deux rencontres équilibrées, à moins que les sélectionnés de l'entraîneur P. Janjic confirment leur récente victoire face à la Yougoslavie et s'imposent nettement.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du 46^e concours:
17 gagn. avec 12 p. Fr. 4691,25
399 gagn. avec 11 p. Fr. 149,90
4115 gagn. avec 10 p. Fr. 14,55

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 46:
5 gagn. avec 5 p.
+ N° compl. Fr. 4913,80
132 gagn. avec 5 p. Fr. 372,25
5810 gagn. avec 4 p. Fr. 8,45
Le maximum de 6 points n'a pas été obtenu et la somme du jackpot passe à 141 567 fr. 40.
Un 4^e rang n'est pas payé, le gain étant inférieur à 1 franc.

Allemagne

Le FC Cologne confirme

Leader de la Bundesliga allemande, le FC Cologne a remporté nettement le choc au sommet qui l'opposait à Kaiserslautern, au cours de la 15^e journée de la compétition. Devant 56000 spectateurs, Cologne s'est imposé par 4-1, non sans avoir été mené un moment à la marque. Le tenant du titre, Borussia Moenchengladbach, s'est imposé pour sa part à Gelsenkirchen, face à Schalke 04, par 2-1, devant 70000 spectateurs. Lui aussi fut mené à la marque. Le FC Cologne conserve ainsi la première place du classement avec deux longueurs d'avance sur Moenchengladbach et le FC Kaiserslautern. Schalke a rétrogradé à la 5^e place.

Parmi les faits marquants de cette journée suivie par un total de 320000 spectateurs, on notera la première victoire du néo-promu Munich 1860. La « lanterne rouge » a remporté par 3-1 son derby contre Bayern Munich. La rencontre s'est disputée dans un stade olympique comble (77000 spectateurs).

Contre Kaiserslautern, le FC Cologne a entièrement justifié sa place de leader en seconde mi-temps. Il fut alors particulièrement brillant. Stickel avait ouvert le score pour Kaiserslautern après 10 minutes de jeu. Cologne renversa la situation par Mueller (32'), Strack (59'), Neumann (69') et Flohe (sur penalty) (75').

A Gelsenkirchen, Helmut Kremer ouvrit le score après 17 minutes de jeu pour Schalke en transformant directement un corner. Mais Moenchengladbach réagit rapidement en égalisant par Kulik à la 27^e minute. Les champions en titre durent cependant attendre la 88^e minute pour prendre une nouvelle fois la défense de Schalke en défaut, sur une excellente action de Heynckes.

Le classement: 1. FC Cologne 15/21; 2. Borussia Moenchengladbach 15/19; 3. FC Kaiserslautern 15/19; 4. Fortuna Duesseldorf 15/18; 5. Schalke 15/18; 6. Borussia Dortmund 15/17; 7. VfB Stuttgart 15/16. 8. SV Hambourg 15/16.

Angleterre

Toujours trois points d'avance pour Nottingham

Nottingham Forest continue sur sa lancée. Il a encore battu Manchester United (2-1) au cours de la 15^e journée du championnat d'Angleterre de première division et il a de la sorte conservé ses trois points d'avance sur Everton, vainqueur de Birmingham sur le même score de 2-1. Everton est le seul des poursuivants du néo-promu à avoir gagné. Tant West Bromwich Albion (3-3 à Londres contre West Ham United) que Coventry City (1-1 contre Arsenal) ont été tenus en échec. Liverpool, le tenant du titre, a également été victime d'une équipe londonienne. Il s'est incliné par 2-0 sur le terrain des Queens Park Rangers. Son retard est maintenant de six points sur le leader.

A Nottingham, devant 30 000 spectateurs, Manchester United a posé de gros problèmes au leader après avoir ouvert le score par Pearson à la 7^e minute de jeu déjà. Ce n'est qu'en seconde mi-temps que Nottingham prit enfin le match en mains, égalisant d'abord par Burns puis prenant l'avantage à la 75^e minute sur une très belle reprise de la tête de Gemmill.

Face à Birmingham, Everton s'est également trouvé mené à la marque. Mais il renversa la situation sur deux buts de Latchford, qui a peut-être ainsi gagné sa place dans l'équipe d'Angleterre qui recevra l'Italie mercredi à Wembley.

Le classement:
1. Nottingham Forest, 15-24; 2. Everton 15-21; 3. West Bromwich Albion 15-20; 4. Coventry City 15-20; 5. Arsenal 15-18; 6. Liverpool 15-18; 7. Norwich City 15-18; Manchester City 15-17; 9. Aston Villa 15-17; 10. Leeds United 15-15; 11. Ipswich Town 15-15; 12. Middlesbrough 15-15; 13. Wolverhampton Wanderers 15-14; 14. Birmingham City 15-14; 15. Chelsea 15-13; 16. Manchester United 14-12; 17. Queens Park Rangers 15-12; 18. Derby County 15-11; Bristol City 14-10; 20. West Ham United 15-10; 21. Leicester City 15-8; 22. Newcastle United 15-6.

Italie

Neuf buts à l'entraînement

Il n'y a pas eu de championnat dimanche en Italie étant donné que la « squadra azzurra » prépare son match du tour préliminaire de la coupe du monde contre l'Angleterre.

Dans un match d'entraînement, les sélectionnés ont marqué neuf buts contre les juniors de la Juventus. La résistance des jeunes Turinois fut éphémère, il est vrai. Mais c'est surtout par leur souci de bien faire que les Transalpins ont séduit le sélectionneur-entraîneur national Enzo Bearzot.

Bettega, Tardelli et Castellini (le gardien remplaçant) ont été légèrement touchés. Enzo Bearzot a aligné au cours des 45 premières minutes l'équipe qui, vraisemblablement, jouera à Wembley: Zoff - Tardelli, Gentile, Benetti, Mozzini, Facchetti, Causio, Zaccarelli, Graziani, Antognoni et Bettega.

Un joueur terrassé

A quinze jours d'intervalle, un deuxième joueur est mort en Italie sur un terrain de football. Giuliano Passarella (28 ans) a lui aussi été terrassé par une crise cardiaque au cours d'un match interusines. Ce décès fera l'objet d'une enquête. Il survient après celui de l'espoir Renato Curi (23 ans) qui s'était subitement affaibli lors du match Perugia-Juventus le 31 octobre dernier.

River Plate champion

En battant Ferrocarril Oeste par 4-2, lors de la dernière journée du championnat, River Plate a remporté le titre de champion d'Argentine devant Independiente, à 2 points.

Football féminin: championnat suisse Sion - Spreitenbach 8-1 (3-0)

FCF Sion: M. Cina, B. Cordey, E. Copt, R. Minnig (H. Siero 52'), M. Bresoud, M. Boll, F. Gay (L. Carron 52'), N. Juillard, M. Lambrigger (F. Mayor 41'), E. Molina, V. Roessli.
Arbitre: B. Raymond, Martigny, excellent arbitrage.
Buts: les équipes féminines jouent deux fois quarante minutes.
23' M. Boll, 24' M. Lambrigger, 33' F. Gay, 47' F. Gay, 50' M. Boll, 65' Spreitenbach, 67' E. Molina, 68' N. Juillard, 75' E. Molina.
Spectateurs: 150.

Cela fait déjà depuis le match contre Berne, le 9 octobre dernier, que l'on attendait la prestation fournie ce dimanche par les Sédunoises. L'entraîneur Pannatier ayant enfin pu aligner la formation idéale - et le résultat prouve bien que le « malaise » se situait effectivement dans ce domaine - les buts sont tombés comme des fruits mûrs.

Le DFC Spreitenbach essayant également de jouer à football et non pas, comme maintes autres équipes d'outre-Sarine, de détruire le jeu, permettait au FC Sion de prouver qu'il était encore capable de pratiquer un football offensif et collectif. Le premier but fut inscrit à la suite d'une de ces actions collectives. F. Gay, évoluant au milieu du terrain, lançait V. Roessli sur l'aile droite. Son centre parfait trouvait M. Boll à la réception, qui marquait sur un tir croisé. La pression sédunoise fut constante et les magnifiques ouvertures de M. Boll sur les ailes, permettaient d'aérer le jeu

et de soumettre la défense de Spreitenbach à rude épreuve. Le second but fut signé M. Lambrigger, qui profitait d'un malentendu entre la gardienne et une arrière, pour glisser la balle dans les buts vides. Sur corner tiré par N. Juillard, F. Gay reprenait la balle de la tête et inscrivait le troisième but pour Sion.

En seconde mi-temps, les Sédunoises profitaient de l'avance acquise pour présenter un football agréable à suivre, qui effaçait la mauvaise prestation fournie à Winterthur.

V. Roessli, toujours très active et dangereuse devant les buts, partait sur l'aile gauche et attirait ainsi les défenseuses de ce côté du terrain. Elle apercevait F. Gay à l'orée du rectangle de réparation sur le côté opposé et lui adressait une longue balle précise. Son tir allait terminer sa course au fond des filets. Spreitenbach ne se résignait pas et lançait quelques contre-attaques. I. Grimm, l'internationale de Spreitenbach, adressait à plusieurs reprises des balles précises à ses attaquantes. Mais la défense sédunoise est difficile à passer. A la 50', M. Boll tirait une balle « travaillée » et la gardienne croyant que cette dernière allait sortir, fut bien surprise de la retrouver au fond de ses buts.

Une nouvelle montée des Suisses alémaniques allait enfin être concluante. L'ailier gauche se dirigeait vers les buts sédunoises et tirait à bout portant sur M. Cina, qui réussit à sauver de la jambe. Sur cette action, la balle tombait dans les pieds de la capitaine de Sprei-

tentbach. A cinq mètres devant les buts vides, elle ne ratait pas la cible.

Une magnifique action collective et un nouveau centre impeccable de V. Roessli voyait E. Molina à la réception et frapper la balle de la tête, signant ainsi le 6-1. L'arrière latérale B. Cordey voulant également participer à ce festival de buts, fut fauchée aux vingt mètres. L'arbitre accordait un coup franc direct. N. Juillard tirait une « fusée » qui passait juste au-dessus du mur de Spreitenbach, frappait sous la latte, et terminait sa course au fond des filets. C'était certainement le plus beau but du match. Cinq minutes avant la fin de la partie, E. Molina inscrivait le dernier des huit beaux buts marqués par les Valaisannes.

Voilà une saison d'automne qui se termine en beauté et laisse présager de bons espoirs pour l'année prochaine. Une avance confortable de trois points sur Berne et un goal-average qui parle par les chiffres, 49-9 en huit matches, fera du FCF Sion un adversaire redoutable lors du second tour.

Autres résultats

Berne - Emmenbrücke: 3-0
Willisau - Soleure: renvoyé
Therwil - Aarau: renvoyé

Esther Molina (à gauche) échoue une fois encore sur la défense de Spreitenbach, mais Sion n'en remportera pas moins très nettement cette rencontre.



Coupe des coupes

Pour les huitièmes de finale de la coupe des coupes le tirage au sort n'a pas été favorable à Amicitia Zurich. En effet, en rencontrant la formation polonaise de Lodz, la formation des bords du lac de Zurich n'avait aucune chance. Battus 26 à 17, les Zurichois ont maintenant un handicap trop difficile à surmonter pour le match retour.

Ligue nationale A

En battant Yellow Winterthur 21 à 19, le club de la cité des brodeurs remporte sa première victoire. Ce résultat serré nous montre bien que St. Otmar aura encore des échéances difficiles cette saison. Très irréguliers, les Eclaireurs de Winterthur sauvent deux points en battant Zofingue 21 à 20. Les autres résultats sont logiques avec la victoire de BSV Berne face à RTV Bâle (18-13) et de Grasshopper aux dépens de Suhr (19-15).
Classement: 1. BSV Berne 6-10; 2. GC 5-8; 3. ATV Bâle 5-7; 4. Zofingue 6-7; 5. Ecl. Wint. 6-6; 6. Suhr 6-6; 7. Amicitia 4-4; 8. RTV Bâle 6-4; 9. St. Otmar 6-3; 10. Yellow 6-1.

Importante victoire de Viège

Le déplacement de Viège à Champel s'est terminé par une importante victoire face au HC Servette. Durant la première mi-temps, le jeu est resté assez équilibré et les formations n'ont pas eu l'occasion de se créer de nombreuses occasions de buts (6-4). Dès la reprise, le jeu s'anima un peu, ce qui permit à Viège d'accrocher sa pression pour finalement remporter une victoire sur le résultat de 17 à 13. Toutefois, le club du Haut-Valais aurait avantage à modérer une certaine impétuosité en défense pour éviter un trop grand nombre de jets de 7 mètres. En ratant 7 jets de 7 m Servette a rendu un très grand service à Viège.

Autres résultats

Lausanne-Ville - Crissier 20-16; US Yverdon - Lausanne-Bourgeoise 14-13.
Classement: 1. US Yverdon 4-8; 2. Viège 5-8; 3. Lausanne-Ville 4-6; 4. Lausanne-Bourgeoise 4-6; 5. Amis-Gyms 3-1; 6. HC Crissier 4-1; 7. HC Servette 4-0.

Autres résultats

2^e ligue: Helvétia - Viège II 28-14. 3^e ligue: Monthey - Sentier 14-15. JC: Ecole INT - Viège 10-7. JB: Monthey - Sentier 24-9.

2^e LIGUE

Grimisuat - Ayent 2-0 (0-0)

Grimisuat: Stadelmann; J.-Cl. Roux; Torrent (70° Follonier), Courtine, P. Balet; A. Roux, A. Maillard, Marclay; Kueng (46° B. Maillard), Mathis, Furrer.

Ayent: G. Travelletti; R. Travelletti; Leya, M. Morard, Rey; M. Savioz, G. Savioz, (65° G. Aymon), G. Morard; D. Morard (55° Haenni), Jean, J. Balet.

Buts: 70° et 72° A. Maillard.

Naters - Salquenen 0-1 (0-1)

Naters: Imhof; Andenmatten; M. Eggel, Fl. Eggel, Kammer (80° Mangold); K. Kalbermatter, P. Salzmänn, Gertschen; L. Kalbermatter, A. Ricci, K. Salzmänn (65° S. Ricci).

Salquenen: R. Tudisco; Amacker; Montani (46° P. Constantin), M.-A. Tudisco, Bunti; H.-P. Constantin, Tenud, Mathier; Glenz, R. Cina (80° F. Naselli), Bonvin.

But: 25° HP Constantin.

Absents: Naters: Imahordn, Kl Schmid, St. Eggel, I. Eggel, (blessé). Salquenen: Schalbetter (blessé).

Saint-Maurice - Vouvry 5-2 (2-1)

Saint-Maurice: R. Farquet; Biaggi; Coquoz, Dubosson (75° Baud), Rappaz, Gallay, Largey, B. Farquet; Saillen, Tissières (30° Milevoy), Panchard.

Vouvry: M. Vuadens; Turin; Roland Rinaldi, Terrettaz, A. Fracheboud; Roch (75° Roger Rinaldi), R. Parchet, A. Steckler; A. Plaschy (75° P. Vuadens), Tauss, A. Rinaldi.

Buts: 1° R. Parchet (0-1), 18° et 35° Panchard (2-1), 55° Gallay (3-1), 60° Panchard (4-1), 81° Milevoy (5-1), 89° A. Rinaldi (5-2).

Absents: Saint-Maurice: Morisod (blessé), Vouvry: G. Parchet (suspendu), Favez (blessé).

Note: A la 75°, le gardien Vuadens arrête un penalty tiré par Gallay. Alors que le résultat était de 4-1, Plaschy expédiait un tir sur le montant des buts de Farquet.

Savièse - Conthey 1-2 (1-0)

Savièse: P.-A. Héritier; Boillat; P.-A. Debons, Panchard, X. Varone; Schurmann, Perroud, Jacquier; J. Dubuis, G. Luyet, Ch. Varone (35° Dini).

Conthey: Comina; Mugosa; J. Bianco, Berthouzo, R. Bianco; Jacquemet (81° Germanier), Sauthier, Dayen; Schuttel, Fontannaz, Udry.

Buts: 15° J. Dubuis (1-0), 65° Berthouzo (1-1), 80° Schuttel (1-2).

Absent: Savièse: Pannatier (blessé).

Note: à la 35° Ch. Varone est victime d'une commotion à la suite d'un choc avec un joueur adverse.

Sierre - Fully 2-2 (1-1)

Sierre: Mathieu; Fournier; J.-M. Imhof, P. Imhof, Salamin; Epifani, Viogot, Borgeaud; Favre, M. Coupy, Valentini.

Fully: Gaudin; Cajoux; L. Carron, Gay, V. Carron; Rard, Dorsaz, G. Carron; Lugon, Frochoux (86° Crettenand), Fellay.

Buts: 13° M. Coupy (1-0), 25° Dorsaz (1-1), 60° M. Coupy (2-1), 85° Frochoux (2-2).

Absents: Sierre: Basili (suspendu), Biaggi (blessé), Fully: J.-L. Carron, Cl. Carron (blessés).

Note: 2 buts de Sierre ont été annulés par l'arbitre.

Viège - Chalais 1-1 (1-0)

Viège: Hildbrand; Lienhard; Mazotti, Stoepfer, Blumenthal; N. Muller, S. Muller, Wyer; Pinto (60° Neilen), Schwarz (60° Williner), Studer.

Chalais: Zufferey; Antille; Micheloud, Borgeat, P. Devanthery; Zurwerra, L. Devanthery, Neurohr; Maillard, G. Devanthery, Allégroz.

Buts: 15° Studer (1-0), 70° Allégroz (1-1).

Absent: Chalais: Rudaz (blessé).

Note: à la 8°, Wyer expédie la balle sur la transversale. A la 30° S. Muller tire sur le montant. Il est imité par N. Muller un peu plus tard.

J.M.

Vive les vacances et place à l'hiver!

LORSQUE même les esprits s'échauffent, il faut jeter un froid! L'hiver vient de s'en charger avec élégance. Cette fois il n'a pas piégé le championnat. Il s'en est fallu de peu puisque depuis dimanche la nature a complètement changé ses atours.

La dernière pirouette effectuée avant la longue pause a fixé définitivement les conditions qui accompagneront le rendez-vous du printemps.

En se rendant chez le leader, Chalais a réussi une belle révérence, avant de s'installer au coin du feu pour les chaudes veillées... Ce match nul sur la pelouse haut-valaisanne, seul Saint-Maurice l'avait réalisé avant l'équipe de

Xavier Allégroz. Cela situe la valeur de l'exploit d'une formation que l'on n'attendait pas en si bonne position après 14 journées de championnat. Viège n'a certes rien perdu de ses prétentions malgré cette concession. Il demeure le chef de file incontesté. Derrière lui, Saint-Maurice qui inscrit pour la première fois cinq buts cette saison et Conthey, qui s'est imposé à Savièse, régleront au printemps leurs différends pour l'obtention du titre de dauphin.

Un objectif qui concernera encore le FC Savièse pour autant que la sérénité s'installe à nouveau après le remplacement de Perroud au poste d'entraîneur.

D'autres formations n'ont pas raté leur sor-

tie. Nous pensons en particulier à Fully (match nul à Sierre), à Grimisuat (victoire sur Ayent) et à Salquenen qui s'est imposé sur le terrain de Naters.

Ayent et Vouvry restent des sujets d'inquiétude sans plus. L'hiver portera-t-il conseil aux dirigeants de ces deux clubs? D'une réponse positive dépendra peut-être l'avenir.

Enfin, chez les buteurs, la révolte a grondé. Panchard de Saint-Maurice (3 buts dimanche) s'installe au commandement devant M. Coupy (2 buts face à Fully), G. Devanthery (Chalais) et A. Maillard de Grimisuat (2 buts face à Ayent).

Vive les vacances et place à l'hiver!

Grimisuat - Ayent

Grand: «Trois matches et six points»

«Nous avons de réelles raisons d'être satisfait. Le succès enregistré dans ce derby face à Ayent nous procure deux nouveaux points. Durant les trois derniers matches nous avons obtenu le maximum: 6 points. Dimanche on a retrouvé toutes les caractéristiques du derby: nervosité, occasions ratées de part et d'autre. Cependant la correction ne s'est jamais départie des joueurs qui bénéficieraient par ailleurs d'un excellent arbitrage. Un directeur de jeu qui avait le don de calmer au lieu d'exciter.

Dans le contexte de la rencontre de dimanche, il était important de pouvoir marquer le premier but. La décision n'intervint qu'après 70 minutes. Elle nous fut favorable et nous sommes heureux de terminer ainsi cette première partie du championnat.»

R. Travelletti:

«Le cadeau attendu»

«La bonne volonté ne suffit pas toujours. Une fois de plus tous les joueurs ont essayé d'aller au-delà de leurs possibilités. Une fois de plus nous nous sommes rendu compte que nous avons besoin d'un joueur capable de provoquer le déclin, d'augmenter le volume du jeu. Nous ne l'avons pas et seul notre comité pourrait nous offrir ce cadeau durant les fêtes de fin d'année.

Si tel était le cas nous pourrions envisager la reprise au printemps avec un sérieux espoir de demeurer en 1^{re} ligue. Sans cela le sauvetage me paraît difficile.

En ce qui me concerne, le mandat d'entraîneur ad intérim est terminé. Le comité devra également dénicher un nouveau responsable.

Dimanche, Grimisuat a mieux su s'adapter au terrain lourd et petit.»

pause est la bienvenue et j'espère avoir moins de joueurs blessés au printemps.»

Naselli: «Merci Tudisco»

«Ce match a connu son dénouement en première mi-temps déjà. Le but que nous avons marqué après 25 minutes de jeu fut un terrible stimulant pour Naters. La «révolte» de notre adversaire fut toutefois contrée par notre défense et spécialement par notre gardien Tudisco qui afficha une belle forme. Grâce à lui l'éga-



lisation a été évitée. Le gros effort fourni par Naters en fin de première mi-temps resta heureusement pour nous sans lendemain après la pause.

Tout en limitant les risques nous n'avons pas connu de difficultés à conserver le résultat. Naters paraissait résigné.

Cette victoire pour terminer facilitera le départ au printemps.»

Saint-Maurice - Vouvry

Milevoy: «Un final réussi»

«Comme bouquet final de la première partie du championnat ce fut réussi. Les spectateurs n'ont pas seulement été heureux à cause de notre victoire, et des sept buts inscrits mais surtout en raison de la qualité du football présenté par les deux équipes.

Cette rencontre a été marquée par la qualité et par l'engagement total de tous les acteurs.

Je suis absolument satisfait des prestations de mes joueurs durant les quatorze premières rencontres du championnat.»

Turin:

«Bien parti, mal arrivé»

«Je pense que Saint-Maurice s'est mieux adapté que nous à ce bourbier. Nous étions pourtant bien partis puisque nous menions par 1-0. Une erreur défensive sur le but égalisateur et une double glissade de moi-même et du gardien sur le second but permettaient à notre adversaire de renverser le score dans un premier temps. Par la suite, Saint-Maurice fit preuve de plus d'attention et rata beaucoup moins que nous les occasions de but qui se présentèrent. Nous sommes donc mal arrivés finalement.

Le résultat me paraît toutefois sévère car Saint-Maurice n'était pas supérieur dans le jeu. Je ne prétends pas que nous pouvions gagner ou même réussir le partage des points. Non, mais ce 5-2 est trompeur.»

Savièse - Conthey

André Reynard: «Un double merci»

«Avant toute chose, je reviens au match Fully - Savièse. Je ne retire nullement le qualificatif adressé à l'arbitre. Ensuite, je dénonce le procédé du FC Fully qui vend Fr. 5.— les billets d'entrée portant l'inscription de Fr. 4.—. Enfin, je juge moi aussi inadmissible qu'un ancien président se tienne à proximité de notre gardien pour lui adresser des propos désobligeants durant le jeu.

Dimanche face à Conthey, notre équipe a disputé un très bon match. Nous pouvions remporter cette rencontre si l'arbitre n'avait pas annulé un second but, le 2-0 de Guy Luyet. Il ne pouvait pas y avoir hors-jeu, puisque notre joueur avait reçu la balle d'un défenseur adverse.

Malgré le contexte défavorable de cette rencontre (réd. soumission aux directives de l'ASF demandant la suspension de Georges Perroud comme entraîneur), les joueurs ont rempli loyalement leur contrat. Je pense que la situation actuelle devrait évoluer rapidement à la satisfaction de tous.

Je tiens à remercier Georges Perroud pour son travail comme entraîneur au sein du FC Savièse. Je déplore la décision de l'ASF mais mon club appliquera les directives de ces messieurs.

Un autre merci je l'adresse à nos membres du «club des 200» et aux supporters qui n'ont jamais cessé de nous soutenir.»

Mugosa:

«L'ambiance revient»

«Nous ne sommes pas fâchés d'atteindre la pause hivernale. La fatigue commence à se faire sentir.

Ce succès nous apporte une belle satisfaction car il intervient au moment où l'ambiance revient au sein du club. Ces dernières semaines nous avions rencontré des difficultés de diverses natures. Maintenant tout est oublié et mes joueurs prendront un repos bien mérité.

A Savièse nous avons dominé le débat en obtenant deux réelles occasions de but en première mi-temps par Schuttel et Udry. Même au début de la reprise l'égalisation s'est présentée plusieurs fois. Si nous avons finalement renversé le résultat ce n'est que justice.»

Sierre - Fully

Pannatier:

«Deux buts annulés»

«Si nous n'avons pas battu Fully, la raison se trouve dans les décisions de l'arbitre. Il a annulé deux buts absolument valables.

Mais si nous n'avons obtenu que la moitié de l'enjeu nous enregistrons des satisfactions. En effet, le courage et les initiatives dont ont fait preuve tous les joueurs me permettent d'affirmer que la progression se poursuit normalement. Ce match disputé sur un terrain difficile et dominé dans l'ensemble par mon équipe, fut d'un niveau moyen.

Le FC Sierre se réjouit lui aussi de la pause qui s'avère nécessaire si l'on tient compte des conditions atmosphériques actuelles.»

Frochoux:

«Un point de consolation»

«Ce fut notre moins bon match. Cependant nous avons quitté Sierre avec une consolation: celle d'avoir récolté un point.

Nous n'avons plus perdu depuis 5 manches tout en récoltant un total de 7 points.

Même si l'équipe se présente en forme ascendante, je suis heureux d'atteindre la pause. Il s'agit avant tout de recharger les «accus» et d'oublier les duretés du championnat. Nous avons commencé immédiatement dimanche soir en organisant une raclette.

Avec un total de 11 points j'estime que nous avons suffisamment de «bois» pour nous réchauffer durant l'hiver. Un

résultat que nous devons en partie au soutien de nos supporters, présents à Sierre également.»

Viège - Chalais

Troger:

«On a touché du bois!»

«Le résultat n'est pas toujours le reflet exact de la prestation. Dimanche nous avons probablement présenté la meilleure première mi-temps de tout le début du championnat. Un seul but a récompensé notre jeu offensif. Toutefois, pendant cette période, Wyer, S. Muller et N. Muller ont touché du bois à tour de rôle en expédiant des balles sur les buts de Chalais.

La seconde mi-temps fut moins bonne. Même si mes joueurs étaient un peu déçus du résultat final, je suis personnellement satisfait. Il est vrai qu'après l'égalisation Wyer marqua un but qui fut annulé pour hors-jeu. Je ne comprends pas car le ballon n'a jamais été derrière lui.

Chalais m'a fait une bonne impression et Allégroz, grâce à son expérience, est sorti du lot.»

Allégroz:

«Brusque réveil...»

«En première mi-temps, je me demandais si mes joueurs n'avaient pas avalé des somnifères. C'était le sommeil collectif qui permettait à Viège de dominer de manière vraiment inquiétante pour nous.

A la mi-temps, j'ai élevé la voix et le changement ne s'est pas fait attendre. Tant et si bien qu'avec un peu de chance nous pouvions envisager un éventuel succès.

J'avais promis la raclette à mes joueurs en cas de nul ou de victoire. Finalement, j'ai offert le point et la raclette... Cela ne me déplaît pas puisque l'équipe s'est admirablement bien comportée durant la majeure partie de ce début de championnat.»

J.M.

Classement des buteurs

- 9 buts: Panchard (St-Maurice)
- 8 buts: M. Coupy (Sierre)
- 7 buts: G. Devanthery (Chalais)
- 6 buts: A. Maillard (Grimisuat)
- 5 buts: S. Muller (Viège), Schwarz (Viège), Williner (Viège), Tissières (St-Maurice), Gallay (St-Maurice), Schuttel (Conthey)
- 4 buts: Gertschen (Conthey), Fontannaz (Conthey), Udry (Conthey), R. Cina (Salquenen), G. Luyet (Savièse), K. Salzmänn (Naters), A. Ricci (Naters), Rard (Fully), Frochoux (Fully), Studer (Viège)
- 3 buts: Biaggi (Sierre), Valentini (Sierre), Ch. Varone (Savièse), Boillat (Savièse), G. Carron (Fully), D. Morard (Ayent), Mathis (Grimisuat), Neurohr (Chalais)

Résultats

Grimisuat - Ayent	2-0 (0-0)
Naters - Salquenen	0-1 (0-1)
Saint-Maurice - Vouvry	5-2 (2-1)
Savièse - Conthey	1-2 (1-0)
Sierre - Fully	2-2 (1-1)
Viège - Chalais	1-1 (1-0)

CLASSEMENT

1. Viège	14	11	3	0	31	9	25
2. Saint-Maurice	14	8	3	3	27	10	19
3. Conthey	14	6	5	3	21	17	17
4. Savièse	14	6	4	4	23	16	16
5. Salquenen	14	4	7	3	11	11	15
6. Chalais	14	5	4	5	16	18	14
7. Grimisuat	14	5	2	7	16	18	12
8. Sierre	14	3	6	5	16	24	12
9. Fully	14	4	3	7	19	21	11
10. Naters	14	4	3	7	9	20	11
11. Vouvry	14	4	1	9	15	23	9
12. Ayent	14	2	3	9	12	29	7

Naters - Salquenen par l'image



Lothar Kalbermatter de Naters (à gauche) et Richard Bunti de Salquenen (à droite) nous offrent une image du derby.

Fédération des fanfares DC: nouvelle rotation des festivals et soutien accru à la fanfare des jeunes



Les membres du comité de la fédération défilent devant La Rosablanche.

NENDAZ. - La fanfare La Rosablanche organisera, le 21 mai 1978, le festival de la Fédération des fanfares DC du Centre. Ceci explique que l'assemblée des délégués de la fédération se soit tenue dimanche après-midi à Basse-Nendaz. Malgré les conditions atmosphériques défavorables, les délégués ont été reçus en musique, par La Rosablanche, qui a interprété, entre autres, *Rosablanche 1978*, marche composée par M. Martin Carron de Fully, comme morceau d'ensemble de ce prochain festival.

M. Pierre Glassey, conseiller communal, en l'absence du président de la commune, M. Pierre-André Bornet, retenu par la mala-

die, a apporté le salut des autorités, et il a informé l'assemblée que le vin d'honneur était offert par la municipalité. Dans son rapport, M. Albano Udry, président de la fédération, a relevé les problèmes qui se sont présentés au cours de l'année qui s'achève, en parlant plus spécialement de la fanfare des jeunes.

Nouvelle rotation des festivals

Le système actuel de rotation des festivals est en vigueur depuis 1927. Or, il s'est trouvé que quatre festivals ont été ou seront

organisés de suite dans le même district. Cette situation pose des problèmes aux organisateurs. Aussi le comité a chargé M. Bruno Crettaz de présenter le projet d'une nouvelle rotation des festivals afin de mieux les répartir dans le cadre des districts. Les interventions ont été nombreuses et diverses. Finalement, 21 sociétés, sur les 22 que compte la fédération, ont accepté le projet d'une nouvelle rotation des festivals, à condition qu'elle n'entre en vigueur que dès 1982, et que des modifications mineures puissent intervenir entre l'une ou l'autre société.

Fanfare des jeunes

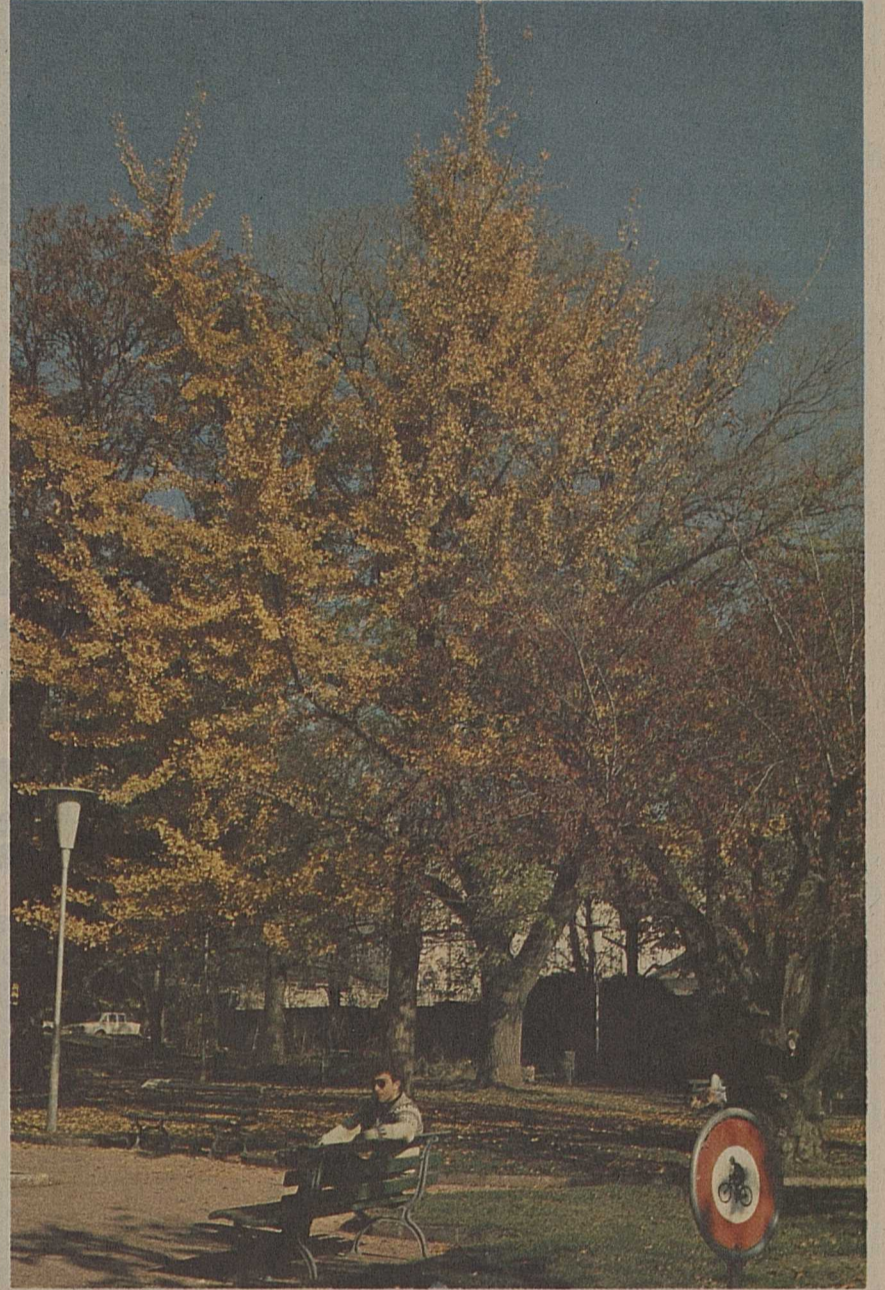
La fanfare des jeunes a quinze ans d'existence. Depuis deux ans, en lieu et place des longues répétitions, il est mis sur pied deux week-ends musicaux. Pour 1978, un premier week-end aura lieu les 5, 6 et 7 janvier et un deuxième week-end les 21 et 22 janvier. Le concert de la fanfare des jeunes sera organisé à la fin du mois de janvier ou au début du mois de février.

Les sociétés ont admis d'envoyer de jeunes musiciens à ces week-ends, et d'apporter une participation financière plus élevée.

Le festival 1978

M. Bernard Bornet, président de La Rosablanche, et président du comité d'organisation du festival 1978, a présenté à l'assemblée les grandes lignes de l'organisation de ce rassemblement des musiciens des 22 fanfares DC. M. Bornet a encore précisé que ce festival sera une rencontre de la musique et de l'amitié, le temps fort de la politique, et l'occasion pour la fanfare de se refaire une réserve financière pour 22 ans. Pour clôturer cette assemblée, les délégués de la fanfare l'Edelweiss, d'Erde, ont présenté le film du festival 1977 qui a eu lieu à Châteauneuf-Conthey. Donc, rendez-vous au mois de mai prochain.

Le quiko-biloba: l'arbre aux quarante écus



SION. - La capitale valaisanne dispose d'un mini-jardin public, que les spécialistes en la matière tentent d'agrémenter et de fleurir au mieux. Savez-vous, par exemple, qu'il a été planté, il y a plus d'un demi-siècle, un quiko-biloba, appelé plus communément: l'arbre aux 40 écus?

Il s'agit d'un conifère à feuilles caduques, originaire de Chine. L'arbre aux 40 écus est sujet au gel et se développe avec beaucoup de difficultés. Le sujet du jardin public de Sion a près de dix mètres de hauteur mais, malheureusement emprisonné entre deux imposants arbustes, l'espace vital lui manque.

Il y a quelques années, lors des forages effectués dans la région de Ferpècle, il a été découvert un tronc de quiko-biloba. Est-ce à dire que cette espèce a été importée en Europe depuis fort longtemps?

Notre petit jardin public renferme l'une ou l'autre particularité qu'il faut connaître.

Photo NF

Folk-Club Sion: à la découverte de la tradition gaélique

SION. - Centre R.L.C du Midi, le 19 novembre à 20 h. 30: un spectacle à ne manquer sous aucun prétexte!

Jugez-en plutôt: Les Wild Geese (oies sauvages), un groupe irlandais, déjà acclamé en Allemagne, tiendra la scène du Folk-Club de Sion durant toute la soirée. La musique irlandaise sera reine, présentée avec une étonnante virtuosité instrumentale, puisque flûte, flûte irlandaise en métal, violon, bouzouki, guitare, banjo s'uniront pour vous entraîner dans une ambiance de pure tradition gaélique (Irlande et Ecosse). Malgré le vieux mythe écossais, gageons que ce groupe ne sera pas avare de bons morceaux si l'on en juge par le répertoire qu'ils ont présenté à la jeunesse de tout le globe puisqu'ils interprètent avec la même aisance musique de pub, ballade sentimentale, chansons à boire et danses folkloriques.

Les responsables du Folk-Club déploient beaucoup d'efforts pour animer ces manifestations musicales. Venez nombreux à leur invitation du 19 novembre. Vous ne le regretterez pas!

D.K.

Début d'incendie au buffet de la Gare

SION. - Hier, dans la matinée, on a constaté qu'une épaisse fumée sortait des toilettes sises au-dessous du restaurant de II^e classe du buffet de la Gare.

Un individu activement recherché par la police n'a rien trouvé de mieux que d'apporter du papier dans les locaux et d'y mettre le feu. Les dégâts causés par la fumée sont importants.

Le centre scolaire de l'Etang-Long

GRIMISUAT. - La commune de Grimisuat connaît une expansion démographique assez marquée. Aujourd'hui, la population est de 1600 habitants. Les autorités ont dû prévoir la construction d'une église, à Champlan et d'un nouveau centre scolaire qui puisse recevoir tous les élèves des classes primaires.

Après les prochaines vacances de fin d'année, sauf imprévus de dernière heure,

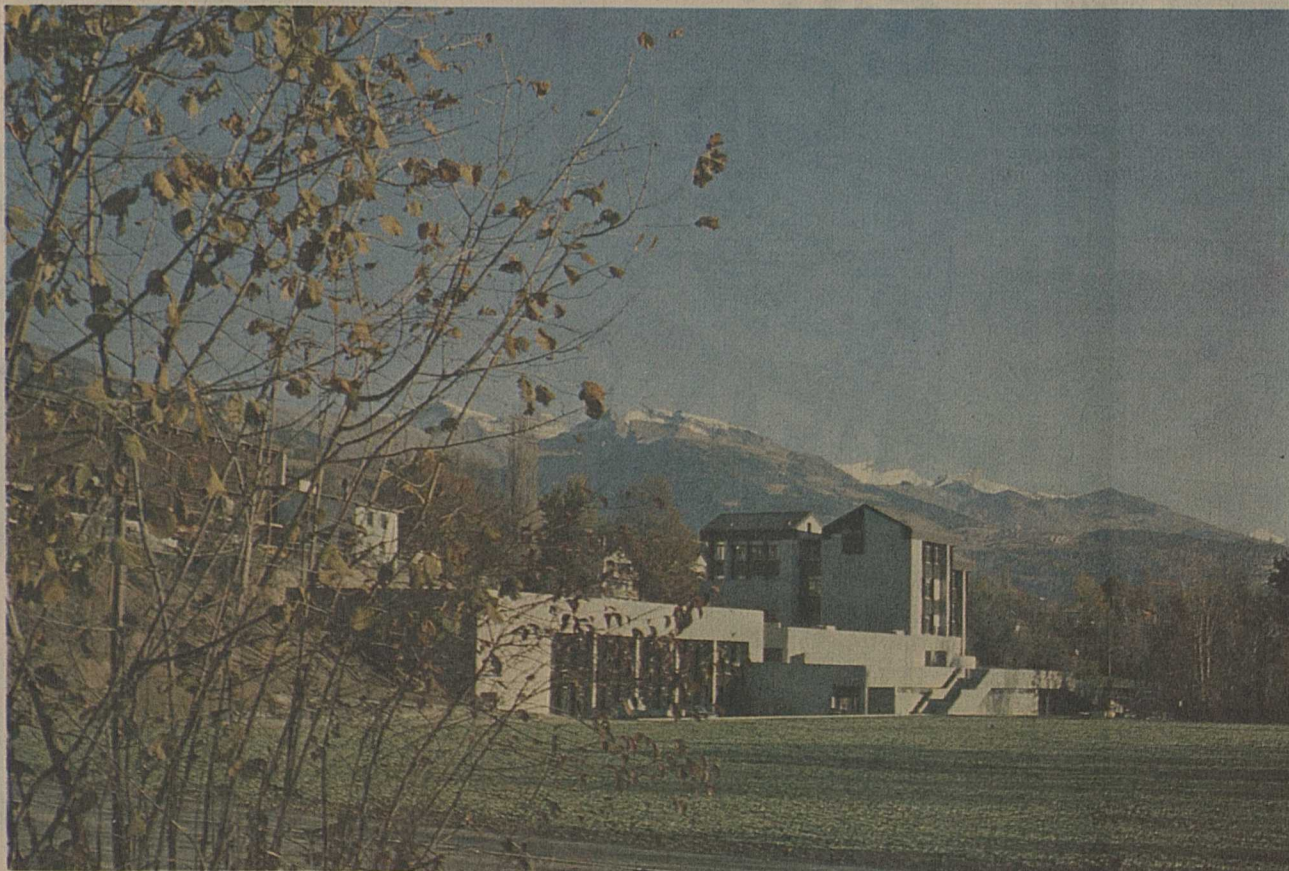
les élèves prendront possession des nouvelles salles de classe. Les responsables ont prévu un centre scolaire fonctionnel, simple, avec une salle de gymnastique, attendue depuis longtemps.

L'architecte a conçu un ensemble qui s'harmonise parfaitement avec l'environnement.

Actuellement, les aménagements extérieurs et les voies d'accès sont terminés.

Grimisuat disposera donc d'un centre scolaire à la dimension de ses possibilités financières et du nombre de ses élèves. Les investissements consentis en faveur de ces élèves, les citoyens de demain, constituent un précieux placement.

L'établissement communal, à quelque distance du centre, pourrait fermer ses portes car le locataire actuel a dénoncé le contrat de location.



Le centre scolaire de l'Etang-Long.

Photo NF

DE VALÈRE À TOURBILLON

«Le quart d'heure sédunois»

Le dictionnaire précise «Le quart d'heure de Rabelais»: c'est le moment de payer, et par extension, tout moment fâcheux et désagréable. «Le quart d'heure sédunois» - ce délai d'attente au début de chaque assemblée - est aussi un moment fâcheux et désagréable.

Les comités admettent que les membres viennent en retard, et les membres, eux, spéculent sur ce délai d'attente. Cette situation n'est pas particulière à la capitale du canton, il y a aussi «le quart d'heure sierrois, martignerain, etc.»

Finalement, ce temps perdu devra être rattrapé au cours des délibérations, au détriment du dialogue. Comment réagir contre ce laisser-aller et ce manque de discipline?

Il s'agirait tout simplement de commencer chaque assemblée à l'heure précise, et tant pis pour les éternels retardataires.

Il y a quelques jours, un président commençait l'assemblée à l'heure précise. Il s'est trouvé quelques membres pour dire tout simplement: «Pas étonnant, quand on est officier». Il faudrait plus d'officiers à la tête des sociétés, clubs ou associations.

--gé--

Avis

Pressing du Midi, Sion

Marisa avise sa fidèle clientèle que tous les vêtements doivent être retirés d'ici la fin de l'année, pour cause de remise de commerce.

Elle profite de cette occasion pour vous remercier de lui avoir accordé votre confiance.

Sion, novembre 1977.

36-5270

La joie de croire

La joie de croire, tel est le thème de la retraite que l'abbé J.M. Patois animera prochainement à la maison de retraites Notre-Dame-du-Silence à Sion. Ces trois journées de prière et de réflexion commenceront le jeudi 1^{er} décembre à 20 heures pour se terminer le dimanche 4 décembre à 17 heures. Vous dont la foi est chaque jour confrontée à tant de questions, n'éprouvez-vous pas le besoin d'entendre à nouveau la parole éclairante qui nous libère et nous aide à vivre?

Si vous désirez participer à cette rencontre, inscrivez-vous à Notre-Dame-du-Silence à Sion, tél. 027 / 22 42 20.

Nouvelles sédunoises

Voir également page 3

Soirée du parti radical démocratique de Conthey

Le PRDC organisera à l'intention de ses adhérents une soirée choucroute, qui aura lieu le samedi 19 novembre au café-restaurant des Fougères à Châteauneuf, dès 20 heures.

Inscriptions et renseignements auprès des chefs de section ou du secrétaire, M. J.-A. Clivaz (☎ 027 / 36 23 54), jusqu'au mercredi 16 novembre.

Le comité Comm. publ.

SAVIOZ Sion sport

Confection sport d'hiver en exclusivité

- McGregor
- Ellesse
- Skin
- Skimer

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

DÉMÉNAGEMENTS **GARDE-MEUBLES**

U B FOURNIER I SION



Avenue de la Gare 32
Tél. 027/22 54 65

Dès ce mardi 15 novembre

le Garage du Pillon à Aigle s'installe dans ses nouveaux locaux de la zone industrielle

Nouvelle raison sociale

AUTO CHABLAIS AIGLE



Concessionnaire Citroën - Jeep
Agence machines agricoles Reform
Tél. 025/2 14 21/22

Publicitas



21 21 11

MAIRIE AFFAIRES IMMOBILIÈRES

On cherche

terrains à construire pour chalets

ou lotissements de chalets, dans les stations d'Ovronnaz, Mayens-de-Riddes, Les Collons.

Faire offre écrite sous chiffre P 36-902561 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons à louer (2 personnes), pour mars 1978 ou date à convenir

4 1/2 ou 5-pièces

Confort, vue, garage, étages supérieurs, rive droite, région Vétroz-Sion, ou petite

maison ou villa avec jardin

Tél. 021/33 02 51 (aux repas) ou écrire sous chiffre PF 357440 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Dans cette étiquette il y a 5 x 5000 francs à gagner!



Regardez bien les étiquettes de ces deux bouteilles. Elles se ressemblent comme des sœurs jumelles. Et pourtant celle de droite est un faux frère. Cinq erreurs s'y sont glissées pour vous permettre de les découvrir et de gagner l'un des 5 prix de 5000 francs.

Voici comment procéder pour mettre toutes les chances de votre côté:

1. Prenez un crayon, un stylo bille ou un feutre. Entourez chaque erreur, soit 5 au total.
2. Découpez ensuite soigneusement selon le pointillé la bouteille de droite. N'oubliez pas d'y ajouter vos nom et adresse.
3. Envoyez ce découpage jusqu'au 30 novembre 1977 (le cachet de la poste faisant foi) dans une enveloppe affranchie à l'adresse suivante: CINZANO SA, Concours, Grand-Chêne 8, 1002 Lausanne.

Vous nous feriez plaisir en joignant à votre envoi l'étiquette-concours qui se trouve actuellement sur toutes les bouteilles de Cinzano. Mais ce n'est nullement une condition et cela n'influencera pas vos chances de gagner.

Les conditions de participation
Peuvent prendre part au concours, toutes les personnes âgées de plus de 18 ans et domiciliées en Suisse, à l'exclusion des collaborateurs CINZANO SA et de son agence de publicité.
Les découpages avec réponses justes feront l'objet d'un tirage au sort devant notaire. Les 5 gagnants seront avisés par écrit jusqu'au 20 décembre 1977. Hormis ceci, le présent concours ne donnera lieu à aucune correspondance et tout recours juridique est exclu.

Nouveau CINZANO Vermouth rosé



Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

A vendre à Monthey

jolie villa de 5 1/2 pièces

Construction 58-59 en parfait état, jardin arborisé et soigné, 1072 m2 de terrain, situation centrale près du centre commercial La Placette. Financement assuré.

S'adresser au 021/36 10 61

Vigne (Gamay)

à vendre, Bas-Valais environ 29 000 m2. Culture sur fils, bien ensoleillé. Bon rapport. Event. avec maison vigneronne.

Prix à discuter.

Ecrire sous chiffre EV 36-20 Est Vaudois, 1820 Montreux.

A vendre à Vouvy

villa

de 2 appartements de 4 pièces plus 2 studios.

Construction récente. Exécution soignée. Vue imprenable. Prix à discuter. Hypothèques à disposit.

Ecrire sous chiffre EV 36-18, Est Vaudois, 1820 Montreux.

A louer à Sion
Rue de l'Aéroport

appartements 5 1/2 p.

dès Fr. 470.-

Tout confort, place de parc, de jeux, 6 chaînes TV, immeuble neuf.

Renseignements et visites: tél. 027/22 84 90 36-31331

A louer à Sion
Avenue Maurice-Troillet dans un cadre de verdure

appartements neufs de 4 1/2 pièces

grands et confortables, dans petit immeuble, places de parc Fr. 440.- plus charges

Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77

S. S. G. I. jed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

Affaire exceptionnelle

A vendre à 4 km de Sion

résidence de maître

1100 m3, construction 1972
Salon-séjour 80 m2 avec cheminée française, 6 chambres, 3 salles de bains, 4 WC plus studio indépendant.
Surface propriété: + de 3000 m2
Fr. 450 000.- possibilité reprise d'hypothèque.

Régie Immobilière Vlgim
Perren Charles
Sion - Vétroz
Tél. 027/36 22 38

La future loi sur le feu, centre d'attraction à l'assemblée des sapeurs-pompiers du Bas-Valais

ST-MAURICE. - Chaque année, il est intéressant pour le chroniqueur de suivre les débats des assemblées des sapeurs-pompiers, les soldats du feu ayant à résoudre des problèmes de formation, tant chez les cadres que chez les sapeurs; en outre chaque corps communal est confronté aux besoins de matériel moderne.

Dimanche, 34 sections étaient représentées par quelque 120 délégués sur les 37 que compte l'Association, présidée par M. Raoul Tagan. Dans son rapport de gestion, M. Tagan a relevé que la nouvelle loi sur le feu était bientôt définitivement sous toit, que le canton, avec son service du feu, mettait en place les centres de secours; il rappelle aussi quelle doit être l'attitude du pompier face à un sinistre.

Sur le plan de la formation, il y a eu des cours fédéraux pour instructeurs, des cours cantonaux pour chefs d'engins et officiers au centre de la protection civile à Sierre, des cours régionaux et des ER. La technique toujours en progrès, exige une préparation constante et une remise en question des cours pour formation continue.

Après que l'assemblée a accepté que celle de 1978 ait lieu à Champéry, elle enregistre une rocade au sein du comité qu'elle entérine avec bonne grâce après explications du vice-président Brouchoud. M. Raoul Tagan, étant donné ses charges sur le plan cantonal, a donné sa démission de président tout en restant membre du comité. Il sera remplacé à la présidence par Robert

Darioly qui laisse le poste de caissier vacant pour un autre membre du comité.

La nouvelle loi sur la police du feu

M. Tamarcaz, chef cantonal du service du feu et de la protection civile, entretient l'assemblée sur divers problèmes techniques, avant de traiter des dispositions de la nouvelle loi sur la police du feu et la protection civile; la deuxième commission du Grand Conseil présentera à celui-ci son rapport mardi prochain à ce sujet.

L'essentiel de la nouvelle loi réside notamment dans le fait que ce n'est plus l'Etat qui est premier responsable de l'organisation des services du feu communaux, mais les communes; trois postes d'inspecteurs seront créés pour le canton. De plus, des centres d'intervention seront constitués par région en collaboration avec les commandants locaux. Les ER seront de 3 jours au minimum avec instruction identique pour tout le canton; la taxe non-pompier sera différenciée suivant le revenu, et outre sa solde, le sapeur-pompier recevra une allocation pour perte de gain. Cette loi comprend une centaine d'articles exigeant une trentaine de textes annexes.

M. Tamarcaz insiste pour que les commandants du feu de chaque commune étudient des plans des dangers avec informations à la population et aux écoliers.

Le conseiller d'Etat Arthur Bender, avec un humour froid et parfois mordant, s'élève



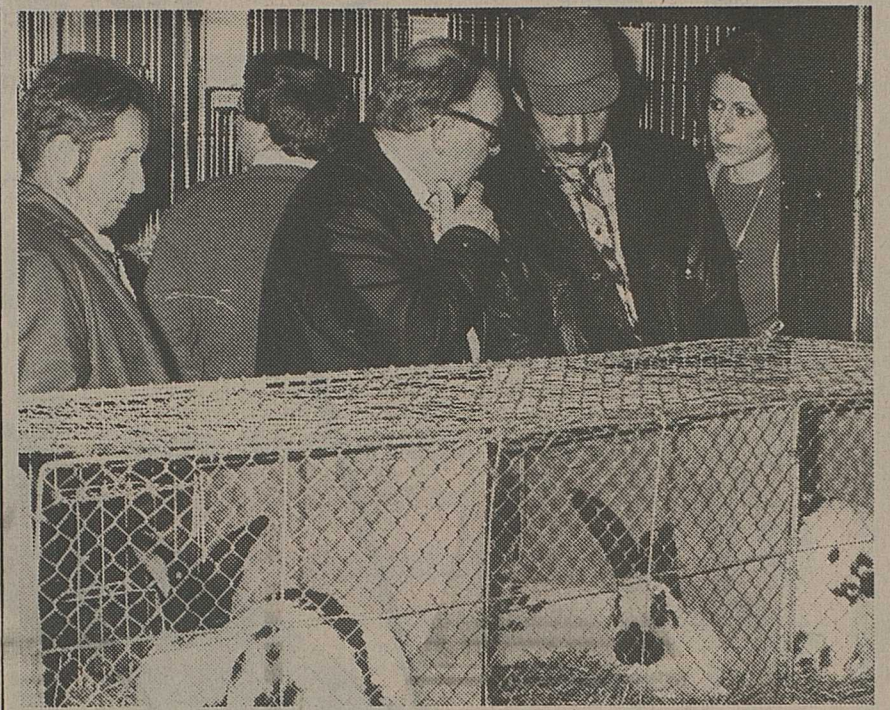
De gauche à droite: M. Robert Darioly qui, du poste de caissier passe à celui de président, M. Denis Pôt, M. Raoul Tagan (président démissionnaire) et le chef cantonal du service du feu M. Tamarcaz.

contre les critiques déplacées dont sont victimes les corps de sapeurs-pompiers que d'aucuns taxent comme étant des équipes de gais lurons. Cette prévention nourrie par certains contre les corps de sapeurs-pompiers doit cesser; elle n'est pas seulement erronée mais complètement fautive. Quant à «l'affaire» de la protection civile de Sierre, elle fera l'objet d'une mise au point devant le Grand Conseil lors de sa session actuelle. La votation populaire sur la nouvelle loi de la police du feu et de la protection civile aura lieu à fin février 1978, en même temps que quatre votations fédérales.

L'assemblée a entendu un rapport du cdt du feu de Saxon sur l'incendie qui a ravagé les entrepôts Gaillard au début de l'année, relevant les difficultés rencontrées, soulignant le manque de discipline de la population. Les assurances auraient versé quelque 37 millions, a relevé M. Tamarcaz qui souligne que ce sinistre a été bénéfique en ce sens qu'il a fait réviser sur le plan suisse tout spécialement les dispositions à prendre pour éviter de tels sinistres.

On entendit encore M. Noverraz, membre du comité central suisse et de la Fédération vaudoise, avant que les musiciens de l'Aganoise ne se produisent durant l'apéritif, alors que le conseiller communal Heynen apporta le salut des autorités communales et bourgeoises.

Succès de l'exposition cunicole de l'Est vaudois



AIGLE. - Cette exposition a réuni de nombreux éleveurs cunicoles, avicoles et colombophiles de la région de l'est vaudois, attirant une foule de visiteurs qui ont apprécié la qualité des sujets présentés à un jury qui s'est déterminé déjà vendredi.

La cantine des Glariers se prête excellentement à ce genre d'exposition, facilitant le travail des organisateurs.

Samedi et dimanche, les visiteurs ont montré leur intérêt en s'arrêtant longuement

devant chaque spécimen qui portait sur une fiche spéciale apposée à la cage les appréciations du jury et le nom du propriétaire. Chez les spécialistes, on s'est attardé tout spécialement auprès des sujets qui avaient obtenus le plus grand nombre de points, comme le démontre notre photo: trois lapins de la race tachetée blanche et noire suisse, propriété de M. Straub de Vevey, ayant obtenu respectivement 94,5 points, 95 et 97 points; il pèsent entre 6,5 et 7 kg, pour une longueur de 66 cm.



Délégués de Port-Valais et de Saint-Gingolph attentifs aux propos du chef du service du feu cantonal M. Tamarcaz.

Transfert de la bannière des vétérans musiciens

MONTHEY. - Plus d'une centaine de musiciens vétérans fédéraux se sont retrouvés dimanche à Monthey pour leur assemblée générale. La journée a commencé avec une messe chantée par la chorale, accompagnée d'un quatuor de saxophone dirigé par Mi-



chel Bertona. Dans son homélie, le curé-doyen O. Mabillard a relevé que la musique traduit ce que la parole ne peut exprimer.

Les débats se déroulèrent au cinéma Piazza sous la présidence de M. Henri Gaillard, en présence de M. Georges Roten, nouveau président cantonal. Le président de l'Harmonie de Monthey (organisatrice de cette journée), M. Raymond Delacoste a salué ses hôtes vétérans avant qu'un hommage ne soit rendu aux disparus et tout spécialement à René Turin, président cantonal décédé si tragiquement à la fête cantonale de Sion, et Paul Germanier (caissier de l'association des vétérans).

La prochaine journée des vétérans-musiciens aura lieu à Sierre en 1978. L'assemblée a fait appel à M. Charles Penon (Ardon) pour occuper le poste de caissier.

Etant donné les mauvaises conditions atmosphériques, la remise de la bannière de l'Association, qui devait avoir lieu sur la place de Tubingen, s'est déroulée dans la salle du Cerf où avait lieu le banquet.

M. Henri Gaillard releva toute la signification de cette cérémonie, il félicita

l'Harmonie de Monthey et tout spécialement M. Charly Borella qui sera le banneret des vétérans-musiciens valaisans pour un an.

Assistaient à cette journée MM Maurice Nantermod, préfet du district de Monthey, Jean Delmonté (conseiller communal, président de la commission culturelle), M. Mabillard (rédacteur de l'organe officiel des musiciens suisses), les présidents de la Lyre montheysanne et de la Chorale (respectivement MM Henri Sarradin et Charles Reneveu).

Réouverture du CRAM

MONTHEY. - A l'occasion de sa réouverture, le CRAM (Centre de rencontre et d'amitié montheysan), samedi dernier, organisait une opération «Portes ouvertes». De 14 à 18 heures, marionnettes, films et discussions ont occupé l'après-midi. Le soir, dès 20 h. 30, le célèbre auteur-compositeur-interprète bolivien, Alfredo Dominguez, a donné un excellent récital.

MONTHEY. - Il est parfaitement inutile de chercher dans un quelconque p'tit Robert ou grand Larousse la définition des Jeannes, lacune terrible que voici comblée: «Les Jeannes = se dit de bonnes femmes tous azimuts, unilatérales, multinationales, efficaces et lucides 24 heures sur 24, dans le vent de l'alizé au sirocco, dotées de certaines caractéristiques, tares de naissance, qu'elles s'efforcent d'intégrer dans les «structures polyvalentes du contexte politico-socio-culturel actuel...»

C'est un portrait brossé de long en large, détaillé, animé, commenté par les trois Jeannes. Dès leur entrée en scène, elles époustoufflent et désarçonnent, au gré d'un débit verbal à trois voix, chacune y allant de ses problèmes personnels pour se rejoindre

en une seule et même constatation: «J'te dis Jeanne, c'est pas une vie que la vie qu'on vit». Et le spectateur médusé, pris à froid dans un tel verbiage perd le souffle et prend d'un coup la température d'une performance qui, pendant 1 h. 30 débite ses vérités à la mitraille.

Si le blason du Jeannot pâlit dangereusement sous les coups perfidement honnêtes des Jeannes, si la misogynie est crûment dénoncée, la bonne femme n'est pas épargnée, sa résignation condamnée, comme d'ailleurs les grandes tirades des passionnars féministes qui hurlent leurs griefs à la face du monde et fondent comme du beurre devant le premier Jeannot venu: «Dis, Jeanne, tu vois çà, un monde sans mecs, pas un seul... mais juste le mien.»

Dans un tourbillon de situations, de gags, de trouvailles, vêtues de frusques en superpositions, touchant à tout, de la casserole à l'alcôve, des ambitions professionnelles aux loisirs sportifs, de la péripatéticienne à la mante religieuse, les Jeannes caricaturent féroce et sans pitié tout ce qui passe à leur portée, dans un langage cru, sec, percutant. L'effet de cette gigantesque salade satirique est irrésistible et le spectateur rit aux éclats de sa propre condition.

Depuis 18 mois, les Jeannes ravagent les tréteaux du café-théâtre, jouant partout leur numéro à guichet fermé. Pourquoi un tel succès dans tous les milieux? Tout d'abord, la curiosité d'un show totalement «bonnes femmes», puis la découverte de cet étonnant trio dont l'originalité, le talent, l'aisance et l'audace enthousiasment un public qui, inconsciemment, attendait cette forme de courage, l'aveu tout haut de ce qu'il pense tout bas.

M.G.

Prochain spectacle abonnement: vendredi 18 novembre à 20 h. 30 à la salle communale de la Gare, le chanteur Henri Tachan, auteur-compositeur.

La journée des migrants montheysans

MONTHEY. - Dimanche était spécialement consacré par l'Eglise catholique du pays aux migrants aussi bien des péninsules ibérique ou transalpine que d'autres pays. A

Monthey, après l'office religieux, ce fut une rencontre de chaude amitié à la salle des Jeunes. On y a rencontré les membres du clergé et du conseil de paroisse du chef-

lieu; plusieurs conseillers communaux avec, en tête, le président de la ville Me Raymond Deferr, le président du tribunal de district, Me Georges Pattaroni.



Quelques migrants et Montheysans lors de la rencontre de dimanche matin à la salle des Jeunes.

Tribune du lecteur

«Un impôt sur la richesse»

MONTHEY. - Le comité d'action du Chablais en faveur de l'initiative pour «un impôt sur la richesse» communique: - des stands d'information seront installés dans les rues de Monthey le samedi 26 novembre; - à Vouvry, le lundi 21 novembre, à la salle de l'Union, soirée d'information avec J.-P. Métral, membre du comité directeur du parti socialiste suisse.

Dans la salle du Cerf, la bannière de l'Amicale des vétérans fédéraux des musiques du Valais romand après sa remise à M. Charly Borella, avec à ses côtés le banneret de l'Harmonie municipale de Monthey M. Gaston Luy.

Pour vous 13 fois la



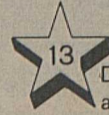
1 LES JEUNES, NOS AMIS!
Epargne-Jeunesse



2 DEVENIR QUELQU'UN
Avantages du Crédit-Etudes



8 UNE RETRAITE BIEN PENSÉE
Epargne-Retraite



13 PARTIR C'EST VIVRE UN PEU MIEUX...
Des vacances réussies avec CEV-VOYAGES



3 RECOMPENSER L'EFFORT:
Fonds Jeunesse CEV



9 LES PLACEMENTS SURS ET REMUNERATEURS
Obligations de caisse CEV



4 PREVENIR - DEVOIR D'HOMME
Epargne-Assurance



10 SIMPLIFIER LES AFFAIRES
Facilités du compte courant



5 RENDRE A CESAR
Epargne-Impôts



11 VOTRE SALAIRE AUGMENTE
Commodités du compte-salaire



6 UN DOUBLE INTERET
Epargne à terme



12 TOUT L'OR DU MONDE
Conseils placement-bourse



7 AUX PREMIERES LOGES
Epargne-Logement

Demandez à nos guichets notre nouvelle brochure et découvrez ces 13 faces de votre banque régionale, la



CAISSE D'EPARGNE DU VALAIS

La banque régionale valaisanne

SKIS

**Authier
Attenhoffer
Blizzard**

**Fischer
Kästle
Rossignol**

**Vittor-Tua
Völkl
Nidecker**

CURDY

SPORT

Avenue des Mayennets 10, Sion

36-1085

...POUR UNE PERMANENTE GARANTIE

Salon BEL-ÉTAGE
Sion Place du Midi 32
TEL. 027/22 59 86

Coiffure DE LA MATZE
Sion Rue de Lausanne
TEL. 027/22 38 81

A vendre

un manteau de fourrure, renard bleu de Norvège, mod. 77, taille 38-40, état de neuf, valant Fr. 12 000.-, **cédé 10 000.-**

un manteau de fourrure en renard feu, mod. 76-77, taille 38-40, valant Fr. 10 500.-, **cédé à Fr. 6500.-**

Tél. 027/55 54 42 36-303577

A vendre

pommiers Golden

sur porte-greffe numéro 9
200 pièces de 2 ans et
100 pièces de 1 an

Joseph Dorsaz, établissement horticole, Fully
Tél. 026/5 31 59 36-31279

vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Au rythme du succès:



Une gamme pleine de qualités.

	SIERRE	GARAGE OLYMPIC, A. ANTILLE	55 33 33	
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82	ORSIÈRES	Garage B. Monnet 4 12 50
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91	MONTHÉY	Garage G. Froideveaux 4 22 56
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60	MONTHÉY	Garage G. Guillard 4 33 46
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09	CHAMPÉRY	Garage de Champéry, B. Défago 8 42 76
MARTIGNY	Garage Olympic SA	2 12 27	LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc 7 47 34



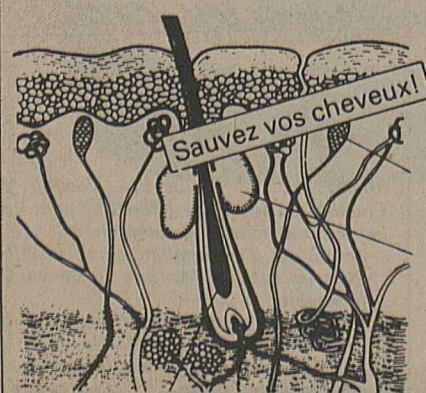
Chute de cheveux!

Les racines en danger exigent un traitement systématique précis.

Laissez au spécialiste diagnostic et détermination du traitement. Il saura prendre les mesures que sa vaste expérience lui dictera, avant que le mal ne s'étende.

Sachez-le: en aucun cas, une racine morte ne peut revivre. Il faut donc appliquer le traitement lorsque les racines sont encore vivantes!

A savoir: Accélérer par un traitement physique intensif l'irrigation sanguine du cuir chevelu; améliorer ainsi l'approvisionnement des racines en substances nutritives. Maintenir de plus, par des préparations parfaitement au point, la santé du cuir chevelu (combattre par exemple la dangereuse formation de pellicules). Tout ceci exige des connaissances et des moyens techniques que seule l'expérience permet... et que notre institut maîtrise depuis longtemps. Téléphonez-nous: le premier examen et nos conseils sont gratuits!



Et maintenant à Lausanne!

BEAU FORT SA

Institut pour régénérer le cheveu

Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43
Genève Rue du Rhône 100 022 28 87 33
Bâle Elisabethen Anlage 7 061 23 30 55
Bern Effingerstrasse 8 031 25 43 71
Zürich Bahnhofplatz 3 01 211 86 30

Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 11 h

Boutique de l'occasion

Nos occasions parfaitement restaurées!

- chambres à coucher
- armoires
- commodes
- tables
- lits
- vaisseliers
- buffets
- meubles combinés

En action:

- lits d'enfant neufs
- couvre-lits et jetées de divans

Livraisons franco

Votre bonne adresse

AMEUBLEMENTS

PRINCE

S.A.

Rue de Conthey 15

SION

Tél. 027/22 28 85

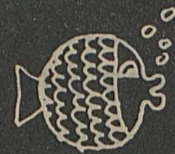


Côtelettes de porc

1 kg **11.90**

Porc

Cou	1kg	13.50
Tranches	1kg	14.50
Filet	1kg	19.50
Emincé	1kg	14.50
Foie	1kg	4.50



Poisson

Filets de dorsch	100 g	-.85
Filets de dorades	100 g	1.10
Truites fraîches imp.	100 g	-.95
Thon rouge	100 g	1.20
Moules d'Espagne	1kg	2.90

Avec la choucroute

Lard salé portions sous vide	1kg	6.50
Lard fumé portions sous vide	1kg	7.50
Carré fumé portions sous vide	1kg	18.50
Cou fumé sans os portions sous vide	1kg	17.50
Noix de jambon fumé, sous vide	1kg	15.50

Prix valables du 15 au 19.11.77

ACTION

Gigots d'agneau frais, parés kg **16.50**

Côtelettes d'agneau frais kg **16.50**

Epaules fraîches d'agneau entières kg **10.50**

Ragoût d'agneau frais kg **5.50**

Pour vos réparations Des pièces d'occasion!

Autorec

Villeneuve Auto-démolition

Tél. 021/60 28 30

Vous nous trouvez en zone industrielle, en passant à angle droit sous l'autoroute.

G. Revaz SION

Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41 vous offre cette semaine

Manta 16 S luxe, 500 km	1977
Fiat 128 SL Coupé	1973
Renault 6 TL	1973
Ascona 1200 S, 10 000 km	1976
Citroën Ami 8 Super	1974

Prix discount!

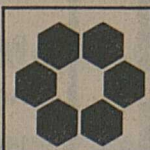
30 à 50% de rabais sur le matériel (avec petites rayures)

Bauknecht

Cuisinières, machines à laver, lave-vaisselle, frigos, congélateurs, blocs de cuisine, aspirateurs.

au Ménage Moderne

Bruttin-Gay-Balmaz, rue du Rhône 29, Sion
Tél. 027/22 48 86 - 22 30 47



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -87

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

Activité hors service militaire

Séminaire de formation des cadres of et sof sup du bat fus mont 9

MARTIGNY. - Samedi dernier, une trentaine de cadres du bat fus mont 9, commandé par le major Favre, de Genève, ont assisté, au Grand-Hôtel de Ravoire, à un séminaire qui s'intègre désormais dans le contexte des activités hors service de l'unité. On a enregistré la présence encourageante pour les organisateurs et participants, du colonel divisionnaire Roger Mabillard, du colonel Georges Donnet, chef de service au PC div mont 10, du major Albert Schmid, président de la Société valaisanne des officiers.

Le but de ce séminaire était d'associer à une démarche d'informations et de réflexions, les cadres du bat fus mont 9, sur des sujets qui ne sont plus réservés à quelques milieux d'initiés, mais sont devenus, sous certaines formes, accessibles à tout un chacun.

Pour concrétiser cette information, deux conférences ont contribué à éclairer deux perspectives différentes: - le niveau des équilibres stratégiques à l'échelle des relations internationales; - le niveau de la défense nationale de notre pays, où nous sommes confrontés à une échelle plus humaine qui est celle du canton, du district et de la commune.

Harish Kapur
Le premier orateur était M. Harish Kapur, professeur de relations inter-

nationales à l'institut universitaire des HEI, Genève, directeur du centre d'études asiatiques, Genève. Né à Bombay en 1929, il est l'auteur de plusieurs livres et publications spécialisés.

Dans une langue claire, précise, l'éminent conférencier a tout d'abord donné un aperçu historique du système mondial prénucléaire pour passer ensuite, dans la période de transition politique et nucléaire, à ce système de l'évolution de la stratégie nucléaire des supergrands (URSS et USA).

M. Kapur aborda l'ère des négociations (essais nucléaires, traités de non-prolifération, SALT - limitation des armes stratégiques, MBFR - réduction, équilibre des forces en Europe). Pour terminer l'orateur parla de l'équilibre nucléaire actuel dans le monde, du déséquilibre dans le domaine du classique qui se manifeste en faveur de l'URSS.

Willy Ferrez
Il peut paraître superflu de le présenter; mais situons-le néanmoins aux yeux de ceux qui ne connaissent pas assez celui qui, l'an prochain, deviendra notre grand baillif. Cet excellent Bagnard est ingénieur électricien, diplômé de l'EPF. Il consacre plusieurs années qui suivent ses études à la recherche industrielle et au développement au sein d'un groupe multinational, avant d'être élu, voici dix ans, président de la plus grande commune de Suisse. Il dirige un petit groupe gouvernemental du canton

du Valais qui s'occupe de politique globale en matière d'énergie.

Son sujet? «La responsabilité des autorités dans le contexte de la défense générale au niveau de la commune, du district et du canton».

L'orateur définit tout d'abord cette défense générale en parlant de la direction et de sa sauvegarde, de la coordination des mesures. Il énuméra toute la série de ses composantes (politique étrangère, défense militaire, défense économique, information, défense psychologique, services d'ordre, protection civile, lutte contre les catastrophes, tâches civiles importantes en temps de paix et en temps de guerre). Ce fut intéressant, passionnant même sous certains aspects.

En fin d'après-midi, on passa aux travaux de groupes, c'est-à-dire à des études de cas touchant les problèmes de discipline, de commandement, tirés de l'expérience militaire.

Un rapport général du major Favre mit un terme à la partie travail de la journée.

Ce fut, enfin, le repas du soir, la sauterie (les dames étaient invitées) et la remise d'une distinction au cap René Copt, de Martigny, cdt de la cp EM bat fus mont 9 depuis quatre ans, qui quitte l'unité pour prendre du service à l'EM rgt inf mont 6. Signalons que le cap René Copt fut aussi, trois ans durant, cdt de la cp fus mont 11-12.

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 17 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales:

- Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46
- Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10
- Entremont, M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26
- Sion, M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47
- M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
- Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55
- Brigue, M. Louls Tissonnier, tél. 028/3 10 77

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.

Merci d'avance à tous.

NF

Famiglia Bellunese di Martigny

Le varie associazioni italiane di Martigny di cui la nostra Fameya fa parte, hanno predisposto un programma di cultura e manifestazioni da farsi entro il corente anno.

Sabato 12 novembre, alle ore 18 precise, nella sala-teatro di Notre-Dame-des-Champs a Martigny, vicino alla chiesa, con il patrocinio della Dante Alighieri ci sarà una interessante conferenza-dibattito sulla nuova legge italiana riguardante i diritti di famiglia, divisione dei beni fra coniugi ecc.

Tutti sono interessati a partecipare, poiché con il 15 gennaio p. v. scadranno tutti i diritti per eventuali reclami per detta legge.

Farà seguito il bicchiere dell'amicizia. Giovedì 8 dicembre p. v., nella sala del collegio Santa Maria a Martigny ci sarà il Natale dei bambini italiani da zero a dodici

anni. Quest'anno, per i bambini residenti nel circondario di Martigny avrà carattere particolare, augurandoci per i prossimi Natali di arrivare anche nei vari altri centri del Vallese e poter fare la medesima cosa.

Il tutto è stato possibile per la buona collaborazione fra le associazioni, che pubblicamente vogliamo ringraziare per l'iniziativa.

Infine, sabato 3 dicembre p. v. alle ore 19.30, presso il ristorante Circolo Democratico a Fully, avrà luogo la cena sociale ed assemblea generale dei soci della nostra Fameya, con vasto programma a completamento della serata.

L'assemblea avrà inizio alle ore 16 precise nei medesimi locali del ristorante.

Les guides de montagne ont siégé à Aoste - «Oui» aux guides anglais

MARTIGNY. - Après Pila où l'architecture fantaisiste laissait libre cours aux critiques assez sévères des guides de haute montagne, c'était la salle des fêtes du Palais du gouvernement d'Aoste qui les réunissait en congrès international, samedi après-midi. Ils représentaient six pays: Italie, France, Allemagne, Autriche, Canada et Suisse.

Le plat de résistance à l'ordre du jour était la discussion de la demande d'admission des guides de montagne anglais. Elle a été acceptée sous certaines conditions (une partie de leur stage devra se dérouler dans les Alpes, et, dans le temps à venir, le ski alpin sera inclu dans l'instruction). Les trois observateurs de Sa Gracieuse Majesté la reine Elisabeth ont pu retourner satisfaits dans leur pays.

Une rotation veut qu'après 3 ans d'activité, la direction change de nationalité et c'est à l'Italie qu'incombait de désigner le nouveau président. Cet honneur revient à Olivier Frachey, de Champoluc. Vice-président, Franz Rasp, de Berchtesgaden (Alle-

magne). Quant au secrétariat général, il reste dans les mains de l'inamovible Xavier Kalt de La Fouly (Suisse).

A la tête de la commission technique, Hermann Steuri a été remplacé par Mario Senoner, de Valgardena.

L'uniformisation de l'enseignement dans les stages de guides est l'une des tâches importantes qui incombe à cette commission. Le championnat international de ski des guides de haute montagne a été attribué à Chamonix. Il aura lieu au début du mois de juin 1978.

L'assemblée de printemps de l'UIAGM se tiendra à Champéry, le 17 juin 1978, en même temps que la fête des guides du Valais.

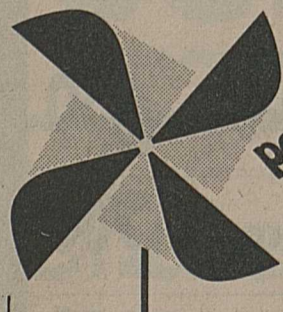
Après une soirée passée ensemble avec la Clicca de Saint-Martin-de-Corléans et le grand baryton Giuseppe Valnemco, à La Marmite sur la route du Grand-Saint-Bernard, le dimanche fut consacré à la visite de la station de Courmayeur et à la dégustation de vins et spécialités valdôtaines.

Université populaire

L'histoire du Valais contemporain Avant-dernière conférence

MARTIGNY. - Le professeur Michel Salamin a été appelé à donner, dans le cadre des activités de l'Université populaire de Martigny, un cycle de cinq conférences sur l'histoire du Valais contemporain. L'avant-dernière aura lieu ce soir mardi 15 novembre, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Sujet: «L'ascension politique de Maurice Troillet 1913-1925».

nière aura lieu ce soir mardi 15 novembre, à 20 h. 30, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Sujet: «L'ascension politique de Maurice Troillet 1913-1925».



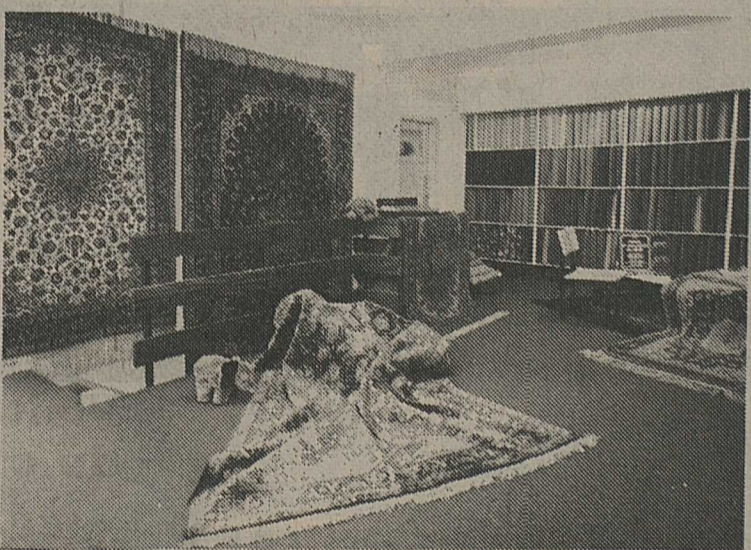
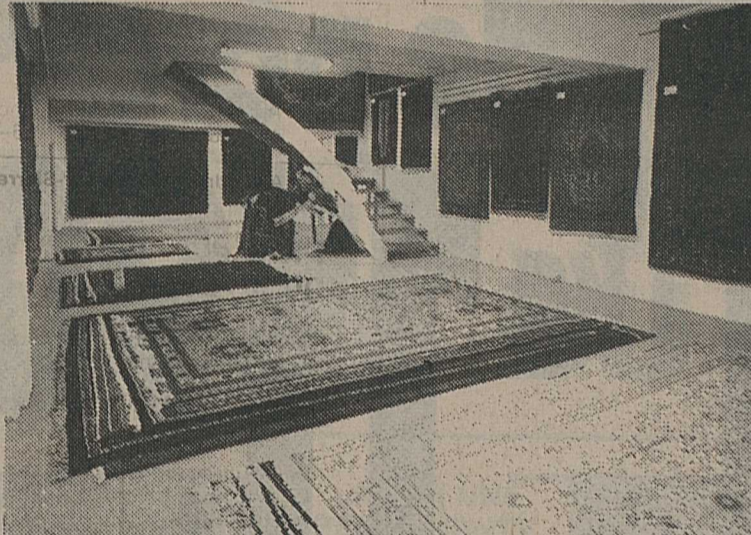
Un grand souffle d'idées nouvelles pour construire et moderniser

Beauté, confort, vie facile grâce à la céramique dans la salle de bains, la cuisine, le séjour, le hall et sur les terrasses. Venez harmoniser sols et murs dans l'une de nos 8 expositions. Nos prix aussi sont attrayants.

GETAZ ROMANG COFFEY SA

Genève - Lausanne - Vevey - Aigle - Château-d'Oex - Yverdon - Sion - Viège

métraiiler SA



Photos Métraiiler-Boriat, Sion

SION

Magasin: rue Porte-Neuve 11
Tél. 027/22 24 04
Dépôt: rue de l'Industrie 48

Nouveau département

Afin de satisfaire toujours mieux sa fidèle clientèle, l'entreprise Métraiiler SA a créé un département

Tapis d'Orient

Exposition permanente

Comme en témoignent les photos ci-contre, une vaste surface est réservée à cette exposition et permet ainsi de choisir dans les meilleures conditions possibles. Tous les amateurs de tapis d'Orient sont cordialement invités à visiter cette exposition où les plus exigeants trouveront certainement «la pièce» de leur choix.

Service d'expertise - Lavage - Entretien et réparation

Publireportage

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression non moutonnaire

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

Fr. 116.-

(Jusqu'au 31 décembre 1978)

Nom: _____

Prénom: _____ Fils (fille) de _____

Profession: _____

Adresse exacte: _____

Lieu: _____

Date: _____ Signature: _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

ALIMENTATION K

Rôti de génisse dans l'épaule
le kilo **17.80**

Ragoût de génisse 1er choix
le kilo **12.90**

Tilsit suisse 1er choix
par pièce le kilo **8.90**

«Rapid Mais» de Maggi
paquet de 240 g **-.95**

Potages assortis de Maggi
le sachet **-.65**

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

AFFAIRES IMMOBILIERES

A remettre
Bas-Valais

café-restaurant

Convientrait
à bon cuisinier.
Grand parking.
Pour traiter:
Fr. 70 000.-

Tél. 025/4 64 20
143.266.981

Bas-Valais

5 km de Monthey
villa moderne

7 pièces, à vendre
belle construction en
parfait état, grand
terrain.

Hypothèque impor-
tante 1er rang à dis-
position.

Prix de vente:
Fr. 250 000.-

Tél. 025/4 18 07
143.266.797

A louer à Sion
Vissigen

magnifique
appartement
de 4 1/2 pièces

Fr. 440.- + charges.
Petit immeuble HLM
de 3 étages, place de
parc, place de jeux,
zone de verdure,
tranquillité
6 chaînes TV

Libre tout de suite ou
à convenir.

S'adresser à la
fiduciaire Fidumon
Avenue de la Gare 23
Sion
Tél. 027/22 75 55
22 75 54
36-4684

027/
21 21 11

A vendre
région Ardon - Chamoson

jardin fruitier 5500 m2

poires William.

Prendre contact par téléphone au
027/86 14 35 36-31303

A vendre à Veyras-sur-Sierre

appartement 4 1/2 pièces
109 m2

Situé dans bel immeuble de cons-
truction récente

Tél. 027/22 65 85 interne 15

A louer à Sion
Av. Grand-Champsec

appartements
de 2 1/2 - 3 1/2
4 1/2 pièces

dès Fr. 282.-, 365.-,
420.- plus charges
dans l'immédiat
ou pour date à con-
venir.
Verdure, place de
jeux, de parc, tout
confort, TV 6 chaî-
nes, etc.

Renseignements:
Régie J. Pellet
Rue Dent-Blanche 20
Sion
Tél. 027/22 16 94

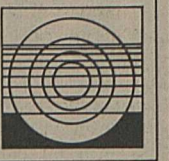


Vacances d'été en hiver!

GRAN CANARIA
dès Fr. 765.-
TENERIFE
dès Fr. 790.-
LANZAROTE
dès Fr. 800.-

Des vacances
«à la carte»
avec départs quotidiens.

**MUNDI
COLOR**



Demandez la brochure Muncicolor
à votre agence ou à:

IBERIA LINEAS AEREAS INTERNACIONALES DE ESPAÑA
1201 Genève, Chantepoulet 13, Tél. 022/32 49 08 - 8001 Zurich, Talstrasse 62, Tél. 01/211 34 33

Construisez votre

VILLA

- Vous avez une âme de propriétaire
- Vous voulez une construction traditionnelle
- Vous souhaitez une villa conforme aux plans que vous avez imaginés et que vous pourrez personnaliser selon vos goûts et vos désirs

**Avec 10% de fonds propres
et dès Fr. 600.- par mois**
vous pouvez réaliser ce rêve

Nous nous occupons de toutes les formalités.
Prenez rendez-vous sans tarder et sans engagement:

AGENCE IMMOBILIERE - FIDUCIAIRE
AGIMMOFINA S.A.



E. Papilloud
La Régence
1963 Magnot-Vétroz
Tél. 027/36 14 13

A vendre à Châteauneuf-Conthey

appartement 4 pièces

Libre immédiatement.
Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-31310 à
Publicitas, 1951 Sion.

Rudolf Chanton

Docteur en médecine dentaire

ouvre son

cabinet dentaire

à Sierre, avenue de la Gare 4

(Bâtiment de la poste)

Formation en orthodontie (redressement dentaire)

- 3 ans assistant à l'université de Berne au service d'ortho-
dontie (Prof. Dr P. Herren) et responsable du service or-
thodontique à la clinique dentaire scolaire de la ville de
Berne
- 2 1/2 ans d'assistance en pratique privée

Les rendez-vous sont pris au 027/55 50 45

36-31415

Suisse Loèche-les-Bains Valais

Altitude 1400 mètres - Station thermale avec sports d'été et d'hiver. Excellent placement financier
(possibilité de locations exceptionnelles).

A vendre

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces - Directement du promoteur

Hypothèque jusqu'à 60 %

Grégot Schnyder, fiduciaire Dala, 3954 Loèche-les-Bains
Tél. 027/61 13 43

Veillez s.v.p. m'adresser votre documentation

Nom: Prénom:

Adresse: Ville:

Tél.:

Ici on est heureux

Ambiance et art de vivre vous sont démontrés par le salon ci-contre.
Cette PAROI PAR ELEMENTS, moderne, confortable est en noyer et
permet une riche diversité d'arrangements.
Sa largeur est de 320 cm
L'ENSEMBLE REMBOURRÉ, recouvert de tissus de choix, avec coussins
amovibles de formes anatomiques, offre de la place pour 5 personnes.

Ce bel ensemble (paroi + sièges) ne coûte à l'emporter que

Fr. **3650.-**

Si avantageux, seulement chez...

36-012361

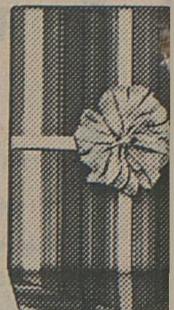
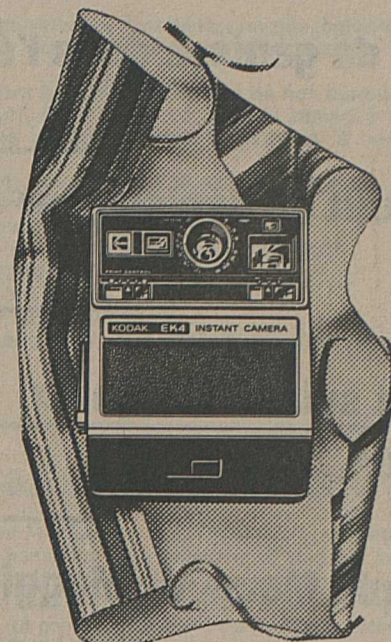
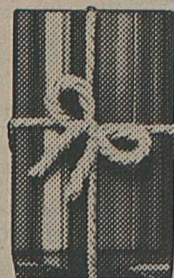
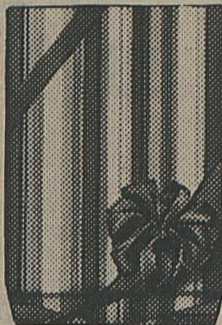
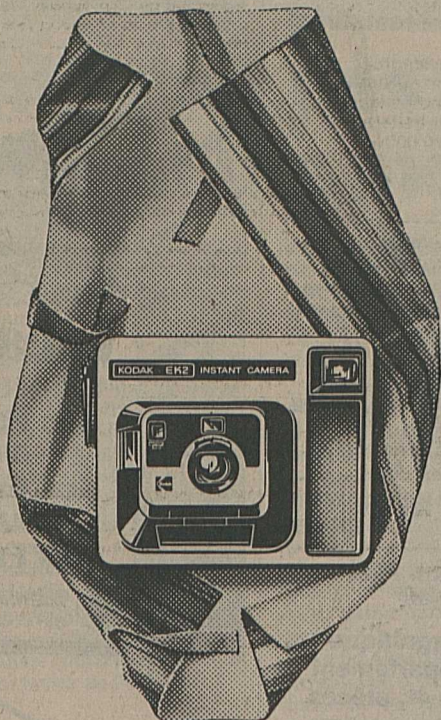
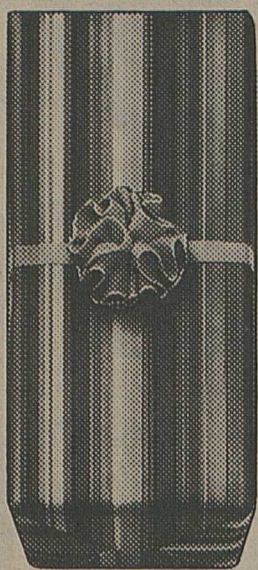
Visitez notre grande exposition du centre Magro-Uvrier



Gertschen SA

Fabrique de meubles et d'agencements d'intérieur

Naters (028 3 10 55) Brigue (028 3 10 55) Sion (027 31 28 85) Martigny (026 2 27 94)



Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 2**. Il est très simple à régler, délivre des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de **Fr. 80.-**.

Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 4**. Il dispose d'un télé-mètre, délivre des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans. C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de **Fr. 120.-**.

G&K

toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11



Une performance C&A:

Literie imprimée, nombreux dessins et toutes dimensions à des prix exceptionnellement avantageux.

Notre illustration: à titre d'exemple, un romantique motif à fleurs:

Taies d'oreillers
60 x 60 cm

7.-
60 x 90 cm 9.-

Fourres de duvets
120 x 160 cm

20.-
160 x 210 cm 45.-

200 x 210 cm 55.-

Draps
170 x 260 cm

29.-
240 x 280 cm 35.-

C&A
Articles de blanc d'excellente qualité à prix familiaux

C&A Sion. Centre Métropole. Tél. 027/22 93 33



Vignerons!

Si vous avez peiné pendant ces vendanges, pensez déjà aux prochaines!

Une installation de transport vous facilite la tâche.

Télévignes - Monorails

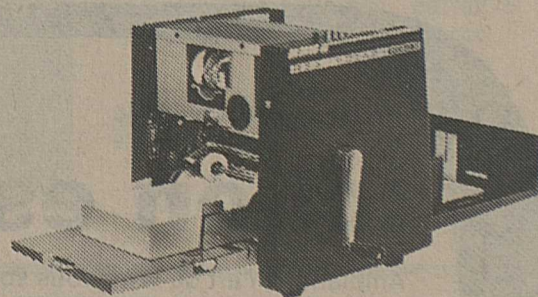
pour vendange, fumier, terre, etc.
Egalement location d'installations provisoires

Renseignements: J.-J. Héritier, mécanicien-représentant, Les Potences, Sion, tél. 027/23 31 43

36-3203

Le duplicateur REX-ROTARY 450

une véritable imprimerie au service de votre entreprise.



Machine de bureau esthétique, d'emploi aisé, économique à l'usage. Dans les couleurs désirées, elle imprime divers formats sur tous papiers, de la pelure au carton de 200 g

Demandez une démonstration.

BUREAU PRATIQUE
HERMANN DE PREUX & Cie SA

Service de vente et d'entretien

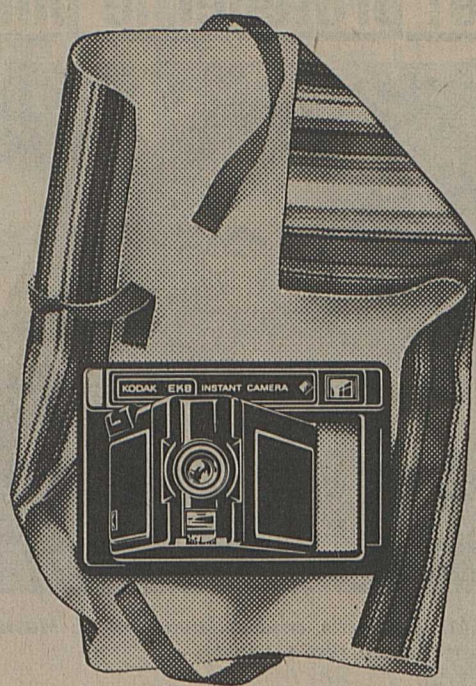
SION **SIERRE**

Av. de Pratifiori Av. Gén.-Guisan
Tél. 027/23 34 10 Tél. 027/55 17 34



Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 6**. Il dispose d'un télémètre, délivre automatiquement des photos avec surface de protection SATINLUXE et bénéficie d'une garantie de trois ans.

C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 160.-.



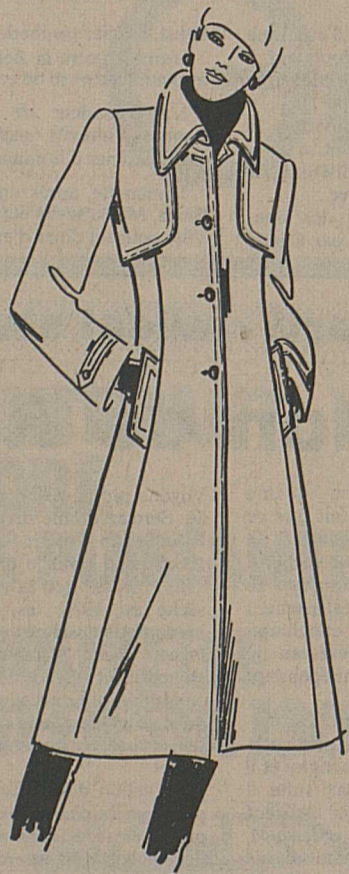
Parmi les nombreux appareils de photo instantanée qu'il est possible d'offrir pour Noël, celui-ci est l'un des quatre qui réalisent des photos aux couleurs de Kodak. C'est l'appareil **KODAK EK 8**. Il délivre automatiquement des photos avec surface de protection SATINLUXE, dispose d'un télémètre à coïncidence, est pliable et bénéficie d'une garantie de trois ans.

C'est un appareil KODAK, naturellement. Son prix: moins de Fr. 260.-.

Les Noëls précédents, on espérait recevoir un appareil de photo instantanée. Ce Noël-ci, on espère recevoir un appareil à développement instantané qui délivre des photos en couleurs de Kodak.



*Nous pensons aussi
aux grandes tailles*



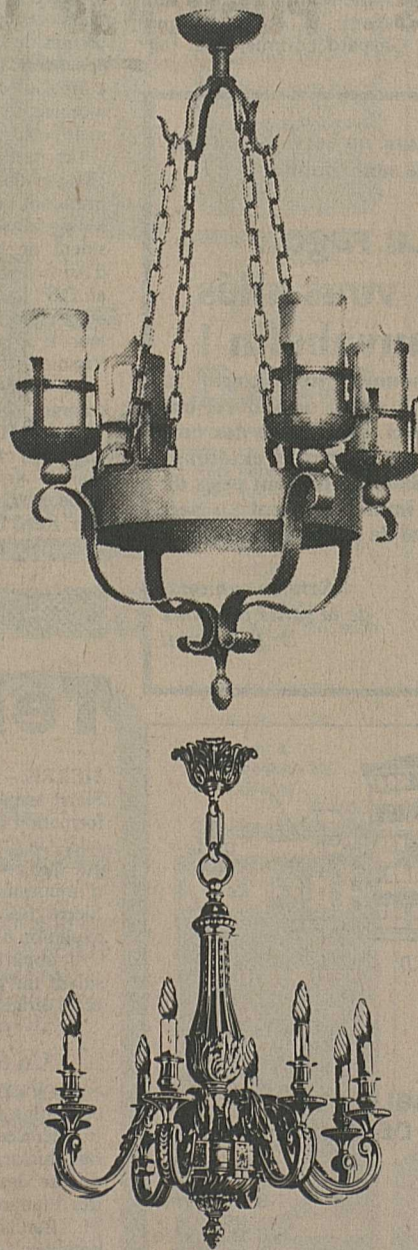
**Manteau
classique**
de coupe
étudiée
qui avantage
votre silhouette
du 38 au 46

Le magasin spécialisé

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amoos-Romailler

SION



Vous qui aimez le fer forgé
profitez de notre

baisse permanente

sur notre lustrerie rustique
de 1re qualité

Des prix surprenants!

En tant que fabricant, nous présentons toujours en permanence une éblouissante collection de

«luminaires de style»

en bronze véritable de haute qualité, qui rappellent d'authentiques ouvrages anciens.

Le but que nous poursuivons est de mettre à disposition de nos acheteurs un riche ensemble de lustres, appliques, lampes de table, lampadaires, lanternes, dans des styles bien définis, hollandais massifs, Louis XIII, Régence, Louis XV, Louis XVI, Empire, Louis-Philippe, II^e Empire, Regency, c'est-à-dire une lustrerie en fonction du mobilier choisi par l'acheteur, le décorateur ou l'ensemblier.

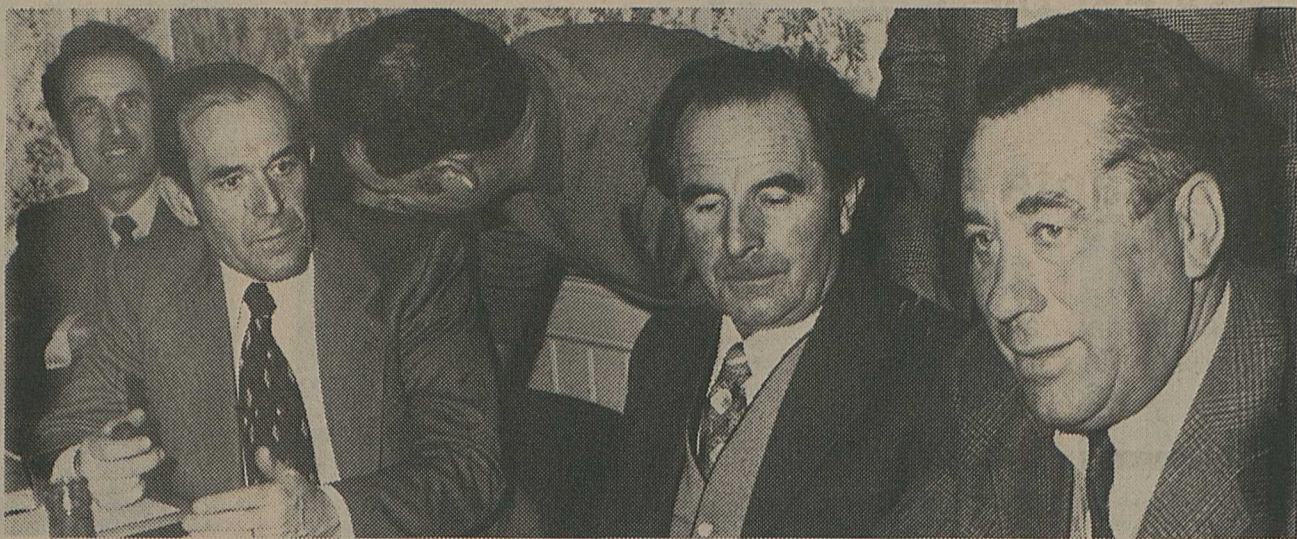
ÉLECTRICITÉ S. A.

MARTIGNY

Avenue de la Gare 46
Téléphones (026) 2 41 71 - 72

1000 m² d'exposition de luminaires

Société d'agriculture: protéger le pinot sierrois



De gauche à droite : M. Robert Antille, secrétaire, M. Jean Actis, en discussion avec M. Masserey, secrétaire, M. Charles Caloz, président de la Société d'agriculture et M. Albert Clavien, vice-président.

Après une messe célébrée à l'église Notre-Dame-des-Marais, les membres de la Société d'agriculture de Sierre se retrouvaient dimanche après-midi, dans un hôtel de la place, pour participer à l'assemblée annuelle du groupement.

M. Charles Caloz, de Muraz, président, ouvrit la séance en saluant les personnes présentes.

On reconnaissait, parmi les assistants, M. Bertrand Favre, conseiller communal à Sierre et responsable de la commission agricole, M. Pierre-Noël Julien, économiste, député-suppléant et membre du groupe agricole du Grand Conseil, ainsi que M. Jean Actis, directeur de la maison Provinc.

M. Robert Antille, de Chippis, secrétaire, procéda ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Il récapitula le travail effectué lors des séances du comité.

Les comptes, présentés par M. Alexis Masserey, caissier, laissèrent apparaître un léger déficit.

Dans son rapport d'activité, le président Caloz détailla la situation de la vigne pour l'année écoulée. Si au mois de septembre, la température basse laissait prévoir le pire, le fohn, la pluie, les beaux jours d'octobre comblèrent le retard pris.

L'ampleur de la récolte ainsi obtenue ne

va pas, hélas, sans poser de problèmes.

La revendication principale des Sierrois intéressés à la production de vins reste la revalorisation et la plantation de pinot noir.

La région Sierre-Salquenen s'avère en effet des plus favorables pour de telles plantations. Tous les critères pour un produit de qualité sont réunis et la dôle ne connaît pas de difficultés d'écoulement.

Un message adressé au Conseil d'Etat n'a obtenu en réponse que la promesse d'une mise à l'étude de la question.

La question des démissions et admissions réglée, quatre membres de la société, Mme Bussy-Allet de Sierre, M. Louis Faust de Sierre, M. Fabien Melly et M. Arthur Clavien, furent honorés pour cinquante ans d'activité.

M. Jean Actis, directeur de Provinc, prit alors la parole. Il souligna pour débiter que le district avait réservé une place toujours plus importante à la viticulture.

Mais la situation des vins valaisans reste alarmante. On prévoit - provisoirement - une récolte en 1977 de 59 millions de litres voire même de 60 millions (35 millions de litres de blanc environ et 24 millions de rouge).

Les sondages se révèlent honorables avec 70 à 72 degrés Oechsle pour les fendants, 80 degrés pour le rhin et le gamay, 85 à 86

dégrés pour le pinot. La vendange de cette année se trouve dans le profil de celle de 1965.

Les problèmes à la vente ne vont pas tarder à surgir. Sur le plan suisse, la position de notre canton est des plus inconfortables : alors que les stocks normaux à disposition le sont pour 21 mois, dans notre canton, ils le sont, pour les rouges, de 34 mois, et pour les blancs, de 28 mois.

Mais ces chiffres ne veulent pas dire s'exclama M. Actis, qu'il n'y a plus de place pour les vins indigènes.

Le conférencier incita les producteurs à rester fidèles aux cépages qui ont convenu aux régions où ils se cultivent actuellement.

La viticulture suisse et valaisanne doit se rendre plus compétitive encore, par une réduction des frais généraux notamment. Il vaut mieux soigner la qualité que la quantité.

De nombreuses questions surgirent de l'assemblée concernant le maintien du pinot dans le district. Maintes précisions furent apportées à ce sujet mais une solution satisfaisant tout le monde reste ardue à cerner.

Après que M. Bertrand Favre eut apporté les salutations de l'autorité communale, un goûter fut servi, mettant un terme à ces débats.

Les délégués de dix-sept corps de musique en assemblée à Granges



M. Gérard Romailier, président de la Stéphanie, en conversation avec M. Yvon Zuber, président de la fédération.

GRANGES. - La Fédération de musique des districts de Sierre et Loèche tenait dimanche après-midi son assemblée générale annuelle à Granges, cité qui organisa le précédent Festival. Les délégués des 17 fanfares des deux districts furent accueillis par MM. Gérard Romailier, président, et Charly Theytaz, directeur, ainsi que par la fanfare la Stéphanie qui donna un concert de bienvenue.

Les délégués se retrouvèrent à la salle de la bourgeoisie. Le président de la fédération, M. Yvon Zuber, dirigea cette assemblée avec humour et résolut rapidement la partie administrative pour s'arrêter davantage sur les divers. Il ouvrit ensuite la discussion. Parmi les points importants, relevons la nomination d'un membre au comité de la

fédération, en la personne de M. Raymond Epiney. Selon une coutume, ce représentant vient de la fanfare organisatrice du prochain Festival. L'Echo des Alpes de Vissoie mettra sur pied le 78^e Festival, le troisième dimanche du mois de mai. M. André Genoud, vice-président du comité d'organisation, a présenté au comité le cahier des charges, fort bien fait. La cotisation à la fédération est maintenue ; en outre, il a été décidé d'aider l'école de musique de la fédération. Enfin, la question des concerts en salle lors du Festival a longuement été débattue. Voici la composition du comité actuel : Yvon Zuber, président ; Jean-Louis Zufferey, secrétaire ; Benoît Duc, trésorier ; membres : Ernest Montani et Ramond Epiney.

Quand les enseignants se rencontrent

SIERRE. - Samedi matin se tenait à la salle des Liddes, l'assemblée annuelle de l'Association du personnel enseignant du district de Sierre. La bienvenue fut souhaitée par sa présidente, M^{me} Liliane Melly-Antille, qui présenta le conférencier du jour, M. Jean-Pierre Rausis, de l'ODIS. L'orateur traita principalement de l'éducation permanente en général, l'éducation et l'enseignement, et l'éducation et les enseignants. Pour M. Rausis, l'éducation permanente c'est : « une globalité qui donne un sens à la profession qui s'en trouve ainsi revalorisée. » Le brillant exposé de M. Rausis fut très applaudi.

La partie administrative qui suivit permit à Mme Madeleine Cretaz, secrétaire, de donner la lecture du procès-verbal, puis à M. Michel-André Zufferey de présenter la situation financière de l'association. On entendit ensuite le vérificateur des comptes, M. Tamararcz.

A propos d'une grille ?

Dans son rapport présidentiel, Mme Melly a fait état du minutage de la grille horaire ainsi que la pléthore d'enseignants dans le district. Des enseignants d'autres régions sont engagés dans le district alors que les instituteurs(trices) de l'endroit sont au chômage. Il y a lieu de remédier à une telle situation. Mme Melly s'étonne que dans les programmes actuels l'on mette de tout un peu, mais rien en profondeur. La présidente suggère une meilleure coordination avec les enseignants

du cycle d'orientation qui reprendront le flambeau de la première volée d'élèves.

Au chapitre des rapports, il convient de signaler celui de Mme Marion Salamin qui a parlé de pédagogie et de la banque d'épreuve ; M. Gaspard Fournier s'est fait

l'écho des intérêts matériels alors que M. Vuignier s'est exprimé au sujet de la caisse de retraite. M. Marcel Praplan, ancien inspecteur, a volontier répondu aux questions des participants au sujet des problèmes de la caisse de retraite. Au chapitre des divers, la question du travail à mi-temps a été soulevée. Elle n'a pas trouvé grâce au moment de la haute conjoncture et actuellement, elle est également rejetée.

Les participants se sont rendus ensuite à Vissoie où ils ont été accueillis par le président de la commune, M. Jean-Baptiste Massy, ainsi que par M. Rémy Theytaz, président de la Commission scolaire du val d'Anniviers et M. Pannatier, chef de service au DIP. La réunion s'est prolongée dans un établissement de la place. Un vin d'honneur leur a été offert par la bourgeoisie de Vissoie.

Le comité de l'association se compose comme suit : Liliane Melly, présidente, Madeleine Cretaz, secrétaire, Michel-André Zufferey, caissier et Mmes Germaine Praz, Mario Neurohr ; MM. Michel Zuber, inspecteur, Marcel Praplan, ancien inspecteur, René Délèze et Pierre-Paul Nanchen.

L'ambassadeur de Belgique reçu à Sierre



De gauche à droite: M. Gérard Follonier, majordome, M^{me} Albert Rouvinez, M. Georges Puttevils, ambassadeur de Belgique et M^{me} Cilette Faust, officier troubadour.

Samedi, les fastes du chapitre d'automne de l'Ordre de la channe se déroulaient à Sierre, sous le thème de la royale Meuse et du Rhône impétueux.

Le procureur, M. Albert Rouvinez, le majordome, M. Gérard Follonier et le sénchal, M. André Lugon-Moulin, brillèrent par la verde dont ils surent faire preuve.

La cérémonie d'intronisation des nouveaux chevaliers avait été réglée par Cilette

Faust, officier troubadour.

L'amitié entre la Belgique et la Suisse se trouvait au centre de cette rencontre.

L'ambassadeur de Belgique à Berne, Georges Puttevils, accéda ainsi au rang de grand officier d'honneur.

Dimanche, après une visite à Loèche-les-Bains, M. Puttevils était reçu au château de Villa pour un dîner d'amitié.

Séance d'information du parti radical sierrois

Télé réseau et vallon de Réchy

SIERRE. - Le parti radical démocratique de Sierre tenait vendredi soir, une séance d'information qui prolongeait l'assemblée générale - la partie officielle ayant été plus longue que prévu. A l'ordre du jour deux points d'importance, le Télé réseau de la télévision Sierre SA, et l'étude entreprise pour la captation d'eau au vallon de Réchy.

Il appartient à M. Martial Bruttin, président du parti, de souhaiter la bienvenue et de diriger la séance.

aujourd'hui des images d'une qualité médiocre. Il s'insurge contre le fait que ce problème n'ait jamais été effleuré à la commission des «SIS», dont il fait partie. Il met en évidence les défaillances de «TVSA». Il pense que l'investissement prévu actuellement n'est pas concluant, sauf si l'on désire avoir un télé réseau de prestige, en étant absolument indépendant des PTT.

Le conseiller bourgeoisial Henri Germainier abonde dans ce sens. Il a participé à la construction du télé réseau de Martigny et il s'étonne que l'on ne donne pas suite à l'offre « bon marché » des PTT, qui assurent une image impeccable. Il suffit, précise M. Germainier, de construire une parabole de 3,20 de diamètre n'importe où en ville de Sierre pour que tous les citoyens reçoivent 9 programmes transcodés grâce aux faisceaux des PTT. Le député Francis Pont affirme qu'il suffit d'un brouillage de la zone du Tothorn pour que le télé réseau sierrois devienne inopérant. Enfin, l'assemblée s'étonne que tout ait déjà été décidé sans consulter les citoyens.

Voyons plutôt ce qu'en pense l'assemblée. M. Berclaz donne diverses explications sur le coût de l'étude qui a été confiée à Electrowatt pour le prix de 170000 francs.

Si l'on sait que la rivière La Rèche était sèche en 1976, les questions n'ont pas manqué de susciter de nombreux commentaires. Dans l'assemblée, des citoyens stigmatisent l'effet de ces usines, de ces conduites qui saccageront le «Derborne du district de Sierre» Certains d'entre eux se sont élevés avec véhémence contre ce projet.

Le vallon de Réchy, véritable réserve de pêche et de chasse, est une région sauvage où il n'existe aucune route. La construction des chalets y est interdite car il n'existe pas d'égoûts.

Un télé réseau de prestige ?

M. Victor Berclaz, vice-président de la commune, a présenté un tour d'horizon sur le télé réseau « Télévision Sierre SA ». Il a fait l'historique de la société qui aujourd'hui diffuse des images captées dans la région des Planards au-dessus de Vercorin. Puis, M. Berclaz a donné une information détaillée sur le projet de transfert de la station réceptrice, des Planards au Tothorn (ou Sex Mort) situé à 2933 m dominant la Plaine Morte. Coût de l'opération dans sa phase initiale : 700000 francs. Cette phase comprend la construction de l'ossature principale jusqu'à Sierre, puis dans une deuxième phase, la diffusion aux villages de la Noble Contrée dont le coût a été prévu à deux millions.

Dès sa réalisation, «TVSA» sera à même de diffuser 9 programmes.

Ce point de l'ordre du jour soulève de nombreuses questions. Le président de la bourgeoisie, M. René Essellier, se demande si la commune n'a pas commis une erreur en achetant une société qui a diffusé jusqu'à

De tout un peu

Il appartient ensuite à M. Pierre Blatter de commenter certains aspects du ménage communal. M. Blatter a parlé du corps des pompiers du Grand Sierre, de la salle omnisports ainsi que de la rue du Bourg. Il a d'autre part apporté quelques précisions au sujet du pont de Beualieu, de la sortie est de Sierre et du sens unique.

Me Siero, s'est exprimé sur l'aménagement du territoire, le «CARS», la sortie ouest de l'autoroute, la rue du Bourg et son concours architectural ainsi que sur les gravières. Il a d'autre part tiré un bilan de ses dix mois au sein du conseil communal, et a ouvert une parenthèse sur les travaux de Muraz. A son tour, M^{me} Liliane Mayor a parlé des quatre objets de la votation fédérale.

Va-t-on saccager le vallon de Réchy ?

Le deuxième point de l'ordre du jour traitait de la captation des eaux du vallon de Réchy dans le but de la turbine au moyen de 3 usines réparties sur l'ensemble de ce vallon. Nous ne reviendrons pas en détail sur l'aspect technique de ce projet. Le NF a consacré un reportage illustré à ce projet dans son édition du 3 août 1977.

Communiqué du Service cantonal de la santé publique

La rage : êtes-vous allés à Sauvabelin !

Les personnes qui, durant la période du 2 au 10 novembre, ont été en contact direct avec des animaux ou avec les treillis entourant le parc de Sauvabelin, sont priés de s'annoncer immédiatement au Service cantonal de la santé publique.

Service cantonal de la santé publique
Dr P. Calpini

Votre spécialiste depuis 25 ans

Gavillet

FOURRURES

Sion - Ellysée - 027/22 17 48

BSCD

Un partenaire sûr

100% NATURELLE

Herrier

GAZELLE

DECIARÉ

SUBSTANCES NATURELLES

CHAMPAGNE

Le Champagne des Eaux de Table

OBLIGATIONS DE CAISSE

4 %	7-8 ans ferme
3 3/4 %	5-6 ans ferme
3 1/2 %	3-4 ans ferme

Banque Suisse de Crédit et de Dépôts

Schweizerische Depositen- und Kreditbank

SDBK BSCD

Société filiale de la Société de Banque Suisse

3960 Sierre 2, carr. du Centre ☎ 027 55 27 21

En vêtements pratiques, confortables et avantageux, notre rayon « Hommes » est bien achalandé. Vous trouvez des articles sélectionnés pour leur bonne qualité.

Les prix Gonset sont très intéressants et vous êtes toujours bien servis.

Pullover, col roulé, lambswool, coloris camel, gris flanelle, marine, rouge, S.M.L. XL 30.—

Pyjama, jersey coton/modal, pantalon large, coloris marine, marron, 46 à 50 36.90



30.-

36.90

Gonset

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

Pour toutes vos annonces 21 21 11

MAINTENANT ENCORE PLUS PUISSANTE:
LA NOUVELLE FORD FIESTA 1300.



(1,3), synonyme de 66 CV bien tassés et d'une suspension raffermissée avec un stabilisateur arrière. Pour des pointes à 158 km/h et une montée de 0 à 100 km/h en 12,3 secondes.

Kaspar sa

Sion
Tél. 027/22 12 72

Martigny
026/2 63 33

SECURITE COMPRISE.



Chez nous on n'a pas peur d'emprunter de l'argent

... parce que chez Procrédit, les affaires d'argent gardent toujours un caractère humain. Nous comprenons les problèmes de nos clients. Bref, entre nos clients et nous règne un climat de confiance.

X Et puis, Procrédit donne une garantie écrite de discrétion totale.

Si vous avez besoin d'argent, venez à Procrédit.

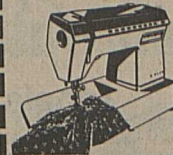
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP/Lieu _____
990.000 prêts versés à ce jour F

Futura



La seule entièrement électronique
SINGER

la machine à coudre la plus vendue dans le monde.

A. Jacquier
Rue de la Gde-Dixence 17
1950 Sion
027/22 67 68

Occasions avantageuses
Opel Rekord 1900 L
blanche, 1972
Volvo 142
verte, 1972
Datsun 1800
bleue, 1972
Ford 20 M
coupé, blanche 1968
Fiat 128
verte, 1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

Hangars
env. 11,5 x 7,5 m avec 4 portes
Fr. 12 000.—
env. 6 x 20 m, un côté ouvert Fr. 10 000.—
Tél. 021/37 37 12

Des voitures sportives
Simca Rallye
jaune, 1973
Mini 1250 GT
orange, 1974
Renault Gordini 12
bleue, 1972
Ford Escort 1300 GT
sièges baquet
NSU 1200 C
blanche, 1970

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/54 33 91/92

S.press...

DAIM
En toute confiance, pour le nettoyage de votre vêtement en daim, mouton, pécarin, cuir, etc.

- Pressing Prévaille Martigny
- Pressing Magro Uvrier-Sion
- Pressing Moderne Sierre

Prop. G. Salamin
Envoi par poste
Adresser à case postale 262
3960 Sierre 36-5800

Miele

Aspirateurs - Une classe à part



Votre spécialiste

Clément Savioz
Rue de la Majorie 6
Sion
027/23 10 25

Réparations toutes marques

Cette légère a de l'arôme.



Vignerons! Matière organique
Apportez la matière organique au sol de vos vignes par



compost de déchets ménagers entièrement fermenté, inodore et mélangé avec du fumier de cheval ou de la tourbe.

Plus facile à épandre que le fumier bovin parce que 50% moins lourd et emballé en sacs.

Plus riche que ce dernier: 30% à 35% de matière organique pour 100 kg.

Sa haute teneur en humus le rend idéal pour restructurer et enrichir le sol de vigne et pour lutter contre le ravinement.

Utilisation moyenne: 100 kg/are.

Directement du producteur: prix avantageux.
FERTISOL 50: Fr. 24.— les 100 kg rendu en Valais avec 50% fumier de cheval en sacs de 50 kg
FERTISOL 25: Fr. 23.— les 100 kg rendu en Valais avec 25% de tourbe en sacs de 50 kg

Demandez nos conditions pour le FERTISOL en vrac.

FERTISOL SA, 1095 Lutry - Tél. 021/39 14 14

Kléber V12 M + S

CLOUTÉS sur demande

PNEUVAL SA
Promenade du Rhône Sion
Tél. 027/22 27 70

„J'en connais beaucoup de légères mais aucune n'a l'arôme de la R6.”

SCHMID & DIRREN SA

SHARP

Un programme de machines à calculer à hautes performances

Notre offre
1 calculatrice
CS - 1154 A



4 opérations électroniques - mémoire - capacité 10 chiffres

Fr. 425.-

Demandez nos conditions d'échange

SCHMID & DIRREN SA
MEUBLES ET MACHINES
DE BUREAU

MARTIGNY

Rue de la Poste - Tél. 026/2 27 06

Profitez

de nos
rabais spéciaux

Miele

Lave-linge automatique W 473
La «Mini» aux performances
insurpassables!



1290.-

Votre spécialiste:
**S. Reynard-Ribordy
Sion**

Place du Midi/Les Rochers
Tél. 027/22 38 23
36-5611

DOM
Mariages

Suite à de nombreuses demandes, nous cherchons encore **dames et demoiselles**, 20-55 ans, milieu simple, désirant fonder un heureux foyer. Sérieux, discrétion garantis.

Renseignements par téléphone et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel

**BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE**

EMISSION D'UN EMPRUNT
1977-92 de Fr. 50 000 000

4 %

destiné à la conversion ou au remboursement de son emprunt 5%, de Fr. 20 000 000, dénoncé pour le 15 décembre 1977, et au financement des opérations de crédit et de prêts.

Conditions de l'emprunt:

Durée:	15 ans au maximum
Possibilité de remboursement pour la Banque Cantonale Vaudoise:	dès le 15 décembre 1987 avec primes dégressives
Titres:	Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000
Cotation:	aux principales bourses suisses
Libération:	15 décembre 1977

Prix d'émission:

101 %

Délai de conversion et de souscription: du 15 au 21 novembre 1977, à midi auprès des banques en Suisse qui tiennent à disposition des bulletins de conversion et de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

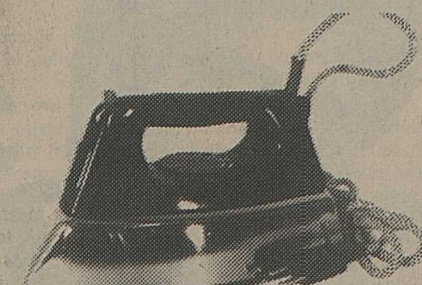
LIQUIDATION PARTIELLE

pour cause d'agrandissement de magasin autorisée du 5.10 au 4.12.1977

de machines à laver linge et vaisselle, congélateurs bahuts et armoires, cuisinières avec un rabais de **10 à 30%**

Gasser Frères, Sion Grand-Pont 24 - Tél. 027/22 80 29

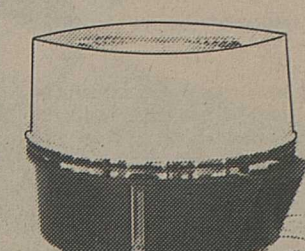
89-286



Fer à repasser Jura

Automate à vapeur, eau du robinet, 5 ans de garantie, avec droit à une révision gratuite

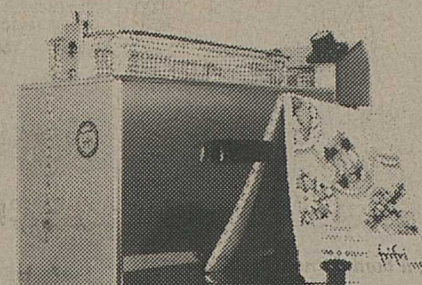
Fr. 108.-



Humidificateur Jura Sanamatic

Filtre antipoussière, grande capacité d'évaporation, faible consommation de courant

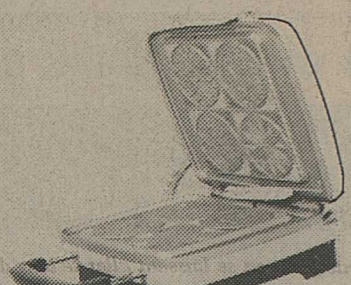
Fr. 179.-



Friteuse Fri-Fri 114

Contenance minimale 3 litres, 10 positions de chaleur, format 28,7/21,4/39,7 cm, corps de chauffe amovible pour nettoyage, sur commande, protection anti-éclaboussures

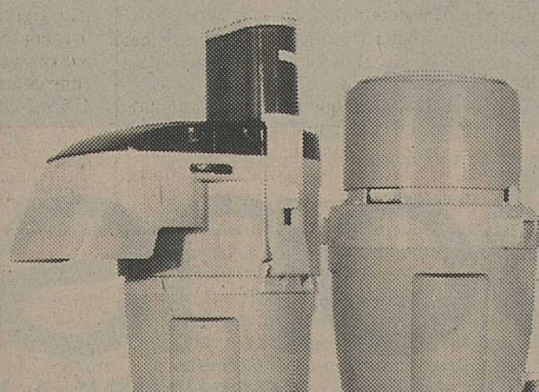
Fr. 229.-



Fer à bricelets Jura

Modèle stable, protection contre les éclaboussures, thermostat, dimensions 32/22,5/10 cm, poids 4,300 kg

Fr. 129.-

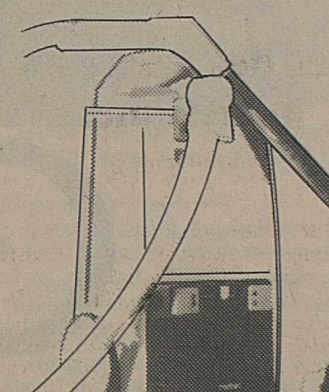


Moulinette de Moulinex

10 000 t/min, vous pouvez hacher: fromage, fruits, amandes, noisettes, pain, viande, etc.

Fr. 77.-

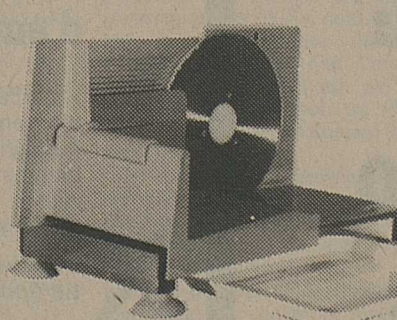
Nouveau, en complément, coupe-légumes **Fr. 49.-**



Aspirateur Rotel 707

Commuteur à pied, rangement des accessoires à l'intérieur de l'appareil, cordon enrouleur, 11 réglages de puissance

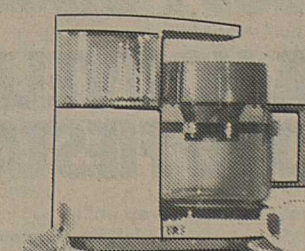
Fr. 395.-



Trancheuse Turmix EH 150

Surface de travail et couteau en acier inoxydable, stabilité garantie, format 20/35 cm

Fr. 139.-



Cafetière Moulinex

avec filtre, mesure à café, distributeur automatique d'eau à 90°, verseur avec couvercle

Fr. 62.-

MARTIGNY - SION - EYHOLZ
Route de Fully Sous-Gare Près Viège

Les secouristes du téléphérique de Hannig à l'entraînement



Un secouriste intervient en se laissant aller le long du câble, à bord du nouvel appareil.

SAAS-FEE. - Dans le cadre de leurs exercices périodiques, les secouristes du téléphérique Saas-Fee-Hannig, recrutés parmi le personnel de l'entreprise, ont participé - samedi - à différentes manœuvres auxquelles ils sont tenus de se familiariser; ils doivent pouvoir intervenir efficacement en cas de panne ou accident. En collaboration avec

un spécialiste, un délégué du service du feu de la localité ainsi qu'une douzaine d'enfants, - après une théorie appropriée - ont procédé à plusieurs interventions consistant, notamment, à atteindre les différentes cabines supposées bloquées le long du parcours et à secourir leurs occupants. Du même coup, on a éprouvé l'efficacité d'un nouvel appareil, une sorte de vélo facilement montable, qui circule sur le câble porteur avec un secouriste à bord. Un nouveau système permettant de ramener au sol les passagers de la cabine accidentée a également été mis au point.

Consciente du fait que la sécurité joue un rôle primordial au sein de l'entreprise, la direction envisage d'organiser son prochain exercice en collaboration avec les samaritains du lieu et les sapeurs-pompiers.

Les descendeurs helvétiques heureux

SAAS-FEE. - On sait que les membres de notre équipe nationale de ski, spécialistes des disciplines alpines, se trouvent actuellement à Saas-Fee; ils s'entraînent sur les merveilleux champs de neige de l'Egginerjoch, qui s'étendent de Felskim à l'Egginerjoch (3250 m. d'altitude). Les différentes pistes, d'une longueur chacune de plus de 2,5 km, se présentent dans des conditions idéales, faisant la joie de nos descendeurs. Maintenant recouvertes de plus de 20 centimètres de poudreuse, elles ont été tracées par les membres de l'équipe valaisanne de ski qui s'entraînait dans ces parages la semaine passée; de plus, ces pistes sont entretenues par les pistards de la station.

Aussitôt que le soleil réapparaîtra, il y a fort à parier que le secteur vivra de grandes et belles heures sportives.

De l'été de la Saint-Martin au cœur de l'hiver Un mètre de neige au col du Grimsel



Une vue hivernale prise hier à Brigue.

BRIGUE. - Après le merveilleux été de la Saint-Martin que l'on a connu ces temps derniers, les conditions météorologiques se sont passablement détériorées, dans le Haut-Valais notamment. Lundi, la neige est tombée dru jusqu'en plaine. Dans la vallée de Conches, l'épaisseur de la couche varie entre 10 et 20 centimètres. Malgré la prompt intervention du service de la voirie, la circulation automobile a été perturbée par le verglas et les congères.

Sur la route principale, ainsi que dans la vallée de Binn, les chasse-neige sont entrés en action. Les cols alpestres du Grimsel, de la Furka et du Nufenen sont évidemment recouverts d'une importante couche de neige fraîche. Au Grimsel, des ouvriers engagés à retirer les installations routières le

confirment, la hauteur de la neige atteignait 1 mètre, aux endroits particulièrement soufflés. A la Furka, de Tiefenbach sur le versant uranais, on annonçait une épaisseur moyenne de 30 centimètres et autant dans la région du Nufenen. Ainsi que M. Alois Imhasly, surveillant de ces cols alpestres pour le Valais, nous le confirmait hier, ces voies de communications ne seront plus ouvertes pour cette année.

Au col du Simplon, la couche atteint 10 à 20 centimètres pour l'heure, la circulation automobile - avec équipement hivernal - se déroule toutefois sans grandes difficultés, les chasse-neige faisant constamment la navette entre les deux versants.

Dans les différentes stations, cette première neige est accueillie avec satisfaction.

D'autant plus qu'elle constitue un atout déterminant pour le début de la saison hivernale. Lentement mais sûrement, celle-ci a d'ailleurs déjà commencé à Zermatt, avec l'arrivée d'un millier de skieurs, d'Allemagne notamment, participant au premier cours de godille. Partout où les conditions d'enneigement s'avèrent excellentes, il est fort possible que les remontées mécaniques fonctionnent avant l'heure prévue, a déclaré l'un des promoteurs touristiques du village des glaciers.

C'est actuellement le cas, en raison de la présence dans la station de l'équipe nationale suisse de ski.

A Loèche-les-Bains, la couche de neige fraîche atteignait 40 centimètres, dans la station, et plus d'un demi-mètre au Torrenthorn, ainsi qu'à la Gemml. Les employés des remontées mécaniques sont déjà engagés pour préparer les pistes qui pourraient être ouvertes à partir de la semaine prochaine.

Une confrérie carnavalesque au secours du puits de Loèche-Ville

LÔÈCHE-VILLE. - Décidément, les gens du bourg historique de Loèche-Ville ne reculent devant aucun sacrifice lorsqu'il y va de l'intérêt du riche patrimoine architectural laissé par leurs ancêtres. Depuis plusieurs années maintenant, on les voit engagés dans la restauration de certains témoins du passé, en bien triste état. Certes, il faudrait des millions pour redonner vie à ces vieux murs qui rappellent le rôle - très important - joué par notre cité au cours des siècles. Face à ce qu'il y aurait à faire, notre action y fait bien pâle figure. Elle n'est pas moins remarquable, compte tenu des moyens à disposition, a expliqué au NF l'un des promoteurs de cette campagne restauratrice.

C'est dans ce sens que vendredi dernier il s'est constitué dans la localité, en présence du président de la commune Alois Locher et du député Willy Loretan, une nouvelle confrérie carnavalesque intitulée «Schlangu

Duru». Cette expression a un rapport étroit avec la réapparition du serpent, chaque printemps. A l'avenir, le carnaval de Loèche en fera de même... et non seulement pour mettre sur pied les divertissements de circonstance, mais aussi pour en retirer des bénéfices qui seront intégralement destinés à la réalisation de bonnes œuvres. Pour 1978, les manifestations carnavalesques du lieu seront en outre placées à l'enseigne du puits séculaire, installé au centre du vieux bourg. On envisage de l'exploiter à nouveau.

Les membres de cette nouvelle confrérie sont les suivants: MM. Ernest Grand, président, Victor Matter, Michel Willa, Fredy Kuonen, Leandre Meichtry, Gabriel Locher et M^{me} Alice Amacker. Le NF se fait d'ores et déjà un plaisir de suivre l'activité de ce nouveau groupement, à qui il souhaite pleins succès.

«PORTRAITS VALAISANS»

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

Photo M^{me} Brigitte Duc, Slon



11

Un cabas trop plein et le ventre creux - il suffit d'un rien pour se sentir mieux.

Knorr Quick Soup

Potage instantané en portion

A L'ANNEAU D'OR

Nivada



J.C. HOCH
Horlogerie-bijouterie

avenue de la gare 10 Sion

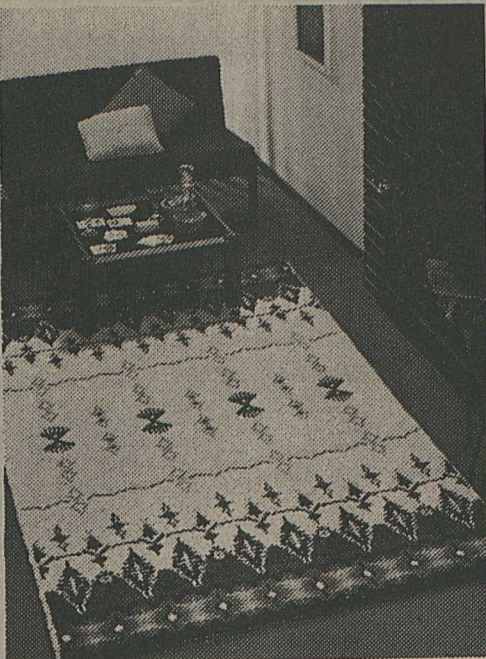
Tél. 027/22 34 28

A vendre
Lotus Elan + 2
1973, 1600 cm3, glaces et antenne électriques, vitres teintées, roulé seulement en été, 26 000 km, en parfait état.
Fr. 12 000.-
Facilités de paiement
Tél. 027/22 64 18

A vendre
Sapins de Noël
A vendre en gros quelques centaines rouges et blancs 1er choix
S'adresser à
A. Gavin, Brenles
Tél. 021/95 13 52
heures des repas
22-51397

A vendre
vache prête au vélage
S'adresser au
026/7 27 09
36-31398

Nouez votre tapis smyrne
Démonstration
Jeudi 17 - Vendredi 18 novembre



BOUTIQUE
Penelope

Mme Thérèse Duc
Rue des Remparts 13
SION

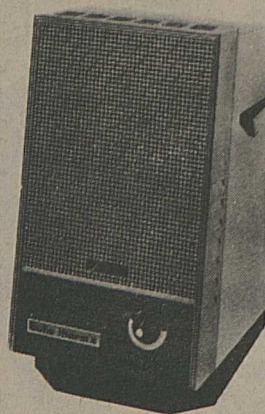
A vendre
Simca 1501
1972, 52 000 km
4 pneus neige neufs
Expertisée
Fr. 5200.-
Tél. 025/4 22 44
heures de bureau
143.149.256

A vendre
une grue à fumier hydraulique
sur chariot avec godet pour fouilles.
Etat de neuf.
Tél. 027/22 80 70
36-2860

Occasions à saisir
Audi 80 L rouge, 1973
Audi 60 L verte, 1971
Opel Manta beige, 1971
Renault 10 blanche, 1971
Alfasud blanche, 1973

GARAGE DES ALPES
La Tour-de-Peilz
021/5433 91/92

Chauffez-vous cet hiver avec le gaz en bouteilles



Catalyseur
avec bouteille incorporée

Sans installation
Sans fumée
Sans flamme
Sans odeur
Sans feu

Chauffage sûr, pratique, propre, élégant, allumage automatique

Documentation, renseignements, démonstration:

chez le spécialiste du gaz en bouteilles ESSO

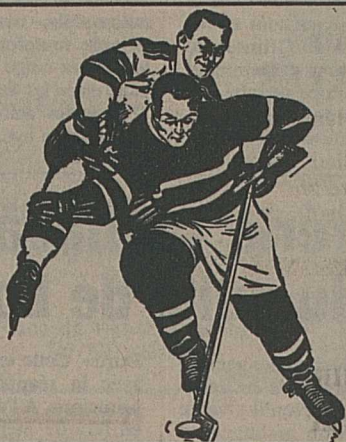


Rue des Remparts 21
Tél. 027/22 13 07

A vendre
porcs
de 6 à 7 tours.

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Tél. 025/4 28 02



PATINOIRE COUVERTE DE VILLARS

Mardi 15 novembre à 20 h. 30

HC VILLARS - HC VIÈGE

Location et renseignements: tél. 025/3 27 22

A louer à Sion, à l'avenue de la Gare 25, 1er étage

bureaux de 4 pièces

Surface 113 m2.

Se renseigner au guichet de Publicitas Sion, ou téléphoner au 027/21 21 11, interne 47

36-5218

MEUBLES FURRER

Jeunes mariés et acheteurs de meubles le savent bien
Meubles Furrer offre plus!

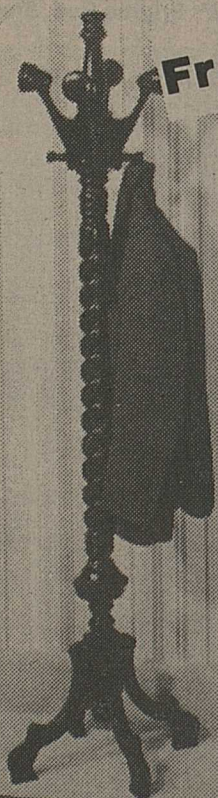
Profitez de nos offres de Noël
avantageuses et économiques

Vous trouverez en effet dans nos expositions ces modèles et bien d'autres offres uniques et avantageuses. Comparez et vous serez convaincus que vous pouvez obtenir plus pour chaque franc!

Nous mettons gratuitement à votre disposition un service conseil d'aménagement complet.

Sans frais supplémentaires:

* Conseil qualifié d'aménagement de A à Z * Garantie complète * Livraison et montage par des spécialistes * Certitude de pouvoir bénéficier plus tard d'un service clientèle assuré * Echange de meubles usagés * Rénovations de meubles rembourrés *



Fr. 190.-

porte-manteaux



Fr. 305.-

commode



Fr. 448.-

secrétaire



Fr. 945.-

meuble pour tv



Fr. 898.-

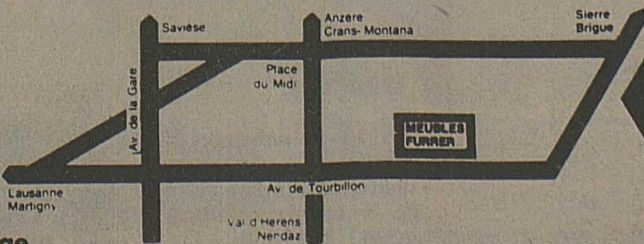
secrétaire

MEUBLES FURRER

Sion

Avenue de Tourbillon 47
Tél. 027/23 33 93

Visitez notre nouvelle grande exposition à Sion et Viège



POUR VOTRE BIEN ETRE

Livraison gratuite dans toute la Suisse

Coupon

Demandez notre documentation d'aménagement. Vous la recevrez gratuitement et sans engagement.

Prénom:

Nom:

Rue:

Localité et No postal:



La famille de feu Monsieur et Madame Primus CINTER-SCHMIDT a le pénible devoir de faire part du décès, à l'âge de 52 ans, de

Monsieur Rudolf CINTER

survenu à la clinique Sainte-Claire à Sierre, le 14 novembre 1977, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Sainte-Catherine à Sierre, le jeudi 17 novembre 1977, à 10 h. 30.

Le corps repose à la chapelle du cimetière de Sierre.

Domicile mortuaire : 53, Sous-Géronde, 3960 Sierre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame et Monsieur Robert DEMONT-GUYE, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame William GUYE-COTTRAUX et leurs enfants, à Renens ;
Monsieur Daniel GUYE, à Lausanne ;
Madame Marthe MARTIN-VIRCHAUX, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier et Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Jâmes MARTIN-WITTEWER, leurs enfants et petits-enfants, à Cortaillod ;
Madame Hélène MARTIN-MEMBREZ, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Georges MARTIN, à Cornaux ;
Monsieur et Madame Francis DÉCASTEL et leurs enfants, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur Roger DÛSCHER-DÉCASTEL, à Cortaillod ;
Madame Jeanne CORNU, à Couvet, et ses enfants, à Vérenaz ;
Monsieur Max CORNU-AELLEN, à Carouge ;
Monsieur et Madame G. GERVASIO et leur fille, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Fr. GERVASIO, à Neuchâtel ;
ainsi que les familles parentes PETITPIERRE, PERRET, DUBIED, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Mina GUYE-MARTIN

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante et amie, enlevée à leur affection le 12 novembre 1977, dans sa 81^e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le mercredi 16 novembre 1977.

Culte au centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : centre funéraire de Montoie.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la paroisse de Chavannes-Epenex, ccp 10 - 204 58.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.



Madame Marika BOGNÀR-HORVATH et ses enfants Laszlo, Csaba, à Sion ;
Mademoiselle Ildiko BOGNÀR et son fiancé Angelo SEGHEZZI, à Sion ;
Madame veuve Joseph BOGNÀR, en Hongrie ;
Madame veuve Ferenc HORVATH, en Hongrie ;
Monsieur et Madame Istvan BOGNÀR, à Monthey ;
Madame et Monsieur Joseph NÉMETH, à Monthey ;
Monsieur et Madame Andreas HORVATH, en Californie ;
Madame et Monsieur Bernard STUBENVOLL, à Monthey ;
Madame et Monsieur Albert PHILIPS-NÉMETH, en Floride ;
ainsi que les familles parentes et alliées BOGNÀR, HORVATH, SZAKASZITS, en Hongrie, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Laszlo BOGNÀR

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection le lundi 14 novembre 1977, dans sa 48^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le jeudi 17 novembre 1977, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta. visites le mercredi soir de 19 à 20 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Cercle des nageurs de Monthey

a le profond regret de faire part du décès de

Madame Marie DONNET-POT

mère de son cher président, M. Jacques Donnet.

La messe de sépulture aura lieu en l'église paroissiale de Monthey, le mercredi 16 novembre 1977, à 10 h. 30.



La direction et le personnel de l'entreprise Conforti Frères, à Martigny

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean GIROUD

leur ancien employé.

L'ensevelissement a lieu à Martigny, aujourd'hui mardi 15 novembre 1977, à 10 heures.



Elysée-Coiffure, E. Blaser, à Sion

a le profond regret de faire part du décès de

Mademoiselle Romaine KAMERZIN

sœur de sa collaboratrice Françoise.



La section de Sion de la Société valaisanne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Charles DAYER

café du Lac-des-Dix à Hérémenche.

L'ensevelissement a lieu à l'église d'Hérémenche, aujourd'hui mardi 15 novembre 1977, à 10 heures.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Albano DROZ



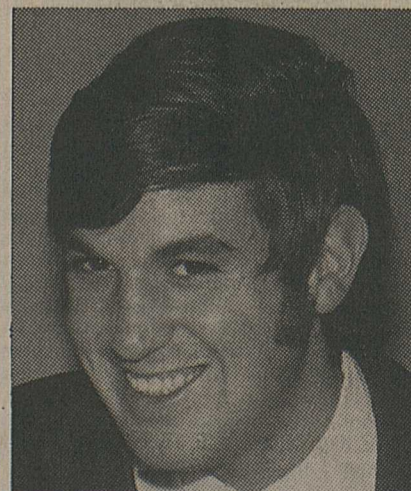
15 novembre 1967 - 15 novembre 1977

Déjà dix ans que tu nous as quittés, époux, papa et grand-papa chéri. Le temps passe, mais jamais ne s'efface le souvenir de ta grande bonté. Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants



EN SOUVENIR D' Armand BENEY



15 novembre 1976 - 15 novembre 1977

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Luc-Ayent, le mardi 22 novembre 1977, à 19 h. 30.

Ta famille



Madame et Monsieur Jean MACHOUD-ROH et leurs enfants, au Châble ;
Monsieur et Madame Henri ROH-RICHARD, à Granges ;
Monsieur Michel ROH, à Dael (Angleterre) ;
Madame et Monsieur René MORAND-ROH et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Monsieur Elysée ROH, à Granges ;
Monsieur Raphaël ROH, à Granges, et sa fiancée Elli BERCHTOLD, à Stalden ;
Monsieur et Madame Gaspard ROH-GERMANIER et leurs enfants, à Granges ;
Madame et Monsieur Roger DELALAY-ROH et leurs enfants, à Saint-Léonard ;
Madame et Monsieur Etienne ZUFFEREY-ROH, à Chippis ;
Madame veuve Emile MICHELLOD-RODUIT, ses enfants et petits-enfants, à Prarreyer, au Châble et à Versegères ;
Monsieur et Madame Louis MICHELLOD-MARET et leurs enfants, à Lourtier et Sion ;
Madame et Monsieur Pierre MILLIOUD-MICHELLOD, à Pully ;
Monsieur et Madame Benjamin MICHELLOD-MACHOUD et leurs enfants, à Lourtier et Vollèges ;
Monsieur et Madame Hubert MICHELLOD-GUIGOZ et leurs enfants, à Lourtier et au Châble ;
Madame et Monsieur Maxime FELLAY-MICHELLOD et leurs enfants, à Versegères et Saxon ;
Monsieur et Madame Edouard MICHELLOD-LUY et leurs enfants, à Lourtier ;
Monsieur et Madame Hermann ROH-EGGS, à Granges, et leur fils, à Sion ;
Monsieur et Madame Jean-Claude BONVIN et leurs enfants, à Crans et Genève ;
Les enfants et petits-enfants de feu Louis GENOUD-ROH, à Sierre, Sion et Martigny ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alphonse ROH-PRALONG, à Sierre et Lugano ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite ROH

née MICHELLOD

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection après une longue maladie chrétiennement supportée et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Granges, le mercredi 16 novembre 1977, à 10 h. 30.

Départ du convoi à 10 h. 15.

Domicile mortuaire : maison familiale, Granges.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

*Que vos cœurs ne soient pas en émoi !
Ayez foi en Dieu ; ayez foi en moi.*

(Jean 14, 1)



Le FC Granges

a le profond regret de faire part du décès de

Madame veuve Marguerite ROH

maman de son président Gaspard, de ses membres actifs Henri et Raphy et de son membre supporter Elysée.



La maison Jean-Pierre Pécora, atelier de peintre en lettres à Sion

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Romaine KAMERZIN

sœur de son employé Serge Kamerzin.



Profondément émue et touchée par les innombrables témoignages de sympathie et d'affection que vous lui avez adressés, et se trouvant dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Madame veuve Ida PITTELOUD

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de fleurs et couronnes, leur participation aux obsèques. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Les Agettes, Sion, Yverdon, novembre 1977.

Vos faire-part de deuil livrés dans les deux heures
Imprimerie GESSLER SA - SION

Pré-Fleurli 10 - Tél. 027/23 19 05 - De nuit : 027/22 36 88

Aide familiale: une profession à la mesure du monde moderne



Les nouvelles diplômées. M^{lle} Béatrice Gaillard n'était pas présente.

SION. - Hier, en fin d'après-midi, une sympathique manifestation a été organisée à l'occasion de la remise du diplôme à neuf nouvelles aides familiales. Sœur Emmanuelle, directrice de l'école, a relevé la présence de MM. Raymond Métry, président de l'Association valaisanne des aides familiales, du D^r Calpini, du Service de santé, l'abbé Yannay, M^{lle} Stoeckli, du Service de santé, M. Pierre Michellod, adjoint au chef du Service de la formation professionnelle, M^{me} Lucie Crettenand, conseiller, le personnel enseignant, les membres de la commission de gestion, et les nombreux parents. M. Métry a présenté le portrait de l'aide

familiale actuelle, qui met ses connaissances et son expérience au service des familles qui en ont besoin. La profession d'aide fa-

miliaire est actuellement protégée et bien organisée. L'école dure 24 mois, soit 12 mois d'enseignement et 12 mois de stage. M. Métry a félicité et remercié tous ceux, qui, d'une manière ou d'une autre, assurent l'existence de l'école qui dispense un précieux enseignement. Pour sa part M. Calpini a demandé aux nouvelles diplômées de rester épanouies et d'apporter leur contribution pour un monde meilleur.

Chaque élève a reçu des mains de M. Métry le diplôme d'aide familiale. L'une des élèves, au nom de ses camarades, a remercié les autorités, les professeurs pour l'enseignement donné. Les élèves actuellement à l'école ont remis à leurs collègues diplômées une rose. Et puis, tout en appréciant un généreux apéritif, les conversations sont allées bon train. Nous félicitons à notre tour les nouvelles diplômées et leur souhaitons beaucoup de satisfaction dans leurs futures activités.

Liste des neuf élèves diplômées

Bergerand Luce, Sion; Crettaz Nelly, Vissoie; Darioly Bernadette, Beuson; Dor-saz Bernadette, Fully; Emery Dominique, Chermignon-Dessous; Favre Evelyne, Saint-Martin; Gaillard Béatrice, Vétroz; Michelod Albertine, Fully; Roduit Marie-Cécile, Leytron.

Le Châble: kiosque de la gare mis à sac pour la troisième fois

MARTIGNY. - Le kiosque de la gare du Châble, propriété de Naville, géré par M^{me} Olga Perraudin, a été mis à sac récemment à deux reprises par des inconnus. L'étalage, les réserves avaient été complètement piétinés, les films photographiques déroulés.

On n'avait, à proprement parler, pas emporté de marchandise.

On s'est posé des questions. On s'en pose encore pour essayer de trouver les mobiles de l'opération.

La maison Naville a fait placer des grillages aux portes. Mais, dans la nuit de samedi à dimanche, des malandrins sont à nouveau intervenus. On a ignoré les grillages en s'attaquant aux stores. Et cette pauvre M^{me} Olga Perraudin, à l'heure

de l'ouverture, s'est trouvée devant un désastre.

C'était lamentable.

Une répétition des deux premières « interventions ». Tout aussi sa-dique.

Pourquoi ?

Mais les malandrins ont poussé plus loin le cadre de leurs méfaits. Après avoir fracturé une vitre de la buvette de la gare, ils ont pénétré à l'intérieur de la salle. Ils se sont désaltérés au Coca-Cola, se sont emparés de toute la provision de cigarettes « Brunette double filtre », ont subtilisé les disques du juke-box et le tiroir-caisse, avant de prendre la fuite.

Le coffret-caisse a été trouvé, vidé de son contenu, près de la gare.

Route enneigée: une voiture dévale un talus sur 50 mètres Un couple sérieusement blessé

GRIMISUAT. - Hier, vers 13 h. 45, M. Roland Constantin, 26 ans, domicilié à Luc-Ayent, circulait au volant de sa voiture de Botyre en direction de Grimisuat. A mi-parcours, dans une légère courbe à gauche, son véhicule glissa sur la chaussée enneigée et quitta la

route sur la gauche, dévalant un talus sur une cinquantaine de mètres environ.

Le conducteur, ainsi que son épouse, Jacqueline, 23 ans, ont été assez grièvement blessés et hospitalisés.

Wagon-réfectoire en feu à Viège

VIÈGE. - Quelques instants d'émotion, hier après-midi, sur le coup de 13 h. 30, en gare de Viège, lorsque le feu se déclara dans un wagon-réfectoire d'une équipe du service de la voie, stationné sur une voie de débord.

Malgré une rapide intervention des pompiers de Viège, le wagon a été entièrement

détruit. Une défectuosité du chauffage à l'huile, dans le local de séchage, pourrait être la cause de cet incendie. Les dégâts sont importants. Le véhicule devra être remplacé. Bien mauvaise surprise pour l'équipe travaillant dans la neige et qui est maintenant privée de son wagon-réfectoire.

Dans le Rhône, près d'Aproz Découverte macabre

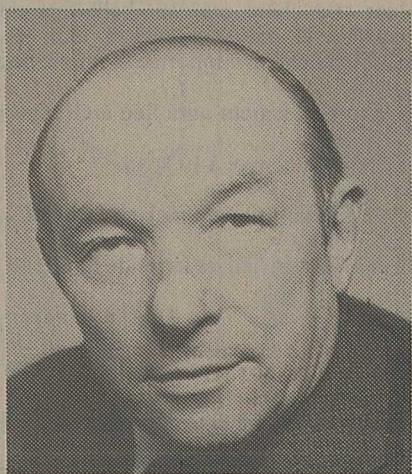
RIDDES. - Hier, dans l'après-midi, des ouvriers de l'entreprise Genetti, à Riddes, retiraient du Rhône le corps d'un homme entre Aproz et la gravière de l'entreprise.

La justice fit procéder à la levée du corps qui fut transporté à la morgue de l'hôpital de Sion.

On se demande s'il ne s'agit pas de la dépouille du jeune William Métrailler, âgé de 17 ans, d'Evolène, qui était tombé dans le Rhône, au volant d'une camionnette, le mercredi 19 octobre, à la hauteur des carrières Luginbühl.

EN SOUVENIR DE M. THÉOPHILE MICHIG

SIERRE. - On apprenait, en fin de semaine, le brusque décès de M. Théophile Michig, un visage sierrois connu et estimé. D'origine



haut-valaisanne, le défunt effectua son apprentissage d'employé de banque au Crédit Sierrois, devenu par la suite l'UBS. Après plusieurs stages professionnels à la Banque Cantonale de Brigue et à la Caisse cantonale de compensation dans la capitale, il s'installa définitivement à Sierre en 1947 où le Crédit Sierrois lui confia le titre de chef des épargnes. Dans ce délicat service, M. Michig fit toujours preuve de remarquables qualités professionnelles; il était d'un caractère agréable et courtois. Membre de la Société des Hauts-Valaisans de Sierre, M. Théophile Michig fut un homme au grand cœur, populaire avec son entourage et la clientèle. Il était toujours le premier à rendre service à son prochain. Ses collègues de travail ainsi que la direction de l'UBS garderont un souvenir reconnaissant de cet excellent collaborateur et ami.

A sa sœur et à toute sa famille, le NF présente ses condoléances émues.

L'ATTENTAT DE VIÈGE ÉCLAIRCI L'auteur, un amoureux éconduit, s'est présenté à la police

VIÈGE. - Dans notre édition de lundi, nous avons relaté l'attentat à l'explosif perpétré dans la nuit de vendredi à samedi à l'entrée d'une maison de Viège, habitée par sept familles. Elles avaient été mises dans un émoi bien compréhensible par une violente déflagration. Le fait avait suscité de l'inquiétude dans la localité, d'autant plus que certains l'avaient associé aux menaces anonymes formulées contre les usines de la Lonza (voir NF de samedi). Or, hier matin, un jeune homme s'est présenté au poste de police de Brigue pour avouer être l'auteur de cet attentat. Le juge instructeur II du district de Viège a diffusé hier soir le communiqué suivant :

« L'auteur de l'attentat à l'explosif commis le 12 novembre 1977, à 0 h. 45, à la Bal-finstrasse, à Viège, s'est présenté de lui-même aux autorités compétentes. La provenance de l'explosif est connue. Ce délit a été perpétré pour des raisons personnelles. »

Selon notre enquête, il s'agit d'un jeune homme de 19 ans, apprenti de commerce dans un établissement de la place de Brigue. Depuis quelque temps, il entretenait des relations amicales avec une jeune fille habitant précisément la maison où s'est produite la déflagration. Très épris de son amie, qui lui avait dit son intention de rompre, le malheureux n'a pas trouvé d'autre moyen pour manifester son désappointement. Après avoir tenté de noyer son chagrin dans l'alcool, vendredi soir après son travail, il alla se coucher. Puis, après minuit, toujours sous les effets alcooliques, il se leva pour exécuter son sinistre projet, probablement mûri sur l'oreiller. Sachant où trouver le matériel nécessaire, il déposa l'explosif dans le hall d'entrée de l'habitation et mit le feu à une mèche de deux mètres de longueur, sans toutefois pouvoir juger des graves conséquences de son acte, probablement.

Après avoir cuvé son vin, longuement réfléchi sur son forfait qui aurait pu avoir des conséquences catastrophiques, le « Roméo » a conté son « exploit », hier matin, à sa collègue de travail qui lui conseilla de se présenter à la police. Ce qu'il fit, accompagné de l'un de ses employeurs. Evidem-

ment, il a été mis à la disposition du juge instructeur qui statuera sur son cas.

Quinzaine valaisanne à Copenhague

Sous le patronage de l'ambassadeur suisse au Danemark, M. Rudolf Hartmann, et en étroite collaboration avec l'agence de l'Office national suisse du tourisme (directeur: M. Max Scherrer), l'hôtel Royal (directeur: M. Alberto Kappenberger, hôtelier suisse émigré) et les compagnies d'aviation Swissair et SAS, l'Union valaisanne du tourisme organisa, dans l'hôtel susmentionné, qui compte plus de 500 lits, une quinzaine gastronomique, du 28 octobre au 13 novembre, sous la direction de M. Fritz Erné, chef de la délégation valaisanne.

Ce fut l'occasion de créer des contacts personnels avec les représentants des mass media, des « tour operators », des agences de voyages, des entreprises de transport, et de leur présenter les nombreuses possibilités de vacances qu'offre le Valais. Ces rencontres ont également permis de mieux connaître le marché touristique des pays nordiques, ainsi que les habitudes de voyage de leurs habitants.

Les spécialités gastronomiques valaisannes ont constitué un réel attrait, non seulement pour les professionnels du tourisme invités aux diverses manifestations, mais surtout pour un public choisi provenant d'origines fort diverses, notamment des pays scandinaves, des USA et du Japon. La brigade de cuisine était placée sous l'expertise direction du célèbre maître-queux Fritz Balestra, de Champéry, dont la réputation a largement dépassé nos frontières. M. Frédy Moren, de Sion, avait la responsabilité des mets au fromage. Avec sa jovialité et sa bonhomie habituelles, il a su faire apprécier à ses nombreux hôtes la fondue et la raclette préparées dans un chalet valaisan, décoré avec beaucoup de goût. Ce chalet, situé dans le grand restaurant où passent chaque jour des centaines de personnes, restera en place jusqu'après les fêtes de Noël.

Un stand d'information, desservi par une collaboratrice de l'ONST, a été érigé dans le hall qui donne accès aux divers restaurants, salles de réceptions et de banquets. Ce stand, qui a rencontré beaucoup de succès, était agrémenté par la projection continue de diapositives montrant nos paysages et nos stations.

Les diverses manifestations - soirée d'ouverture de la quinzaine, dîner aux chandelles de la Chambre de commerce helvético-danoise, lunch du Skål Club - ont été suivies par la présentation du film *Valais-Hiver*, primé à plusieurs reprises lors de festivals internationaux de films touristiques.

Toutes les manifestations furent honorées de la présence de l'ambassadeur M. Hartmann, qui leur a donné une note toute particulière, comme en témoignage l'extrait ci-dessus du quotidien *Politiken*, le plus grand journal du Danemark: « L'ambassadeur suisse, M. Rudolf Hartmann, a fait ce qu'aucun autre ambassadeur avant lui à Copenhague n'a fait. Il a formé un trio qui fit ses débuts à l'hôtel Royal. Le deuxième membre de ce trio est M. A. Kappenberger, directeur de l'hôtel Royal, et comme ténor ad hoc, M. Fritz Erné, directeur de l'Union valaisanne du tourisme. »

Ce trio fut accompagné avec beaucoup de sensibilité par l'accordéoniste Richard Clavien, de Miège, si bien que les productions furent saluées par des applaudissements nourris.

« Publicité touristique originale, plus humaine et exprimée de façon très différente de ce que l'on découvre habituellement », ainsi commente M. Kai Aegesen, directeur de Swissair à Copenhague.

MM. Raoul Lovisa, directeur de l'Office du tourisme de Verbier et Firmin Fournier, secrétaire général de l'Union valaisanne du tourisme, prirent également part aux diverses manifestations, réceptions, discussions avec les « tour operators » à Copenhague et à Malmö (Suède), ainsi qu'aux interviews de journalistes.

Cette action publicitaire contribuera certainement à renforcer les liens déjà existants entre les pays scandinaves et le Valais.



De droite à gauche: Rudolf Hartmann, ambassadeur suisse au Danemark, Fritz Balestra, Champéry, Max Scherrer, directeur de l'agence ONST à Copenhague et Frédy Moren, Sion.

Curieux incendie

GRANGES. - L'incendie qui a pris naissance dimanche après-midi dans le dépôt à ciel ouvert de MM. Berclaz et Métrailler dans la région de la Platrière a suscité de multiples interrogations. En effet, comment le feu a-t-il pu prendre parmi des bobines de fils à souder abandonnées sous une pluie battante ?

Les agents de la police municipale, MM. Panatier et Werlen, ont dressé un rapport sur ce curieux incendie.

Après la tragédie de la route près d'Aproz

Nous avons pris, hier soir, des nouvelles de l'état de santé de Denis Grichting, le plus touché des trois jeunes gens lors de la terrible embardée de vendredi soir, près d'Aproz, tragédie qui a coûté la vie à trois jeunes filles.

Denis Grichting, qui avait été placé aux soins intensifs, va mieux, nous a-t-on déclaré de source digne de foi. Le NF lui présente ses vœux de complet rétablissement.



EN SOUVENIR D' Estelle BALLESTRAZ

née TORRENT



Novembre 1967 - Novembre 1977

Dix ans déjà que vous nous avez quittés, chère maman. Votre souvenir est toujours présent dans nos cœurs.

Du haut du ciel, veillez sur nous. Vos enfants et petits-enfants

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Grône, le dimanche 20 novembre 1977, à 18 heures.



Elections communales vaudoises

VILLES ET VILLAGES DE PLUS DE 3000 HABITANTS Poussée socialiste - Stabilité du centre-droit Petits partis et formations marginales en déclin

LAUSANNE. - Sous réserve de confirmation des résultats provisoires de Lausanne et de Montreux, voici le tableau des élections communales vaudoises de 1977, comparées à celles de 1973 et portant sur les 29 communes de plus de 3000 habitants qui ont appliqué la représentation proportionnelle ces deux années (c'est-à-dire les communes où les élections ont eu une réelle coloration politique).

	1977	1973	
Parti radical	622	605	+ 17
Parti libéral	323	285	+ 38
Ententes radicales-libérales	242	300	- 58
Parti démo-chrétien	72	80	- 8
Parti PAI/UDC	22	24	- 2
Parti socialiste	790	732	+ 58
Parti ouvrier et populaire	96	100	- 4
Ecologistes	8	20	- 12
Alliance des indépendants	5	6	- 1
Action nationale	0	21	- 21
Listes hors parti	150	157	- 7
Total des 29 communes	2330	2330	

fre à 58 sièges. L'avance la plus sensible de ce parti a été remarquée à Yverdon (+12), Vevey et Chavannes-près-Renens (+9), Pully (+6), Sainte-Croix et Ecublens

(+5). Ce sont les petits partis et les formations marginales qui ont fait les frais du scrutin 1977. On retiendra surtout le déclin des écologistes et de l'Action nationale.

DANS LE CHABLAIS Le visage politique n'a pas changé

AIGLE (SET). - Dans notre édition d'hier, nous avons publié les résultats définitifs des communes de Chessel, Noville, Rennaz et Corbeyrier, quatre petites communes qui procèdent directement à l'élection de leurs municipaux. Aujourd'hui, on est en mesure de publier la répartition exacte des sièges de conseillers communaux dans toutes les communes importantes à l'exception de celle de Bex. Voici cette répartition.

AIGLE

Sont élus 80 conseillers communaux : radicaux 26 (-5) socialistes 33 (+1) libéraux 21 (+4)

LAVEY

Sont élus 40 conseillers communaux : radicaux 24 (+3) chrétiens-sociaux 9 (-2) socialistes 7 (-1)

LEYSIN

Sont élus 65 conseillers communaux : Groupement des intérêts de Leysin (GIL) 24 (-7) radicaux 20 (+8) libéraux 11 (-3) socialistes 10 (+2)

OLLON

Sont élus 70 conseillers communaux : radicaux 26 (+1) socialistes 22 (+1) PAI 13 (-3) libéraux 9 (+1)

YVORNE

Sont élus 40 conseillers communaux : radicaux 16 (+1) libéraux 24 (-1)

VILLENEUVE

Sont élus 65 conseillers communaux : socialistes 30 (-1) radicaux 23 (-1) libéraux 12 (+2)

Ces six communes que l'on peut qualifier de plus représentatives du Chablais ont donc élu 360 conseillers communaux, répartis de la façon suivante : 135 radicaux, 102 socialistes, 77 libéraux, 9 chrétiens-sociaux, 13 PAI et 24 « GIL », de Leysin. Le visage politique ? Il faudra bien sûr attendre encore les résultats de la commune de Bex pour le définir avec

précision. On peut constater toutefois, à l'addition des + et des - que les radicaux augmentent leurs forces dans le Chablais de 7 sièges, les libéraux de 2 sièges et les socialistes, de 2 sièges, au détriment du « GIL » de Leysin qui en perd 7, du PAI, 3 et des chrétiens-sociaux de Lavey.

Des surprises ? Oui, une peut-être, à Villeneuve où les socialistes espéraient fermement conquérir enfin la majorité absolue. Il n'en fut rien puisqu'il recule même d'un siège. La déroute radicale aiglonne est, quant à elle, compensée par l'avance d'un autre parti bourgeois, les libéraux. Finalement, les radicaux sortent vainqueurs de la confrontation, pour autant que les résultats de Bex ne viennent pas brouiller encore les cartes, grâce surtout à la lourde défaite, prévue il est vrai, enregistrée par le « GIL » à Leysin.

Répartition définitive à Roche

Sont élus 45 conseillers communaux : Entente communale 23 socialistes 22

C'est la première fois que l'on votait à la proportionnelle et avec deux listes.

Où votera-t-on le week-end prochain ?

Quatre communes devront procéder à un second tour :

BEX

Sur 70 conseillers communaux à élire, seuls deux l'ont été au 1^{er} tour, soit les socialistes Jean Chérix avec 843 voix et Léopold Isoz, 804 voix. Les Bellerins devront encore élire, à la majorité relative cette fois 68 conseillers communaux.

ORMONT-DESSOUS

43 conseillers communaux sont élus. Il faut encore en désigner... deux.

ORMONT-DESSUS

La lutte aura été un peu plus vive puisque sur 50 conseillers communaux, seuls 30, tous membres de l'Entente populaire ou liste officielle ont été élus. Reste donc à désigner 20 candidats.

GRYON

Là-aussi, le corps électoral devra se déplacer pour élire... deux conseillers communaux, puisque 38 ont été élus au 1^{er} tour.

Suicide à Thorberg

Un détenu du pénitencier de Thorberg a été trouvé pendu dans sa cellule hier matin. Selon un communiqué du juge d'instruction de Berthoud, l'enquête du médecin légiste et de la police judiciaire a conclu à un suicide. Le défunt, un Italien de 22 ans, était accusé d'avoir commis un crime en juin dernier à Bâle. Il était entré au pénitencier au mois de septembre dernier.

Décès de Luigi Solari, savant de réputation internationale

GENÈVE. - Né à Lugano, le professeur Luigi Solari, pionnier de réputation nationale et internationale dans le domaine de l'économétrie et qui enseignait aux universités de Genève, Lausanne et Paris, vient de décéder dans sa 45^e année, a-t-on appris hier.

Après des études aux universités de Munich, Genève et Paris, notamment à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), L. Solari est nommé en 1963 professeur extraordinaire d'économétrie, puis professeur ordinaire en 1965. En 1966, il crée le centre d'économétrie devenu en 1968 un département de la faculté des sciences économiques et sociales (SES). Il fut doyen de cette faculté de 1971 à juillet 1977.

L. Solari était professeur extraordinaire de statistique et d'économétrie à l'université de Lausanne depuis 1964. En 1968-1969, il fut professeur-adjoint à l'École des hautes études commerciales de Montréal et simultanément à l'université Laval de Québec. Depuis 1974, il était chargé d'un enseignement du troisième cycle à l'UER (unité d'enseignement et de recherche) « science des organisations » de l'université de Paris 9 Dauphine dont il était professeur associé.

L. Solari était membre de plusieurs sociétés savantes. Il présidait notamment depuis 1971 l'Association scientifique européenne d'économie appliquée. Il est aussi l'auteur de nombreuses publications.

L. Solari est décédé brusquement, samedi dernier, à l'aéroport de Paris-Orly alors qu'il regagnait Genève après avoir donné un cours dans la capitale française. En février dernier, il avait reçu du Gouvernement français le grade de chevalier dans l'Ordre des palmes académiques : la cérémonie de remise des insignes devait avoir lieu mercredi à Genève au consulat général de France.

Une centenaire suisse aux Etats-Unis

SCHENECTADY. - Une Suisseuse des Etats-Unis, M^{me} Luise Abbuhl-Feuz, habitant Schenectady, dans l'Etat de New York, a fêté dimanche son 100^e anniversaire. La centenaire, qui a grandi dans le Simmental, avait émigré aux Etats-Unis en 1893 déjà.

Sous-officiers suisses

Non catégorique au service civil

BIENNE. - L'Association suisse des sous-officiers (ASSO) vient de publier un communiqué dans lequel elle rappelle sa position à l'égard de l'activité de l'initiative dite de Muenchenstein pour l'introduction d'un service civil de remplacement, sur laquelle le peuple suisse devra se prononcer les 3 et 4 décembre prochain. L'ASSO rappelle qu'en 1975, l'assemblée des délégués avait repoussé « catégoriquement » cette initiative.

GRAND CONSEIL VAUDOIS FIN DE LÉGISLATURE

LAUSANNE. - En ouvrant, hier, sa session ordinaire d'automne, la dernière de la présente législature, les prochaines élections cantonales vaudoises ayant lieu en mars prochain, le Grand Conseil du canton de Vaud a notamment voté 30 540 000 francs pour construire la bibliothèque universitaire centrale, aménager des restaurants et installer l'administration générale de la cité universitaire de Lausanne-Dorigny. Il a pris acte, avec quelques abstentions, du rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales

concernant l'aide aux universités. Tout en approuvant le projet de loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et à la recherche (LAHER), le Gouvernement vaudois fait des réserves importantes : on verra, dans son application, si l'esprit de cette loi sera respecté, dans le sens d'une collaboration véritable entre la Confédération et les cantons. Le canton de Vaud, pour sa part, fera preuve d'une vigilance constante afin d'éviter un renforcement de la centralisation et de l'uniformisation.

Inquiétudes pour un médecin de Moscou

GENÈVE. - Dans un télégramme adressé de Genève au procureur général de Moscou, l'Association suisse contre les abus de la psychiatrie à des fins politiques exprime son inquiétude devant les arrestations, fouilles et séances d'interrogation auxquelles, affirme-t-elle, a été soumis, pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression, le docteur auxiliaire Alexandre Podrabinek, membre de la « commission d'investigation sur l'utilisation politique de la psychiatrie » dans la capitale soviétique.

Candidature du district de Moutier au Gouvernement bernois

MOUTIER. - Dans sa séance de lundi soir, le comité du parti radical du district de Moutier a pris la décision de revendiquer le second siège jurassien au Conseil d'Etat du canton de Berne. Pour ce poste, il a désigné à l'unanimité M. Henri-Louis Favre, député radical du district et maire de Reconvilier. Cette candidature devra être ratifiée par l'assemblée des délégués du parti radical du district de Moutier qui se tiendra dans le chef-lieu le 28 novembre prochain, puis sera soumise à la Fédération du Jura-Sud du parti radical, et enfin au parti cantonal.

Hier sur le petit écran

Il y a des soirs où, pour rendre compte de ses impressions, le critique TV doit se surmener pour savoir ce qu'il pourrait bien écrire. Hier, ce fut une de ces soirées. Mauvaise sur la chaîne romande. Soit, on aura tout de même retenu quelque chose de l'information qui répétait, à propos des élections genevoises et surtout vaudoises ce qu'on avait lu dans la presse écrite. On aura apprécié dans une certaine mesure. A bon entendeur encore que ce fut, ici aussi, du « réchauffé » longuement commenté auparavant par d'autres mass media. Catherine Wahli a déjà fait beaucoup mieux.

Je veux bien : dans un « apprentissage », il y a des hauts et des bas, mais quand le haut est bien bas... (ce pour utiliser le type vraiment mais des jeux de mots du magazine « rigolo »). Lundi 14 : un coup pour rien à l'actif de Le nez dans les étoiles.

Et comme je ne suis guère sensible au pop, voyez la passionnante soirée que m'offrit la TVR. A se demander si l'on n'aurait pas avantage à recourir à la TV française... N. Lager

Votations fédérales du 4 décembre... Impôt sur la richesse

Suite de la première page
elle fixe toute une série de barèmes et de taux pour l'imposition de la fortune et du revenu des personnes physiques (art. 41 quater nouveau, al. 3, lit. a et b).
Les défenseurs de l'initiative prétendent travailler de la sorte à « la suppression du chaos fiscal » qui sévirait en Suisse... mais ils oublient ou négligent de préciser combien leur projet est une atteinte aux autonomies cantonale et communale. Cette initiative, centralisatrice à l'excès, s'en prend finalement plus aux structures fédéralistes du pays qu'à son « chaos fis-

cal ».
Ne serait-ce que pour cette unique raison, je dirais déjà « non », et sans hésiter, à l'initiative socialiste « pour l'impôt sur la richesse ». L'harmonisation « formelle » de la fiscalité est en voie de règlement, à la suite de l'approbation par le peuple et les cantons de l'art. 42 quinquies de la Constitution... pourquoi la compléterais-je d'une harmonisation « matérielle » qui réduirait les cantons au simple rôle de percepteurs ?
Et il faut se souvenir que cette initiative poursuit deux

S'en laisser compter

autres objectifs : la mise à contribution plus forte des hauts revenus et de la fortune, le dégraissage des petits et moyens revenus.
L'initiative libère de l'impôt fédéral direct les revenus inférieurs à 40 000 francs, comme elle décide « franc d'impôt » (sur le plan cantonal et sur le plan communal) « le revenu nécessaire pour satisfaire les besoins vitaux... ». Le geste est évidemment généreux, mais les conséquences de ce geste pourraient devenir surprenantes.
L'initiative socialiste s'imagi-

ne de la « dégrève-

ment des bas revenus » sera forcément compensé par une « imposition plus forte de la richesse » ? Si elle se l'imagine, elle se leurre (ou veut se leurrer), car n'importe quel calcul démontre que cette éventualité n'est pas vraisemblable... Mais puisqu'il faut une compensation (sous peine de compromettre tout un acquis social), qui la fournira ? Les moyens revenus ?... En cette affaire, décidément, il s'agit de ne pas s'en laisser conter, mais compter.

Roger Germanier

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.
Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Incendie à Anvers Une femme et 5 enfants périssent

ANVERS (ATS/AFP). - Une femme et cinq enfants ont trouvé la mort dans un incendie qui a ravagé un immeuble de trois étages dans la banlieue d'Anvers, peu avant l'aube.

Le feu a pris à la suite de l'explosion d'un poêle à mazout au rez-de-chaussée du bâtiment. Trois enfants ont péri brûlés vifs à cet étage. Leurs parents ont réussi à échapper aux flammes.

Une Marocaine et ses deux enfants sont morts asphyxiés au troisième étage, rapporte la police.

Des roquettes soviétiques pour les terroristes allemands?

MENACES SUR LES APPAREILS DE LA «LUFTHANSA»

BONN (ATS/AFP). - Lex extrémistes ouest-allemands disposeraient de mini-roquettes soviétiques «Sam VII», a affirmé dans son édition d'hier le journal à grand tirage *Bildzeitung*, se référant à des sources dignes de foi.

Ces mini-roquettes, estime la *Bild*, pourraient être utilisées pour abattre en vol un avion de la «Lufthansa» comme a menacé de le faire à partir du 15 novembre un commando de la «Fraction armée rouge» pour «venger chacun des camarades assassinés à Stuttgart-Stammheim».

Interrogé sur l'efficacité de telles armes, M. Hans-Dieter Gades, président de l'Association des pilotes ouest-allemands, a déclaré qu'il était plus facile de s'en protéger qu'on ne l'avait cru de prime abord.

M. Gades a indiqué d'autre part que la force explosive de ces fusées était «limitée»: même si l'explosion de l'une d'entre elles devait détruire le

réacteur d'un avion, celui-ci pourrait continuer à voler avec le ou les réacteurs restants», a conclu M. Gades.

Explosion du train coréen Le gardien cuvait son vin...

SÉOUL (ATS/AFP). - L'explosion du train transportant des explosifs, vendredi en gare d'Iri (sud-ouest de Séoul), qui a fait 56 morts et plus de 1300 blessés, a été causée par un gardien du train en état d'ébriété.

Selon les premières conclusions de l'enquête, le gardien ivre s'est endormi, une bougie à la main, dans un wagon contenant 26 tonnes de dynamite. Il a été réveillé par la fumée qui se dégageait des caisses en bois qui avaient commencé à prendre feu. Après avoir essayé en

vain de maîtriser le début d'incendie avec son sac de couchage, il s'est enfui en criant «au feu».

Le gardien, âgé de 36 ans, sera inculpé d'homicide involontaire et de négligences ayant causé un incendie.

Toutefois, il apparaît également que le transporteur des explosifs et les autorités de la gare d'Iri ont commis une faute professionnelle en n'observant pas les règles de sécurité régissant les transports de matières dangereuses.

Aux petits soins...

DUSSELDORF (ATS/AFP). - Les extrémistes détenus dans les prisons de Dusseldorf, Cologne et Bochum sont, depuis la mort d'Ingrid Schubert, «contrôlés toutes les cinq minutes», a révélé hier un

porte-parole du Ministère de la justice à Dusseldorf.

Ce «contrôle intensif» doit durer jusqu'à ce qu'une décision de justice soit prise au sujet de la surveillance des extrémistes emprisonnés.

L'appartenance au barreau n'est pas gage d'intégrité

CARLSRUHE (ATS/AFP). - La Cour constitutionnelle ouest-allemande estime que «la prudence s'impose à l'égard des avocats» et que leur qualité de membre du barreau ne garantit pas leur «intégrité». Ce jugement restrictif figure dans une décision écrite prise par la Cour dans le cadre de la loi de «mise au secret» qui avait été promulguée le 1^{er} octobre et adoptée en procédure d'urgence par le Parlement en pleine «affaire Schleyer». Elle y traite du problème de l'interdiction pour les détenus terroristes de prendre contact avec le monde extérieur et même avec leurs avocats.

La Cour, siégeant à Karlsruhe, note que tous les avocats allemands ne sont pas suspects mais constate que «l'expérience de ces dernières années en matière de terrorisme» montre qu'ils ne sont pas tous irréprochables. C'est dans cet esprit qu'avait été adoptée la loi sur la «mise au secret» qui interrompait les contacts de certains prisonniers avec l'extérieur. La Cour fédérale estime

que si une assistance juridique du prisonnier s'avère «indispensable», dans le cas notamment d'une poursuite de la procédure, «un autre défenseur doit être nommé sur la demande du prisonnier ou par l'administration».

La Cour estime néanmoins, afin que les objectifs visés par la loi ne soient pas menacés, qu'il est nécessaire que le nouvel avocat soit «nommé par le tribunal».

Le «roi du bas nylon» libéré contre deux millions de dollars

VIENNE/BERNE (ATS/AFP/Reuter). - Après quatre jours de captivité, le milliardaire autrichien, M. Walter Michael Palmers, enlevé à Vienne par des inconnus, a recouvré la liberté peu avant minuit dimanche (voir *NF* d'hier). L'homme d'affaires, qui fêtera son 74^e anniversaire le 16 novembre, est arrivé en taxi à sa villa du quartier résidentiel viennois de Poetzleindorf, situé en bordure de forêt. De source proche de la famille, on dit que la libération de l'homme d'affaires, surnommé «le roi du bas nylon», a été obtenue contre une rançon d'environ 30 millions de schillings (deux millions de dollars).

La police, tenue à l'écart des diverses tractations par la famille du riche homme d'affaires, a déclenché des recherches. Cependant, «l'état de choc» de M. Palmers complique son audition par les experts de la police criminelle. M. Palmers a toutefois pu préciser les circonstances dans lesquelles il a été enlevé. Trois hommes l'ont agressé alors qu'il descendait de sa voiture mercredi soir et l'ont entraîné vers un autre véhicule.

De source proche de la famille, on précise que les ravisseurs ont eu recours à des intermédiaires pour faire parvenir à la famille la preuve qu'ils détenaient bien M. Palmers. Ils ont ainsi envoyé une photographie et un message autographe dans lequel il demandait de n'alerter ni la police ni la presse.

Le moral est bon...

M. Palmers, qui serait cardiaque et souffre d'asthme, a plaisanté peu après sa libération disant «qu'il aurait à s'excuser auprès de sa femme pour être rentré dîner avec 100 heures de retard».

M. Palmers préside aux destinées d'une série de sociétés et d'une centaine de points de vente dont le chiffre d'affaires annuel atteint un milliard de schillings (environ 150 millions de francs suisses) dans le textile, la lingerie et la chaussure.

La police possède déjà certains indices et les signalements de trois individus ont été diffusés dans tous les postes-frontière.

40 000 pompiers britanniques en grève L'ARMÉE VEILLE - L'I.R.A. AUSSI!

LONDRES (ATS/AFP/Reuter). - Pour la première fois de leur histoire, les quelque 40 000 pompiers britanniques se sont mis en grève, pour une durée illimitée à partir de 10 heures hier. M. Terry Parry, le

leader du syndicat des pompiers, qui réclame 30% d'augmentation des salaires, s'est déclaré convaincu que le mouvement sera suivi par la quasi-totalité des «hommes du feu».

Quelques heures seulement après le début de la grève des pompiers, les militaires appelés pour les remplacer ont subi hier matin leurs premiers épreuves: un incendie dans une cartonnerie de Glasgow.

Le mouvement suscite de graves inquiétudes en Irlande du Nord, où l'IRA provisoire a annoncé qu'elle profiterait de l'occasion pour lancer une vague d'attentats à la bombe incendiaire. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, cinq bombes ont explosé à Belfast et quatre autres ont pu être désamorcées à temps. Le premier engin a explosé au moment même où le ministre britannique de l'Intérieur, M. Merlyn Rees, lançait un appel à la raison aux pompiers pour qu'ils renouvellent sur leur décision. Il a ajouté, dans un discours radio-télévisé dimanche soir, que le gouvernement ne pouvait pas accéder aux revendications des pompiers, qui dépassent de loin la norme de 10% établie pour l'année en cours.

C.S.C.E.

Non à la «doctrine Brejnev»

BELGRADE (ATS/Reuter). - Le délégué américain à la conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a condamné hier l'invasion soviétique de 1968 en Tchécoslovaquie et rejeté la «doctrine Brejnev» de souveraineté limitée des pays du Pacte de Varsovie.

M. Robert Frowick - qui parlait en l'absence du chef de la délégation américaine, M. Arthur Goldberg, rappelé en consultation à Washington - a déclaré, sans la citer expressément, que le cas de la

Tchécoslovaquie était «le plus malheureux».

«Par principe, les Américains rejettent catégoriquement toute doctrine prétendant justifier un tel défi au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», a-t-il ajouté.

Un porte-parole américain a par ailleurs catégoriquement démenti que les Etats-Unis aient accepté, sous la pression de l'URSS, de ne pas aborder certains sujets épineux, lors de la discussion de la question des droits de l'homme à Belgrade.

Pour succéder à Sadruddin Aga Khan

● COPENHAGUE (ATS/Reuter). - Les quatre pays nordiques et l'Islande ont proposé en commun l'ancien premier ministre danois, M. Poul Hartling, pour le poste de haut commissaire des Nations unies aux réfugiés, en remplacement du prince Sadruddin Aga Khan, qui compte abandonner ses fonctions à la fin de l'année.

Pasteur luthérien, M. Hartling est le chef du parti libéral danois. Il a dirigé un gouvernement minoritaire de 1973 à 1975.

Le chant du cygne

● BRUXELLES (ATS/AFP). - Le cruciverbiste belge Henri Blaise est mort dimanche à Liège des suites d'une crise cardiaque. Il venait juste de terminer la «plus grande grille de mots croisés du monde».

Mercredi dernier, M. Blaise avait présenté à la presse sa grille géante, longue de 1 m 70, large de 1 m 10 et comprenant 25 000 cases. A elles seules, les 7748 définitions constituent un livre de 170 pages.

Alternative pour Moscou... «Quitter l'Afrique ou en être expulsé»!

KHARTOUM (ATS/AFP). - Le président du Soudan, Gaafar El Nimeiry, a demandé hier à l'Union soviétique de quitter l'Afrique si elle ne voulait pas en être expulsée par la force.

Dans un discours retransmis à la radio et à la télévision, le président Nimeiry s'est directement adressé au parti communiste soviétique, déclarant que «l'Union soviétique et ses alliés doivent quitter d'eux-mêmes l'Afrique, s'ils ne veulent pas être mis dehors comme il est advenu en Somalie et dans d'autres Etats africains».

Le Soudan a déjà expulsé, en mai dernier, 90 experts

militaires soviétiques et la moitié des diplomates de l'ambassade soviétique au Soudan. Il a en outre fermé le Centre culturel soviétique, accusant l'Union soviétique d'avoir comploté contre le Gouvernement soudanais.

Affirmant que les exportations d'armes en Afrique allaient à l'encontre «des principes de paix, de justice, de progrès» et constituaient «une offense au droit des peuples à s'autodéterminer et une manière de détourner le non-alignement», le président Nimeiry a renouvelé son appel au régime éthiopien pour qu'il recherche une solution négociée à la crise qui le secoue.

À TITRE DE REPRÉSAILLES

DEUX ALGÉRIENS ENLEVÉS EN FRANCE?

PARIS (ATS/AFP). - Un correspondant anonyme, se réclamant d'un «comité Charles Martel», a déclaré hier, dans une communication téléphonique à l'AFP à Paris, que deux Algériens avaient été enlevés dans la banlieue parisienne

par ce comité, au cours de la nuit de dimanche à lundi.

Le correspondant a affirmé que les deux citoyens algériens, enlevés «à titre de représailles», subiront «le même sort que MM. Bacle et

Miguet, c'est-à-dire qu'ils seront libérés ou abattus».

MM. Bacle et Miguet sont deux des huit Français disparus au Sahara à la suite d'attaques du front Polisario.

PHILIPPINES: EN PLEIN TYPHON...

40 morts dans un hôtel en feu

MANILLE (ATS/Reuter). - Quarante personnes au moins ont péri dans l'incendie d'un grand hôtel de Manille, au plus fort d'un typhon, dans la nuit de dimanche à lundi.

Des touristes étrangers pourraient figurer au nombre des victimes, déclarent les autorités. Certains clients de l'hôtel ont sauté des étages supérieurs pour fuir les flammes, une soixantaine d'Américains, de Taïwanais, de Japonais, de Philippins ont réussi à sortir sains

et saufs du brasier, nombre d'entre eux en vêtements de nuit.

Les efforts des pompiers pour contrôler le feu ont été pratiquement réduits à néant par les bourrasques de vent qui atteignent 180 km/h.

Des cargos s'échouent

Le typhon a frappé, dans la nuit, le nord de l'île de Luzon, où se trouve Manille. Deux car-

gos philippins se sont échoués dans le golfe de Lingaven, au nord-est de la capitale des Philippines. Les équipages des deux navires sont sains et saufs. Un autre cargo s'est échoué dans la baie de Manille, non loin de l'hôtel en feu.

Le typhon a déjà fait plus de 6000 sans abri et de très importants dégâts. Plusieurs rues de Manille sont sous les eaux. Des arbres et des poteaux électriques ont été arrachés.